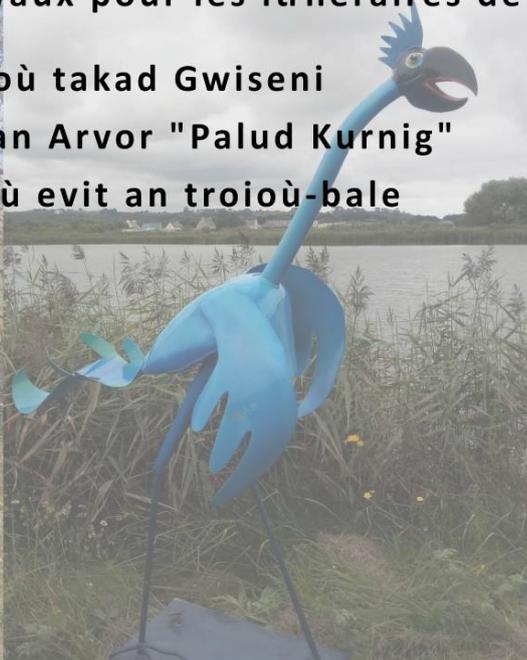


2018

Bilan d'activités Danevell obererezh

Animation du Document d'objectifs du site de Guissény
Gestion des terrains du Conservatoire du Littoral "Marais de Curnic"
Coordination de travaux pour les itinéraires de randonnée

Kas en-dro Teul Palioù takad Gwiseni
Merañ takad Mirva an Arvor "Palud Kurnig"
Kenurzhiañ labourioù evit an troioù-bale



Opérateur : Mairie de Guissény Ti-Kêr Gwiseni
Président du Comité de pilotage : Maire de Guissény, Maer Gwiseni Raphaël RAPIN
Chargé de mission Natura 2000 - Kargad a gefridi Natura 2000 : Nicolas LONCLE



UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



Guissény
Gwiseni

L'Europe s'engage
en Bretagne

Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

Buheziñ an dachenn Natura 2000
a zo kenarc'hantaouet gant Unaniezh Europa
L'animation du site Natura 2000
est cofinancée par l'Union européenne.

Table des matières

I Préambule.....	7
I.1 Le Docob et le site Natura 2000.....	7
I.2 L'animation.....	7
I.2.a Structure opératrice.....	7
I.2.b Le chargé de mission.....	8
I.3 Rappel des enjeux et objectifs du Docob.....	8
I.3.a Milieux et espèces d'intérêt communautaire.....	8
I.3.b Objectifs de développement durable à partir de 2002.....	9
I.3.c Actions à mettre en place.....	10
I.4 Missions de la structure animatrice.....	10
II Gestion des habitats et espèces.....	11
II.1 Animation des contrats Natura 2000.....	11
Animation des quatre contrats entretien par pâturage signés fin 2016.....	11
Dépôts et acceptations de nouveaux contrats.....	11
Autres projets de contrats.....	12
II.2 Animation des MAEC.....	18
II.2.a Présentation du projet agro-environnemental.....	18
II.2.b Synthèse sur la signature des MAEC.....	18
II.2.c Accompagnement des agriculteurs dans la mise en place de MAEC.....	18
II.2.d Mesures réalisées.....	18
II.3 Animation de la charte Natura 2000.....	20
II.4 Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers.....	20
II.4.a Gestion des terrains du Conservatoire du Littoral et de la mairie.....	20
Travaux de gestion hydraulique.....	20
Réparation et entretien de la digue du Curnic.....	21
Restauration de prairies à Trimean / La Palud.....	21
Restauration de prairies dunaires sur la Palud.....	21
II.4.b Travaux post-tempêtes : restauration du GR34, des dunes et des accès plages.....	23
Continuité du GR34.....	23
Accès plage.....	23
II.4.c Actions de gestion réalisées par le chargé de mission.....	25
Limitation d'espèces végétales invasives.....	25
II.4.d Actions de gestion sans financement.....	25
Gestion agro-pastorale au Curnic.....	25
Fauche avec exportation sur les dunes.....	26
Secteurs le long de la baie de Tresseny.....	26
II.4.e Chantiers de bénévoles d'une demi-journée.....	30
Nettoyage de plage : déchets.....	30
Coupe de rejets de saules et de prunelliers.....	30
Limitation de radis ravenelle sur Enez Kroazenn.....	30
Entretien du platelage d'An Isquin.....	30
II.4.f Dispositif argent de poche.....	31
III Évaluation des incidences des projets.....	36
III.1 Manifestations sportives.....	36
III.1.a Les foulées de la baie (édition 2019).....	36
III.1.b Trail de l'Aber Wrac'h (édition 2018).....	36
III.1.c Raid nature du Kurnig (édition 2018).....	36
III.2 Manifestation nautiques.....	36
III.2.a Fête de la mer organisée par la SNSM de Guissény (édition 2018).....	36

III.2.b Championnat de funboard coupe Penn Ar Bed (édition 2017).....	36
III.3 Circulation avec un engin motorisé sur le DPM : ramassage de goémon.....	36
III.3.a Demande de dérogation de circulation pour le ramassage de goémon d'épave.....	36
III.3.b Demande de dérogation de circulation pour le ramassage d'algues de rives.....	36
III.3.c Demande de dérogation de circulation pour le ramassage d'algues vertes en mer.....	37
Remarques de la mairie suite à la saison 2018.....	37
III.3.d Demande de dérogation de circulation pour étude.....	37
III.4 Création de structures conchylicoles : un projet d'algoculture ?.....	37
III.5 Mise en place d'un réseau d'assainissement collectif au Curnic.....	37
III.5.a Travaux de réseaux d'assainissement au Curnic.....	37
III.5.b Canalisation traversant le marais.....	38
III.5.c Nouvelle station d'épuration et point de rejet.....	38
III.6 Projet de stockage de matériaux inertes à Toullouarn.....	39
III.7 Réhabilitation de la friche urbaine de Skol An Aod.....	39
III.8 Accompagnement des associations dans le cadre de manifestations diverses pour la prise en compte des espèces et des habitats sensibles.....	39
IV Suivis scientifiques et techniques.....	40
IV.1 Suivis dans le cadre de l'opération Natura 2000 et de la gestion des terrains du CEL.....	40
IV.1.a Suivi morpho-sédimentaire du cordon dunaire.....	40
Une année relativement calme.....	40
Caméra pour le suivi de Gwenn Dréz.....	40
Étude sur le fonctionnement morpho-sédimentaire de la baie de la digue.....	40
IV.1.b Gestion du trait de côte.....	41
OSIRISC+.....	41
GEMAPI.....	41
Intervention conférence régionale mer et littoral.....	41
IV.1.c Espèces d'intérêt communautaire.....	41
Liparis de Loesel <i>Liparis loeselii</i> var. <i>Ovata</i>	41
Damier de la succise <i>Euphydrias aurinia</i>	44
Agrion de Mercure <i>Coenagrion mercuriale</i>	44
Phragmite aquatique.....	44
Loutre d'Europe.....	44
Phoque gris.....	44
IV.1.d Habitats d'intérêt communautaire.....	44
Mares.....	44
IV.1.e Connaissances des usages.....	44
Ramassage de goémon d'épave.....	44
Pêche à pied récréative.....	44
IV.1.f Chiroptères (Chauve-souris).....	45
Chiroptère pour la chapelle de Brendaouez.....	45
IV.1.g Amphibiens et Reptiles.....	45
IV.1.h Abeilles à la maison de la digue.....	45
IV.1.i Faune aquatique.....	45
indicateur de la qualité des milieux.....	45
IV.1.j Suivi de la digue du marais du Curnic.....	46
Suivis 2018.....	46
Rédaction de rapports.....	47
Répartition du temps de travail.....	47
IV.1.k Intégration des données dans le Système d'Information Géographique.....	47
IV.1.l Comptage Wetland et autres suivis d'oiseaux.....	47
Wetland.....	47
Points d'écoute IPA.....	47
Gravelot à collier interrompu.....	47

Goéland argenté nicheur.....	48
<u>IV.1.m Mammifères et autres animaux marins.....</u>	<u>48</u>
Suivi sentinelle du programme CapOeRa.....	48
Échouage de mammifères marins.....	48
<u>IV.2 Projet de cahier de suivis.....</u>	<u>48</u>
<u>V Information, communication, sensibilisation.....</u>	<u>49</u>
<u>V.1 Création / mise à jour d'outils de communication.....</u>	<u>49</u>
<u>V.1.a Communication par les médias de l'opérateur.....</u>	<u>49</u>
Site internet du site Natura 2000.....	49
Autres supports numériques.....	49
Bulletin d'information municipal.....	49
Revue annuelle : Sell'ta.....	49
Livret estival : le Guiss'Anim.....	49
<u>V.1.b Information dans la presse et autres médias.....</u>	<u>49</u>
Presse quotidienne régionale.....	49
Presse magazine.....	49
Radio.....	49
Télévision.....	49
<u>V.2 Sensibilisation et Animation.....</u>	<u>50</u>
<u>V.2.a Interventions auprès de scolaires et d'étudiants.....</u>	<u>50</u>
Cycle 3 école Sainte-Jeanne d'Arc.....	50
Master 2 Expertise et Gestion de l'Environnement Littoral, IUEM-UBO.....	50
Lycée agricole du Cleusmeur.....	50
Accueil de stagiaires.....	50
Service civique.....	50
<u>V.2.b Sensibilisation et animations auprès du grand public.....</u>	<u>50</u>
Journée de la digue : 2 ^{ème} édition.....	50
Sorties natures.....	51
Mojenn : Skeiz v.2.....	53
<u>V.2.c Maison de la digue : vers une étude de faisabilité et de programmation.....</u>	<u>54</u>
Consultations.....	54
Recherche de partenaires.....	54
<u>V.3 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au delà du site et réseaux connexes.....</u>	<u>56</u>
<u>V.3.a Réseau Natura 2000 et autres réseaux.....</u>	<u>56</u>
<u>V.3.b Association des chargé(e)s de mission Natura 2000 de Bretagne.....</u>	<u>56</u>
<u>V.3.c Représentation de l'association à l'Association des Gestionnaires d'espaces naturels Bretons.....</u>	<u>56</u>
<u>VI Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'actions sur le site.....</u>	<u>57</u>
<u>VI.1 Plan algues vertes des bassins versants du Quilimadec et de l'Alanan.....</u>	<u>57</u>
Étude sur le renforcement de la dénitrification dans l'étang du Curnic.....	57
Étang du pont.....	57
Ramassage des algues vertes.....	57
<u>VI.2 Qualité des eaux de baignade.....</u>	<u>57</u>
<u>VI.2.a Actions de suivi et d'information.....</u>	<u>57</u>
Fermeture saisonnière des plages de la Croix et des Barrachou.....	57
Résultats analyses plages 2018.....	58
<u>VI.2.b Études et recherche des sources de pollutions.....</u>	<u>60</u>
Révision des profils.....	60
<u>VI.2.c Autres aménagements et travaux.....</u>	<u>61</u>
Panneaux d'information des plages.....	61
Nouvelle station d'épuration et élargissement du réseau d'assainissement collectif.....	61
<u>VI.3 Autre : atteintes environnementales et police de l'environnement.....</u>	<u>62</u>
<u>VI.3.a Atteintes et dérangement dans le périmètre du site.....</u>	<u>62</u>
Dépôts de déchets agricoles et brûlages.....	62

Autres dépôts illégaux.....	62
Circulation sur milieux sensibles avec engins motorisés.....	62
Chiens et chevaux sur l'estran.....	63
<u>VI.3.b Atteintes environnementales en périphérie du site.....</u>	<u>63</u>
Remblais et autres atteintes aux zones humides.....	63
Pollutions d'origine agricole.....	63
Autres pollutions.....	64
<u>VI.3.c Autres faits à signaler en périphérie du site.....</u>	<u>64</u>
<u>VI.3.d Lutte contre le Frelon asiatique.....</u>	<u>64</u>
<u>VII Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site.....</u>	<u>67</u>
<u>VII.1 Organisation de la gouvernance du site.....</u>	<u>67</u>
<u>VII.1.a Organisation de réunion(s) du comité de pilotage.....</u>	<u>67</u>
<u>VII.1.b Animation de groupes de travail.....</u>	<u>67</u>
<u>VII.1.c Réunions ou rencontres avec les services de l'État et le CEL.....</u>	<u>67</u>
Action foncière renforcée.....	67
Visites du personnel de du Conservatoire du littoral.....	67
<u>VII.1.d Rencontres et rendez-vous divers.....</u>	<u>69</u>
<u>VII.2 Gestion administrative et financière.....</u>	<u>69</u>
<u>VII.3 Évaluation et mise à jour du Docob.....</u>	<u>69</u>
Travail d'évaluation mené en 2018.....	69
Travail prévu en 2019.....	69
<u>VII.4 Élaboration de la charte.....</u>	<u>69</u>
<u>VIII Synthèse.....</u>	<u>70</u>
<u>Index des figures.....</u>	<u>71</u>
<u>Index des tables.....</u>	<u>71</u>
<u>IX ANNEXES.....</u>	<u>72</u>

I Préambule

I.1 Le Docob et le site Natura 2000

Le site Natura 2000 FR5300043 (Guissény) couvre une superficie d'environ 600 ha dont 60 % environ sur le domaine public maritime (Figure 1). Concernant la partie terrestre, il se situe majoritairement sur la commune de Guissény, en partie sur les communes de Plouguerneau et de Kerlouan. Il est bordé au nord par le site Natura 2000 FR5300017 (Abers – Côtes des Légendes).

Le DOCOB du site de Guissény est validé depuis 2002 et en phase effective d'animation depuis 2003.

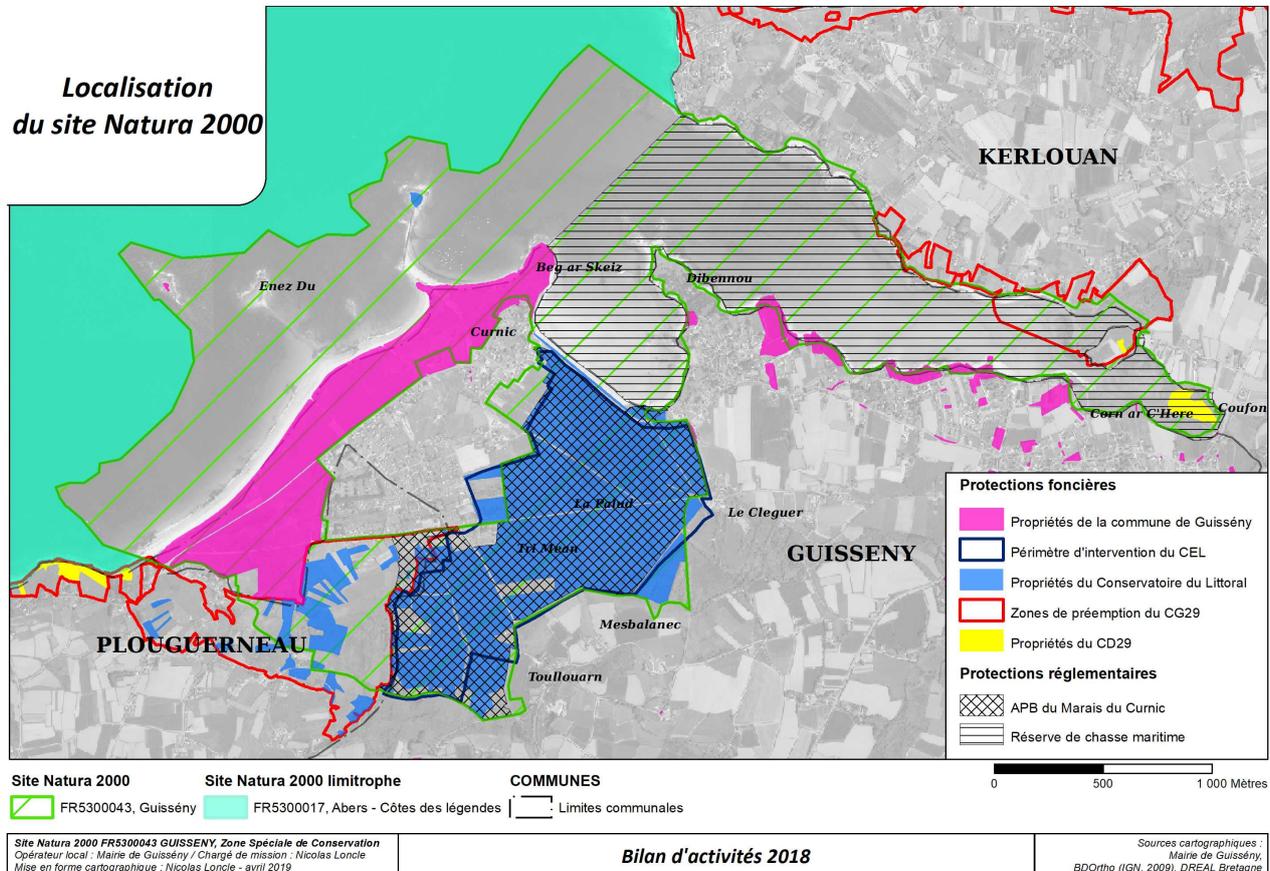


Figure 1. Périmètre du site Natura 2000 FR5300043 Guissény et autres périmètres de protection

I.2 L'animation

I.2.a Structure opératrice

La commune de Guissény est opératrice du site Natura 2000 depuis 1998, le DOCOB est validé depuis 2002. Depuis cette date, la mairie de Guissény est devenue la structure animatrice du DOCOB. La mise en place des actions a réellement débutée en 2003. Depuis 2008, Raphaël RAPIN, maire de Guissény est président du Comité de Pilotage.

Jusqu'à 2008, le temps consacré à l'animation Natura 2000 était de 0,33 ETP. En 2009, 2010, 2011 ce temps est passé à 0,44 ETP. En 2012, 0,4 ETP était attribué à l'animation du site grâce à un report de l'enveloppe 2011 non entièrement utilisée du fait de la vacance du poste pendant 4 mois. Sans ce report, l'enveloppe 2012 était à nouveau de 0,33 ETP. Fin 2012, il était prévu initialement par la DREAL d'attribuer 0,25 ETP au site ; après échange avec la mairie, l'enveloppe a été maintenue à 0,33 ETP depuis 2013. Le temps prévu pour l'animation du DOCOB par le fond Etat/FEADER était ainsi de 105 jours effectifs (711,40h pour l'année soit l'équivalent de 16h par semaine). L'année 2018, correspond à la 16^{ème} année d'animation su site.

Le volume hebdomadaire de travail est de 35h00 dont 14h00 financées par la subvention État/FEADER ; 5h00 sont financées par une subvention du Conseil départemental du Finistère pour la gestion des terrains du Conservatoire du Littoral ; les 14h00 restantes sont financées par la Mairie pour la mise en place d'animation

nature, la coordination de travaux pour la randonnée (GR34 notamment), les travaux littoraux, l'encadrement d'un service. Dans la pratique, la gestion des terrains du Conservatoire du Littoral s'inscrit dans les objectifs Natura 2000 du site. Une partie des actions financées par la Mairie sur fonds propres sont également en lien avec les objectifs Natura 2000, notamment grâce aux animations nature qui permettent de faire découvrir et sensibiliser les habitants et touristes à la richesse et la sensibilité des milieux. Aussi, ce bilan d'activités présente une partie des actions s'inscrivant dans le cadre de ces financements. Il est précisé lorsque nécessaire les affectations financières de certaines actions.

I.2.b Le chargé de mission

Nicolas LONCLE est le chargé de mission depuis septembre 2011. Il a succédé à Annaïg POSTEC, chargée de mission depuis 2003 qui a quitté ce poste fin mai 2011 pour prendre en charge de l'animation du site Natura 2000 Rivière de l'Elorn. Elle a elle-même succédé à Stéphanie ESCHES qui a rédigé le DOCOB de 1999 à 2002.

I.3 Rappel des enjeux et objectifs du Docob

I.3.a Milieux et espèces d'intérêt communautaire

Le site de Guissény, malgré une superficie relativement faible, recèle un nombre important d'habitats (Tableau 1) et d'espèces d'intérêt communautaire (Tableau 2).

Tableau 1. Liste des habitats d'intérêt communautaire recensés sur le site de Guissény

Désignation	Code NATURA 2000 (EUR27)
- bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine	1110
- estuaires	1130
- replats boueux ou sableux exondés à marée basse	1140
- lagunes*	1150
- grandes criques et baies peu profondes (herbiers à <i>zostera marina</i>)	1160
- récifs	1170
- végétation annuelle des lasses de mer	1210
- végétation vivace des rivages de galets	1220
- falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques	1230
- végétation annuelle pionnière à <i>Salicornia</i> et autres, des zones boueuses et sableuses	1310
- prés-salés atlantiques (<i>Glauco-Puccinellietalia</i>)	1330
- fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques	1420
- dunes mobiles embryonnaires	2110
- dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)	2120
- dunes fixées à végétations herbacées (dunes grises)*	2130
- dépressions humides intradunales	2190
- eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses atlantiques à végétation amphibie à <i>Lobelia</i> , <i>Littorella</i> et <i>Isoetes</i>	3110
- prairies à Molinie sur calcaire et argile (= bas-marais acides)	6410
- tourbières hautes actives*	7110

*habitats prioritaires

Tableau 2. Liste des espèces d'intérêt communautaire recensées sur le site de Guissény

Espèce		Statuts de protection		
nom scientifique	nom vernaculaire	Dir. CEE 92/43 - HFF	Convention de Berne	Protection nationale
<i>Liparis loeselii</i> subsp. <i>ovata</i>	Liparis de Loesel	Annexes II et IV	Annexe I	Annexe I
<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	Annexes II et IV	Annexe II	Annexe I
<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	Annexes II et IV	Annexe II	Annexe I
<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	Annexes II et IV	Annexe II	Annexe I

Des phoques gris sont régulièrement observés dans le périmètre du site. Il serait intéressant de pouvoir préciser les fonctionnalités du secteur pour cette espèce.

Autres espèces floristiques remarquables (non exhaustif)

- *Drosera rotundifolia* (Rosolis à feuilles rondes)
- *Salix arenaria* (Saule gris)
- *Otanthus maritimus* (Santoline maritime) - non revu au cours de la dernière décennie
- *Eryngium maritimum* (Panicaut des dunes)
- *Serapias parviflora* (Sérapia à petites fleurs)

Rappelons que la diversité du site est globalement remarquable pour tous les taxons jusqu'à présent étudiés (oiseaux, odonates, insectes aquatiques, plantes notamment).

I.3.b Objectifs de développement durable à partir de 2002

I Maintenir ou améliorer les surfaces et l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaires ainsi que des habitats d'espèces.

En 2002, les surfaces d'habitats d'intérêt communautaire représentaient 445 ha, soit 76 % de la surface totale du site de Guissény. L'objectif était donc de maintenir à la fois les surfaces qu'ils occupaient ainsi que d'assurer le bon état de conservation des habitats terrestres et aquatiques.

Afin de conserver une possibilité d'évolution dynamique, cet objectif s'entendait à l'échelle du site.

II Maintenir les potentialités du site et des habitats naturels.

Il s'agissait de concevoir une utilisation équilibrée des milieux naturels entre les différentes activités touristiques, économiques (en particulier agricoles) et de loisirs, notamment dans une perspective de valorisation et de développement. Pour cela, il était également prévu de maîtriser la fréquentation des sites sensibles et assurer l'information du public.

III Améliorer et gérer le fonctionnement de l'hydrosystème

Intimement lié à l'eau, le site comprend des habitats et espèces dépendant du fonctionnement de l'hydrosystème. Il s'agissait d'entretenir le fonctionnement de l'hydrosystème à l'échelle du site (bassin versant de l'Alanan en particulier) et d'assurer une implication dans les actions déjà existantes à l'échelle du bassin-versant du Quillimadec.

IV Evaluer les résultats

Le Document d'Objectifs est un outil local d'aide à la planification et à la gestion d'un territoire remarquable. Il s'agissait donc de mettre en place des outils d'évaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaires. Il convenait ensuite de suivre et évaluer la mise en œuvre du Document d'Objectifs.

I.3.c Actions à mettre en place

Pour atteindre ces objectifs, 24 mesures ont été identifiées dans le Docob (Tableau 3):

Tableau 3. Liste des mesures faisant l'objet de fiches-actions dans le DOCOB

N° mesure	Intitulé
1	Lutter contre la déprise agricole et adapter les pratiques agricoles aux contraintes écologiques et à la valeur patrimoniale de la zone
2	Réduire les risques de pollutions des eaux de circulation du marais du Curnic
3	Supprimer et empêcher les dépôts polluants
4	Maintenir un paysage ouvert
5	Maîtriser la fréquentation des zones sensibles
6	Réhabiliter les zones dunaires dégradées
7	Suivre les dépressions dunaires artificielles et sables nus favorables à une extension naturelle du Liparis de Loesel et suivre la recolonisation végétale
8	Rechercher et suivre les populations de l'espèce d'intérêt communautaire : Liparis de Loesel (<i>Liparis loeselii</i>)
9	Entretien et/ou restaurer le réseau de fossés et mares
10	Etablir un planning de fauches contrôlées sur les parcelles abritant des pieds de Succise (<i>Succisa pratensis</i>)
11	Rechercher et suivre les populations de l'espèce d'intérêt communautaire : Damier de la Succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)
12	Rechercher et suivre les populations de l'espèce d'intérêt communautaire : Agrion de Mercure (<i>Coenagrion mercuriale</i>)
13	Etablir les potentialités du milieu pour le retour de la Loutre d'Europe (<i>Lutra lutra</i>)
14	Evaluer la prédation potentielle du Vison d'Amérique sur les populations d'anatidés de l'étang du Curnic par un programme de piégeage sélectif
15	Réguler les niveaux d'eau de marais du Curnic
16	Sensibiliser le public
17	Suivre les populations d'oiseaux dans leurs habitats
18	Assurer le suivi administratif et technique lors de l'application du document d'objectifs
19	Mise en place d'un comité de suivi de la phase opérationnelle du document d'objectifs
20	Participer à la réflexion au sein du Comité de Pilotage du bassin versant du Quillimadec
21	Réintroduire l'espèce remarquable Santoline maritime : <i>Otanthus maritimus</i>
22	Suivi cartographique général des habitats naturels et espèces indicatrices de leur état de conservation ainsi que de l'occupation du sol
23	Ramasser les algues vertes échouées sur le littoral
24	Suivre la digue du Curnic

I.4 Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

- **Gestion des habitats et espèces**
- **Accompagnement et suivi des évaluations d'incidences**
- **Suivis scientifiques**
- **Information, communication et sensibilisation**
- **Veille à la cohérence des politiques publiques**
- **Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site**

II Gestion des habitats et espèces

II.1 Animation des contrats Natura 2000

Depuis 2003, 23 contrats Natura 2000 ont ainsi été signés dont certains ont fait l'objet d'avenant (Tableau 4, page 13).

Animation des quatre contrats entretien par pâturage signés fin 2016

L'animation pour ces contrats en 2018 a été consacré aux échanges avec les particuliers signataires en 2016 et au suivi des pratiques et parcelles sur le terrain. La demande administrative de paiement est assurée par la mairie de Guissény, les contractants s'appliquent à fournir un cahier de pâturage renseigné précisément. Les demandes de paiement pour les 15 premiers mois des contrats (1^{er} octobre 2016 au 31 décembre 2017) ont été déposés fin août 2018. Les outils informatiques de suivi des contrats ont été modifiés afin d'avoir une saisie plus rapide permettant notamment un calcul facile des charges de pâturage.

La Figure 2 (page 16) et la Figure 3 (page 17) localisent les zones contractualisées pour l'entretien par pâturage et financés par ces contrats Natura 2000.

Dépôts et acceptations de nouveaux contrats

Malgré un calendrier peu favorable avec un lancement officiel en période estivale (12 juillet) et un dépôt à la rentrée (7 septembre), 5 projets de contrats ont été déposés pour le site de Guissény dans le cadre l'appel à projet régional 2018.

Renouvellement des contrats entretien par pâturage

Le maintien des actions d'entretien par les particuliers et agriculteurs engagés est prioritaire. Aussi, quatre nouveaux contrats pour les particuliers (Gilbert ABHERVE, Daniel ANQUEZ, Emile BRAMOULLE, Pierrick MELLOUET) ont été déposés et acceptés. Il n'y aura donc pas de période blanche cette fois-ci pour les contrats. De plus, les montants de rémunération ont été revus à la hausse (équivalents à ceux de 2012) : en effet, étant donné la faiblesse des crédits disponibles (100 % Etat à cause de l'impossibilité de faire appel du FEADER faute de procédure opérationnelle), nous n'avions pas intégré le montage/démontage des clôtures mobiles.

Dans la continuité des contrats précédents, les cahiers des charges ont été légèrement modifiés pour permettre une gestion adaptative et laisser la possibilité d'expérimenter des évolutions dans la conduite du pâturage.

Entretien et restauration de la tourbière et des prairies à succise d'An Isquin

Le secteur d'An Isquin est d'une très grande richesse biologique. L'évolution spontanée des végétations (roselières, saulaies, cariçaias, molinaies) est défavorable à la conservation de plusieurs habitats et espèces d'intérêt communautaire. Depuis plusieurs années, la mairie souhaitait déposer des contrats mais faute de crédits régionaux suffisants, les projets ont été mis en suspens.

Faute d'action depuis 2012, la quasi-totalité du secteur nécessite des interventions d'entretien ou de restauration. C'est donc un projet assez important qui a été déposé prévoyant :

- Coupe et débardage de saules
- Broyage de molinaies denses
- Fauche exportation de roselières, de cariçaias, de prairies à succises

Le calendrier initial prévoyait de mener une partie des actions au printemps 2019 (fauche de roselière et coupe de saules) puis de reconduire l'action au printemps 2020, la fauche des roseaux au printemps étant plus efficace pour limiter durablement les phragmites qui n'ont alors pas encore reconstitués leurs réserves. Faute de temps pour monter sereinement la consultation des entreprises et l'encadrement des travaux, les opérations printanières auront lieu en 2020 et 2012. Les autres travaux sont prévus au début de l'automne afin de permettre au Damier de la succise de terminer son cycle. La zone accueillant le Liparis de Loesel, il conviendra de limiter l'intervention pour ne pas impacter les pieds.

Autres projets de contrats

Modifications de franchissements hydrauliques

Plusieurs projets de contrats ont été initiés depuis 2016 : travaux d'amélioration hydraulique (modification de franchissements). Les éléments techniques sont prêts, les estimations financières sont affinées, mais les délais étaient courts pour disposer notamment d'une délibération pour le dépôt d'un dossier complet de même qu'il manque le dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau.

Mise en défens des végétations dunaires

Une cartographie et une estimation des besoins a été réalisée au premier trimestre 2018. Faute de temps, ces éléments techniques et financiers n'ont pu faire l'objet d'un dépôt sous forme de contrat Natura 2000.

Système dunaire : projet de réensablement

Dans le cadre du suivi morpho-sédimentaire du système dune-plage du Curnic au Vougo., les volumes sédimentaires perdus ou accumulés depuis 2004 ont été mesurés. Un projet de réensablement est envisagé qui suppose idéalement de déplacer plusieurs dizaines de milliers de m³ de sable. Cette opération serait accompagnée d'un suivi scientifique permettant de mesurer la pertinence et le bénéfice d'une telle opération qui vise à soutenir les processus naturels plutôt qu'à intervenir sur le trait de côte. Faute de temps, ce projet n'a pas avancé en 2018 mais demeure d'actualité.

Tableau 4. Liste des contrats signés de 2003 à 2016

N°	Contrat n°OSIRIS	Bénéficiaire	Montant total	Date signature	Actions prévues	Habitat / Espèce concernées	Surface ou nb	Mesures du Docob liées	Avancement
Contrats signés pour la période 2003/2008									
1	029NA030001	GAEC PASCOËT	1 727 €	Décembre 2003	Fauche tardive/pâturage extensif	Prairies humides	5,58 ha	ACTION 1	Contrat terminé
2	029NA030002	Mairie de Guissény	21 401 € (4 280 € à la charge de la mairie)	Décembre 2003	Entretien de la dunes grises + pause d'un escalier amovible	Dunes Grises H 2130	Ponctuel	ACTION 6	Contrat terminé
Contrats signés pour la période 2004/2009									
3	029NB040002	Michel CARADEC	5 228,40 €	Décembre 2004	Fauche tardive/pâturage extensif	Prairies humides	8 ha	ACTION 1	Contrat terminé
4	029NB040003	Dominique CHRISTIAN	12 884 €	Décembre 2004	Ouverture des prairies humides par la coupe de saules	H 2190	6,84 ha	ACTION 4	Contrat terminé
5	029NB040004	Emile BRAMOULE	722 €	Décembre 2004	Pâturage équin	H 2190	10 ha	ACTION 4	Contrat terminé
1bis	029NB040006	GAEC PASCOËT	1 362,35 €	Avenant décembre 2004	Fauche tardive/pâturage extensif	Prairies humides	2,30 ha	ACTION 1	Contrat terminé
Contrats signés pour la période 2005/2010									
1ter	029NB050003	GAEC PASCOËT	2 317,86 €	Avenant décembre 2005	Fauche tardive/pâturage extensif	H 6410	5,31 ha	ACTION 1	Contrat terminé
3bis	029NB050005	Michel CARADEC	1 465 €	Avenant décembre 2005	Fauche tardive/pâturage extensif	Prairies humides	2,29 ha	ACTION 1	Contrat terminé
6	029NA050004	Mairie de Guissény	5 508 € (dont 1 100 à la charge de la mairie)	Décembre 2005	Liparis/tourbière	H 2190, E1 903 H 6410, H 7710	2 ponctuel	ACTIONS 1, 4, 8	Contrat terminé
Contrats signés pour la période 2006/2011									
7	029NA060007	Daniel ANQUEZ	12 305 €	Décembre 2006	Pâturage équin et coupe de saules	H 2190 H 2130	19 ha	ACTION 4	Contrat terminé
8	029NA060006	Gilbert ABHERVE	708 €	Décembre 2006	Pâturage équin	H 2190	2 ha	ACTION 4	Contrat terminé
Contrats signés pour la période 2007/2012									
9	32308D029000003	Mairie de Guissény	10 300 €	Décembre 2007	Fauche Prairies An Isquin et Curage de canaux	E 1044 E1903	2 ha et 1600ml	ACTIONS 1, 9, 10, 12	Contrat terminé en 2012

Bilan de l'animation du Docob du site Natura 2000 FR5300043 (Guissény) – année 2018

N°	Contrat n°OSIRIS	Bénéficiaire	Montant total	Date signature	Actions prévues	Habitat / Espèce concernées	Surface ou nb	Mesures du Docob liées	Avancement
10	32308D029000008	Mairie de Guissény	21 400 €	Décembre 2007	Dessouchages de saules et Invasives	H 2190 E1903	5 ha	ACTION 4	Contrat terminé en 2011
Contrats signés pour la période 2008/2013									
11	32309D029000015	Mairie de Guissény	8 520 €	Décembre 2008	Fauche roselière An isquin	H 6410 H 7110	2,4 ha	ACTION 1	Contrat terminé
Contrats signés pour la période 2009/2014									
12	32309D029000003	Mairie de Guissény	7 448 €	Décembre 2009	Curage Alanan + décharge sauvage	H 1150 H 2190	300 ml 300 m2	ACTIONS 3, 4, 9, 15	Contrat en cours
13	32309D029000011	Mairie de Guissény	4 741 €	Décembre 2009	Espèces invasives (herbe de la pampa)	E 1903, E 1065 E 1044, H2 190	19 plants	ACTION 4	Contrat en cours
Contrats signés pour la période 2010/2015									
14	32310D029000017	Mairie de Guissény	14 000 €	Décembre 2010	Entretien de la dune grise	H 2130	5 ha	ACTION 4	Contrat terminé en 2013
			4 800 €		Élimination Espèces invasives sur les dunes grises	H 2130	0,5 ha	ACTION 4	
			7 656 €		Entretien des dépressions humides intradunales par de la fauche	H 2190	3,5 ha	ACTION 4	
			10 150 €		Restauration de la tourbière	H 2190	2,4 ha	ACTION 4	
			600 €		Fauche des prairies humides	H 2190	3 ha	ACTION 4	
			3 645,54 €		Réensablement du cordon dunaire	H 2130	3 unités	ACTION 6	
10bis	32310D029000020	Mairie de Guissény	8 250 €	Décembre 2010	Broyage des souches de saules	H 2190	1 unité	ACTION 4	Contrat terminé en 2011
Contrats signés pour la période 2012/2014									
15	32312D029000023	Mairie de Guissény	25 144,10 €	Septembre 2012	Mise en défens des habitats dunaires et des falaises	H 1210, H 1230, H 2110, H 2120, H 2130*	2640 ml	ACTION 5 & ACTION 6	Contrat terminé en 2014
15bis	32312D029000004	Mairie de Guissény	1 682,20 €	Novembre 2012			1431 ml		Contrat terminé en 2014
16	32312D029000016	Gilbert Abhervé	2 142 €*	Septembre 2012	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts	E 1903, A274 H 2190, H 1150	1,85 ha	ACTION 4	Contrat terminé en 2014
17	32312D029000017	Emile Bramoullé	6 915 €*	Septembre 2012	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts	E 1903, A274 H 2190, H 2130, H 1150	8,05 ha	ACTION 4	Contrat terminé en 2014
18	32312D029000018	Daniel Anquez	11 850 €*	Septembre 2012	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts	E 1903, H 2130, H 2170H , H 2190,	14,78 ha	ACTION 4	Contrat terminé en 2014
19	32312D029000019	Pierrick Mellouet	4 635 €*	Septembre 2012	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts	A274 H 2190, H 1150	5,49ha	ACTION 4	Contrat terminé en 2014

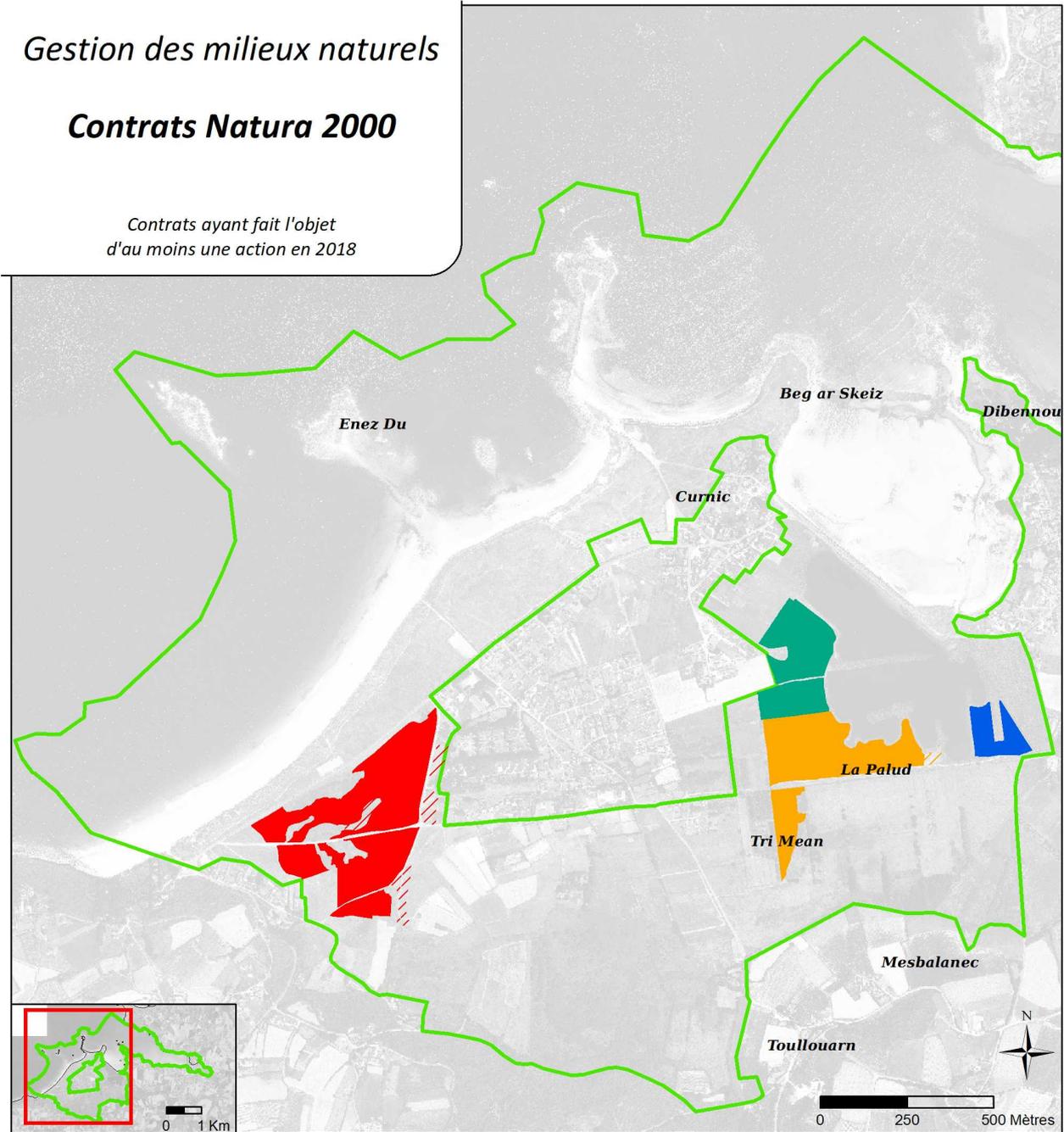
Bilan de l'animation du Docob du site Natura 2000 FR5300043 (Guissény) – année 2018

N°	Contrat n°OSIRIS	Bénéficiaire	Montant total	Date signature	Actions prévues	Habitat / Espèce concernées	Surface ou nb	Mesures du Docob liées	Avancement
Contrats signés pour la période Octobre 2016/ Décembre 2018									
20	76616D029000012	Gilbert Abhervé	1 302 €	Octobre 2016	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts (N03Ri)	E 1903, A274 H 2190, H 1150*	1,70 ha	ACTION 4	Contrat terminé au 31/12/2018
21	76616D029000013	Daniel Anquez	6 744 €	Octobre 2016	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts (N03Ri)	E 1903, H 2130*, H 2170H , H 2190,	9,99 ha	ACTION 4	Contrat terminé au 31/12/2018
22	76616D029000014	Emile Bramoullé	2 829 €	Octobre 2016	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts (N03Ri)	E 1903, A274 H 2190, H 2130*, H 1150*	8,01 ha	ACTION 4	Contrat terminé au 31/12/2018
23	76616D029000015	Pierrick Mellouet	3 965 €*	Octobre 2016	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts (N03Ri)	A274 H 2190, H 1150*	5,26 ha	ACTION 4	Contrat terminé au 31/12/2018

Gestion des milieux naturels

Contrats Natura 2000

Contrats ayant fait l'objet
d'au moins une action en 2018



Contrats Natura 2000 :

Contrats particuliers

- 76616D029000012, ABHERVE Gilbert
- 76616D029000013, ANQUEZ Daniel
- 76616D029000014, BRAMOULLE Emile
- 76616D029000015, MELLOUET Pierrick

▨ Zone engagée au contrat 76616D029000014 E. BRAMOULLE mais non pâturée sur l'année civile 2017

▨ Zone engagée au contrat 76616D029000013 D. ANQUEZ mais non pâturée sur l'année civile 2017

Site Natura 2000 ▭ FR5300043, Guissény



Site Natura 2000 FR5300043 GUISSÉNY, Zone Spéciale de Conservation
Opérateur local : Mairie de Guissény / Chargé de mission : Nicolas Loncle
Mise en forme cartographique : Nicolas Loncle - avril 2019

Bilan d'activités 2018

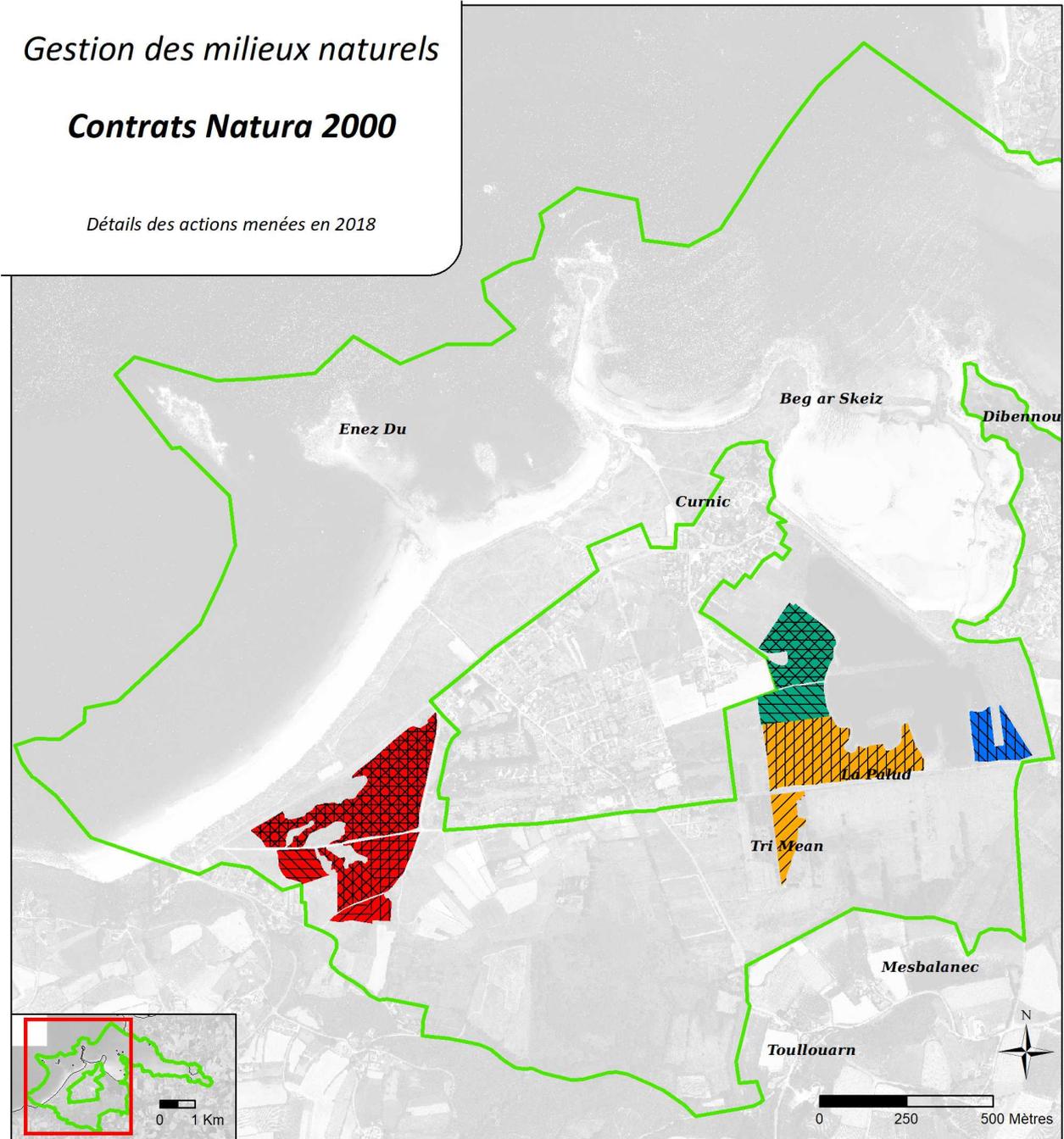
Sources cartographiques : Mairie de Guissény ; DREAL Bretagne ; Mégalis Bretagne et collectivités territoriales bretonnes

Figure 2. Zones sous Contrat Natura 2000 ayant fait l'objet d'au moins une action en 2018

Gestion des milieux naturels

Contrats Natura 2000

Détails des actions menées en 2018



Contrats particuliers :

Contrat 76616D029000012 (ABHERVE Gilbert)

 Pâturage équin

Contrat 76616D029000013 (ANQUEZ Daniel)

 Pâturage à l'attache avec 2 à 3 poneys (nord route) ; 2 chevaux en enclos restreints (sud route)

Contrat 76616D029000014 (BRAMOULLE Emile)

 Pâturage équin

Contrat 76616D029000015 (MELLOUET Pierrick)

 Pâturage bovin et équin

Périodes de pâturage

|||| Hiver // // Printemps ——— Eté \ \ \ \ Automne

Site Natura 2000

 FR5300043, Guissény



La période de pâturage est indicative et ne signifie pas que l'ensemble d'une saison est concernée. De façon assez arbitraire, il a été indiqué la saison à partir d'au moins une semaine de pâturage sur cette saison. Pour des dates et périodes précises, se référer aux cahiers de pâturage.

Les écoupages par secteur peuvent être différents de ceux réellement pratiqués : les pratiquants cloisonnent ou pas les zones.

Pour la zone de pâturage avec des poneys à l'attache, même si nous disposons du schéma de rotation annuel, il est plus

Site Natura 2000 FR5300043 GUISSÉNY, Zone Spéciale de Conservation
Opérateur local : Mairie de Guissény / Chargé de mission : Nicolas Loncle
Mise en forme cartographique : Nicolas Loncle - avril 2019

Bilan d'activités 2018

Sources cartographiques : Mairie de Guissény; DREAL Bretagne; SHOM; Mégalis Bretagne et collectivités territoriales bretonnes

Figure 3. Détails des actions menées dans le cadre de contrats Natura 2000 en 2018

II.2 Animation des MAEC

II.2.a Présentation du projet agro-environnemental

Un nouveau projet agro-environnemental a été élaboré fin 2014 et début 2015. Le territoire du site Natura 2000 de Guissény est associé aux territoires du bassin versant du Quilimadec-Alanan, de l'Aber Wrac'h amont et du site Natura 2000 de Langazel. Les différentes mesures ont été résumées dans le bilan d'activités 2015. Le Tableau 5 liste les mesures envisagées sur le site Natura 2000 et à sa périphérie immédiate. Les trois premières mesures sont des mesures pour les zones à enjeu biodiversité et les deux dernières sur des zones à enjeu eau. Sur le marais les deux types de mesures sont mobilisables.

Tableau 5. Liste des MAEC prévues sur le marais du Curnic

Code mesure	Libellé mesure	Montant unitaire annuel en €	Unité	Type de couvert	Engagement unitaire 1	Engagement unitaire 2
BR_BLBD_GC02	mise en herbe et absence de fertilisation	338,76	S	grandes cultures	Couver_06	Herbe_03
BR_BLBD_HE04	absence de fertilisation et réduction de la pression au pâturage	159,90	S	surfaces en herbe	Herbe_03	Herbe_04
BR_BLBD_HE05	absence de fertilisation et gestion de l'herbe par la fauche	326,18	S	surfaces en herbe	Herbe_03	Herbe_06
BR_BLEA_HE01	gestion de l'herbe par pâturage limité	159,90	S	surfaces en herbe	Herbe_03	Herbe_04
BR_BLEA_HE02	gestion de l'herbe par la fauche	326,18	S	surfaces en herbe	Herbe_03	Herbe_06

II.2.b Synthèse sur la signature des MAEC

En 2015, le GAEC de Keroulidic et le GAEC Pascoët ont engagé des MAEC (Tableau 6 ; Figure 4, page 19). Il n'y a pas eu de nouvelles signatures de MAEC et pas de véritables projets à l'étude ; certaines parcelles en cours d'acquisition par le Conservatoire du littoral pourraient être engagées mais les ventes ne sont pas finalisées.

Tableau 6. Mesures et superficies engagées en MAEC depuis 2015

Cahier des charges		Contractant	Superficies en ha		
Code	Intitulé		dans le site	en périphérie	Total
BR_BLBD_HE04	absence de fertilisation et réduction de la pression au pâturage	GAEC de Keroulidic	1,78	1,51	3,29
		GAEC Pascoët	4,52		4,52
BR_BLBD_HE05	absence de fertilisation et gestion de l'herbe par la fauche	GAEC de Keroulidic	10,84	4,05	14,89
		GAEC Pascoët	7,50		7,50
BR_BLEA_HE01	gestion de l'herbe par pâturage limité	GAEC de Keroulidic	0,28	0,21	0,49
		GAEC Pascoët	0,27		0,27
BR_BLEA_HE02	gestion de l'herbe par la fauche	GAEC de Keroulidic	0,64	0,42	1,06
		GAEC Pascoët	0,23	0,37	0,60
Total			26,07	6,56	32,63

II.2.c Accompagnement des agriculteurs dans la mise en place de MAEC

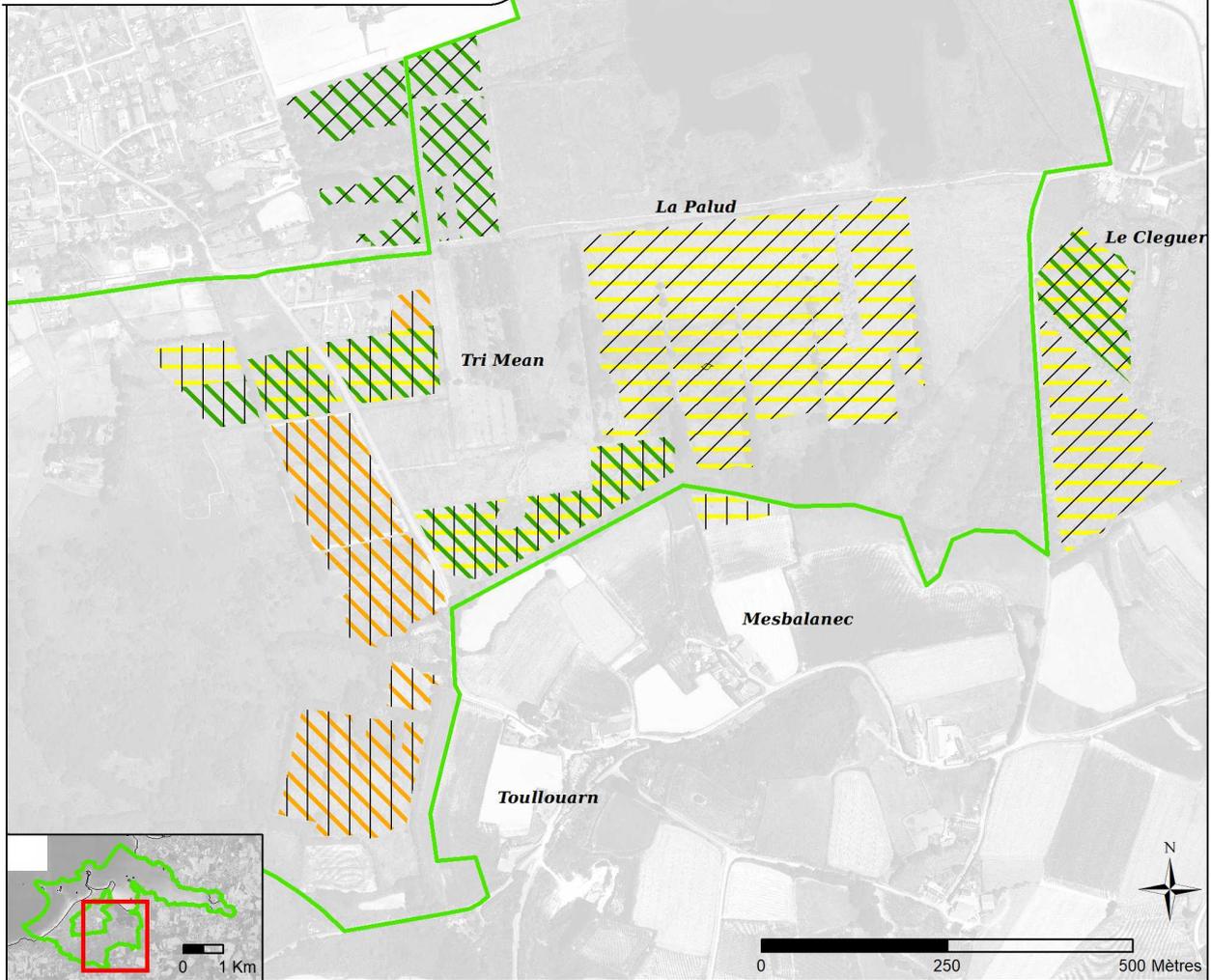
Les deux GAEC ont été rencontrés ou des échanges téléphoniques ont eu lieu pour faire un point sur les pratiques.

II.2.d Mesures réalisées

La météo favorable a permis aux exploitants de réaliser une fauche des parcelles dans de bonnes conditions de praticabilité. La grande parcelle de la palud, fauchée par le GAEC de Keroulidic n'a par contre été fauchée que tardivement (août) : cette situation est favorable pour la principale espèce cible, à savoir le Liparis de Loesel. La redécouverte de l'espèce courant juillet 2017 avait permis d'exclure de la fauche un secteur de quelques dizaines de mètres carrés, en espérant que l'espèce puisse accomplir son cycle. Ce secteur non fauché a été maintenu en 2018 (cf. page 42).

Gestion des milieux naturels Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

Surfaces engagées et actions menées en 2018



MAEC

Contractants MAEC

- | | GAEC PASCOET
- / / GAEC de KEROLIDIC

Types de gestion

- Pâturage équin (par Sandrine LE GOFF Hipporëve)
- Fauche avec exportation
- Pâturage bovin
- Non fauché : présence liparis

Site Natura 2000

FR5300043, Guissény

Les MAEC en vigueur sur le site ont débuté en 2015 et sont prévues pour la période 2015-2020.

Pour une carte présentant les cahiers des charges pour chaque lot, nous renvoyons vers le bilan d'activité 2016.

A noter qu'un 'lot engagé en fauche n'a plus d'accès (la buse a été supprimée sans savoir qui en est à l'origine). Il n'est donc pas possible d'y



Site Natura 2000 FR5300043 GUISSÉNY, Zone Spéciale de Conservation
Opérateur local : Mairie de Guissény / Chargé de mission : Nicolas Loncle
Mise en forme cartographique : Nicolas Loncle - avril 2019

Bilan d'activités 2018

Sources cartographiques :
Mairie de Guissény,
BDOrtho (IGN, 2009), DREAL Bretagne

Figure 4. Surfaces engagées en MAEC ayant fait l'objet d'une gestion ou désengagées en 2018

II.3 Animation de la charte Natura 2000

Aucun travail sur la charte Natura 2000 en 2018.

II.4 Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

La gestion du site Natura 2000 se fait en grande partie par les contrats Natura 2000 et les contrats agricoles (MAEC). Il existe d'autres modes d'action et de financement. Ces sources de financement peuvent parfois couvrir des zones concernées par un financement Natura 2000, mais il s'agit généralement d'une action de nature différente (Figure 7, page 24).

Les autres actions menées sur le site et ne relevant pas de contrats Natura 2000 ou de MAEC sont présentées aux Figure 9, Figure 14 et Figure 16. Il représente indifféremment des actions menées dans le cadre de l'animation du DOCOB ou des terrains du Conservatoire du Littoral.

II.4.a Gestion des terrains du Conservatoire du Littoral et de la mairie

Le marais du Curnic est en grande partie propriété du Conservatoire du Littoral. Une convention tri-partite (Conservatoire du littoral - Conseil départemental 29 - Mairie de Guissény) définit la Mairie de Guissény comme gestionnaire délégué du site. Le Conseil départemental du Finistère apporte une subvention annuelle affectée à la fois aux travaux sur le site et à la fois au fonctionnement du poste de chargé de mission. Le chargé de mission assure notamment le travail de liaison avec le Conservatoire du Littoral et le Conseil départemental, qu'il s'agisse de relations entre la mairie et ces institutions ou avec des particuliers et des agriculteurs.

Les autres missions sont notamment : réunions, réalisation d'appel d'offres, études des devis, suivi des chantiers, suivi des factures, suivis sur le terrain, mise en valeur de la Maison de la digue, etc.

La majorité des travaux conduits s'accordent avec les objectifs définis pour le site Natura 2000. En 2018, les actions de gestion plus spécifiquement menées dans ce cadre (sauf précisions) sont présentées dans le Tableau 7.

Travaux de gestion hydraulique

En 2018, seul l'entretien annuel des principaux drains est à signaler. Il n'y a donc pas de carte spécifique précisant les travaux d'entretien.

Ruisseau de Toulouarn à Trimean

Il était envisager des travaux de changements de franchissements au niveau des accès de champs. Il s'agissait de poser des buses plus larges que celles présentes qui génèrent un ralentissement et même une stagnation en amont, ce qui est défavorable pour l'agrion de mercure. Cette stagnation est également un argument de la part de riverains pour une action d'entretien dont l'efficacité pour l'écoulement reste discutable (cf. bilan d'activités 2016). Faute de temps, la mesure techniquement définie et financièrement estimée n'a pas été lancée (recherche de financement et dossier lois sur l'eau sont à réaliser).

Désensablement des clapets de l'écluse

Le service technique désensable régulièrement (environ 1 fois par mois) l'écluse juste à l'aval des clapets. Le sable dégagé est posé à une centaine de mètres au niveau d'un secteur de dune en érosion. L'étude lancée en 2018 vise à mieux comprendre le processus d'ensablement au niveau des clapets.

Étude sur l'ensablement des clapets et le fonctionnement sédimentaire de la baie

Fin 2017, **une convention de partenariat a été établie entre le Conservatoire du Littoral, l'UBO (laboratoire Géomer) et la mairie de Guissény**. L'étude a été réalisée dans le cadre d'un stage de Master au printemps-été 2018 par Constance VERNES sous la direction scientifique de Serge SUANEZ.

Fermeture par la roselière à l'exutoire de l'étang

Les travaux envisagés à l'exutoire de l'étang pour améliorer l'écoulement, n'ont pas été réalisés. Dans le cadre de l'étude précédemment mentionnée sur les clapets, l'évacuation des eaux du marais sera étudiée et l'impact de l'évolution de la végétation pourra être pris en compte.

Réparation et entretien de la digue du Curnic

Travaux de maçonnerie

Il n'y a pas eu de travaux de maçonnerie sur la digue du Curnic en 2018.

Entretiens ponctuels

Au cours des visites de suivi de dommages (cf. IV.1.j - Suivi de la digue du marais du Curnic, page 46), Nicolas LONCLE réalise des réparations temporaires en calant des blocs pour les trous de taille modeste. Aucun dommage n'a nécessité l'intervention du service technique pour une réparation avec du mortier de ciment.

Tableau 7. Actions spécifiques dans le cadre de la gestion des terrains du Conservatoire du Littoral

Type d'action	Description	Réalisation / fourniture ^F	Dépense (TTC) Hors temps de travail agents collectivités <i>En italique : prise en charge par CEL</i>	Recette
Entretien de la digue	Travaux de maçonnerie Réparation défauts constatés entre marées de vive eau	Service technique / chargé de mission	-	-
Restauration de milieux	Coupe de saules, de prunelliers et talutage rémanents subsistants	Bénévoles (IREO + Emile Bramoullé) / chargé de mission	-	-
Achat de matériel	Pas d'achat de matériel en 2018		-	-
étude ensablement des clapets et fonctionnement sédimentaire	Location de panneaux d'exposition sur les libellules « les filles de l'air » à l'association Eau et rivières de Bretagne de fin juin à fin août 2017	UBO – Géomer	<i>CEL : 5 000 € Mairie : 1 000 €</i>	-

Restauration de prairies à Trimean / La Palud

La parcelle broyée en 2016 a retrouvé dès 2017 un aspect prairial. La repousse de la végétation a été progressive et l'entretien par pâturage a démarré à l'automne 2018.

Entretien du fossé à l'est de la parcelle reporté

Il était prévu d'entretenir le fossé à l'est de la parcelle, celui-ci demeurant encombré par des branches issues de l'opération de débardage. Faute de praticabilité suffisante, l'opération avait été reportée à la fin de l'été 2018. L'opération n'a finalement pas été réalisée. La végétation qui s'y est développée est tout de même assez favorable en comparaison avec la quasi-absence de végétation lorsque les cyprès recouvraient le fossé, l'écoulement est correct et une intervention mécanique ne sera peut-être pas nécessaire ou pourrait être limitée au déblai de quelques branches.

Aménagement d'une passerelle reporté

A l'occasion de l'entretien du fossé, il était prévu d'approcher des matériaux pour réaliser une passerelle pour les chevaux entre les deux prairies, au dessus du fossé mentionné précédemment. Les matériaux n'ont pas été acheminés et la passerelle n'a toujours pas été construite.

Mise en place du pâturage d'entretien

Le pâturage équin (Émile BRAMOULLÉ) a démarré à l'automne. La bande ouest a été fauchée au printemps et pâturée à l'automne par des vaches bretonne pie-noire (Pierrick MELLOUËT).

Projet de mare

Il serait envisageable de créer une mare au sein de la prairie restaurée, qui aurait un intérêt à la fois pour les espèces sauvages et pour les chevaux. Faute de temps, le projet n'a pas été avancé mais il pourrait s'inscrire dans le cadre de la restauration d'habitats favorables au Phragmite aquatique.

Restauration de prairies dunaires sur la Palud

Historique de gestion et problématique

Plusieurs opérations de coupes de saules ont été organisées sur la palud afin de maintenir ou restaurer les prairies de type dunaire présentant à la fois des faciès humides ou mésophiles. Ces prairies sont favorables à plusieurs espèces d'orchidées et sont pâturées dans le cadre d'un contrat Natura 2000 en hiver jusque la fin avril-début mai. Le pâturage ne s'exerçant pas au printemps et en été, la pression est insuffisante pour cantonner le développement des saules, bien que les extrémités des pousses de ces derniers soient fortement consommées

par les chevaux en fin d'hiver.

Des coupes régulières de saules apparaissent donc une action indispensable pour maintenir les prairies. Toutefois, l'ombrage de certains saules pourraient être favorables au maintien d'une ambiance fraîche pour au moins une station de *Liparis de Loesel*, aussi certains individus ont été laissés en place. Un élagage serait tout de même à envisager pour ces derniers.

Pas de lots de bois en 2018

Il n'y a pas eu de lots de saules en 2018. Les bénéficiaires ont manifesté leur intérêt de couper à nouveau. Face aux difficultés des volumes à traiter et au coût de l'opération, il a été jugé préférable d'attendre avant de relancer une autre opération et privilégier l'entretien de la zone ré-ouverte.

Chantier de bénévoles pour la coupe des rejets de saules

Une classe du lycée l'IREO, encadrée par Sylvie VÉRON, a participé à la limitation des rejets de saules pour un chantier d'une demi-journée (Figure 5). En préalable à l'intervention, les intérêts et enjeux du site Natura 2000 ainsi que de l'opération ont été présentés aux élèves. Le groupe a été assisté par Émile BRAMOULLÉ, engagé par un contrat Natura 2000 sur cette zone. En plus des saules, un massif de prunellier en expansion a été limité.



Figure 5. Coupe de rejets de saules - Chantier Cleusmeur 28 mars 2018

Les branches de saules et de prunelliers ont été rassemblés et stockés au pied d'un saule sous forme d'un tas peu encombrant.

II.4.b Travaux post-tempêtes : restauration du GR34, des dunes et des accès plages

L'érosion consécutive aux tempêtes de l'hiver 2014 a nécessité des réparations réparties de 2014 à 2016. En 2018, il n'y a pas eu de travaux, mais il reste plusieurs travaux à mener pour restaurer la continuité du GR34 et certains accès aux plages.

Continuité du GR34

Nouveaux échanges avec des propriétaires

Des échanges courrier et courriel ont eu lieu avec Monsieur DUNEAU, propriétaire à la pointe des Dibennou. Il s'agissait de discuter des possibilités de tracés après la poursuite de l'érosion en différents secteurs. Un plan et des schémas d'implantation ont été soumis début février mais les réponses ayant tardé à venir (fin septembre), le dossier n'a pu être avancé.

Chemin de Tresseni

La continuité du GR34 au niveau d'Aod An Ti Hard (plage du corps de garde) est problématique depuis de nombreuses années. Après concertation avec les propriétaires riverains et la DDTM, une solution technique était en cours de définition. Finalement, les propriétaires ont décidé de réaliser eux-mêmes les travaux (construction d'un mur avec passage du GR34 en sommet. Conformément aux consignes de la DDTM et de la mairie, le muret a été construit en limite de bornage et l'aménagement hétéroclite (barrières, végétation, terre) débordant sur le DPM progressivement supprimé (Figure 6).

Le mur a été poursuivi en 2018 mais n'est toujours pas terminé. Il reste donc toujours à aménager convenablement l'accès à la plage ainsi que réparer les barrières d'ensablement sur ce secteur.

Accès plage

Escalier de Gwenn Drêz

L'escalier amovible repositionné en 2014 puis 2016 a conservé sa stabilité et son pied a été fortement ensablé.

Autres accès

La recherche de solutions techniques sur les aménagements à réaliser pour améliorer plusieurs accès ont été mis en suspens en 2018 faute de temps.



Figure 6. Avancement du mur maçonné au bout du chemin de Tresseni (en haut 2017 et en bas à l'issue de l'été 2018)

Figure 7. Modes de financement des actions

II.4.c Actions de gestion réalisées par le chargé de mission

Par sa présence sur le terrain, le chargé de mission est à même de relever des problèmes liés à la gestion des milieux et d'effectuer des actions de gestion demandant peu de temps. Par exemple, des macro-déchets sont ponctuellement ramassés.

Limitation d'espèces végétales invasives

Herbe de la pampa

Des pieds d'Herbe de la pampa ont été arrachés de la dépression dunaire aménagée en 2000, station où est présent le Liparis de Loesel. Les plus petits pieds ont été arrachés en 2017, les pieds subsistants (environ 5), plus gros mais encore non mature, ont été déracinés lors d'un chantier bénévole avec l'IREO fin mars (Figure 8).



Figure 8. Suppression de pieds d'Herbe de la pampa de la dépression à liparis (SEC-1) - chantier Cleusmeur 28 mars

Ail à tige triquètre (Allium triquetrum)

Il n'y a pas eu d'arrachages de bulbe d'ail triquètre en 2018. Les bulbes supprimées en 2016 au pied de la digue, ne sont pas réapparues. Par contre, l'espèce s'étend le long de la route de Penn-An-Dig et colonise les abords de la maison de la digue.

Griffes de sorcières (Carpobrotus sp.)

Comme prévu, des jeunes pousses de griffes de sorcières ont été observées suite au chantier d'arrachage à Porz Ar Bagou mené en 2016 dans le cadre du chantier international avec l'association Gwennili. Il n'y a pas eu de passage en 2018 pour contrôler les repousses. Il sera indispensable de faire un ou plusieurs passages en 2019 afin de ne pas perdre le bénéfice de l'opération.

II.4.d Actions de gestion sans financement

Gestion agro-pastorale au Curnic

Pâturage et fauche

Des actions de gestion sont conduites également sans financement. Il s'agit de pâturage par des particuliers, un agriculteur et des professionnels équestres - centre équestre hipporêve- (Figure 9, page 28).

Les animaux de Michel CARADEC, agriculteur à la retraite, sont en en pâturage sur la parcelle du Cleger (Est de la

palud), mais seulement deux animaux étaient présents, la charge semble insuffisante pour limiter le développement des joncs notamment.

Des terrains sont mis à disposition sans contre partie financière, dans une démarche en partie expérimentale avec un professionnel équestre. Le centre équestre « Hipporève » représenté par Sandrine LE GOFF a mis des chevaux sur certaines parcelles engagées en MAEC avec le GAEC PASCOËT, après la fauche ou en absence de fauche afin d'essayer de limiter le développement des joncs ou sur les parcelles plus difficiles d'accès.

Sandrine LE GOFF a reconduit semble-t-il le pâturage sur un secteur de roselière vers An Isquin (terrains du CEL A101, A102 et A167), un essai de défrichement avait été initié en 2015 sur proposition de Nicolas LONCLE, à titre expérimental. La parcelle E536 à Plouguerneau acquise en 2016 par le Conservatoire du Littoral a été pâturée pour la première fois en 2017 par les chevaux de Sandrine LE GOFF. L'autorisation a été reconduite pour 2018¹.

Sandrine LE GOFF a demandé l'autorisation de faucher la bande d'herbe le long du chemin traversant la palud pour faire des rounds de foin. L'autorisation a été accordée, ce genre de pratique étant plus favorable que la fauche sans export conduit faute de mieux par le service technique.

Pierrick MELLOUET a poursuivi le pâturage hivernal et printanier sur les dunes de la Sècherie. Une autorisation lui a été donnée pour une année pour faire du foin et/ou faucher les refus et mettre en pâturage les parcelles AK38, AK7, AK9, AK10 et AK8 (partie sud) à Trimean. Ces parcelles été exploitées auparavant par Michel CARADEC mais étaient sans gestion depuis 2015 (2016 pour AK7).

Modification d'assolement

La parcelle A130 acquise par le Conservatoire du Littoral était conduite en culture ; La dernière culture en date était des potirons en agriculture conventionnelle. Suite à l'acquisition, il avait été demandé au GAEC Pascoët exploitant la parcelle de faire évoluer la parcelle en prairie. Ce passage en prairie a été effectif dès 2017.

Fauche avec exportation sur les dunes

Une fauche avec exportation a été réalisée sur une bande de dune dans le secteur du Curnic. Cette fauche était motivée par l'accueil de spectateurs dans le cadre du festival Ker-Zion (cf. point V, page 49 et bilan d'activités 2013 à 2016). La fauche avec exportation expérimentale se poursuit donc sur ce secteur dunaire plutôt eutrophe.

Secteurs le long de la baie de Tresseny

Pâturage à Aod Vihan, Barrachou et Korn Ar C'here

Depuis 2017 et le départ d'Anaïs SUEUR, il n'y a pas eu de nouvelles expérience de pâturage sur ces secteurs.

Dune d'Aod Ar Groaz

Pas d'entretien particulier mené sur ce secteur de dunes en 2018 hormis une action sur les clôtures de mise en défens (cf. dispositif argent de poche).

Synthèse des actions de gestion

La Figure 16 (page 35) résume l'ensemble des actions de gestion conduites en 2018 dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 et la gestion des terrains du Conservatoire du Littoral et de la mairie.

Gestion de terrains privés non concertés

Par ailleurs dans le périmètre Natura 2000, plusieurs parcelles sont exploitées sans concertation sur leur gestion avec l'opérateur local. Il s'agit de parcelles privées mais parfois, il arrive que certaines personnes « débordent » sur des terrains publics notamment de la mairie de Guissény ou de nouveaux terrains du Conservatoire du Littoral (cas de Sandrine LE GOFF en 2017 et 2018), par méconnaissance des limites précises dans des secteurs avec peu repères. C'est notamment le cas dans le secteur de Prad Ledan.

La Figure 10 (page 29) présente ces gestions privées au sein du périmètre Natura 2000 ; seule une partie de la gestion effective a été identifiée.

¹ L'autorisation avait été donnée en 2016, mais l'intervention n'avait pu être conduite par Sandrine LE GOFF.

Action foncière du Conservatoire du Littoral

Le Conservatoire du Littoral a mené une action foncière renforçant les acquisitions sur le marais du Curnic plus particulièrement sur la commune de Plouguerneau. Afin de prévoir les AOT, un travail de synthèse cartographique des usagers a été mené fin 2018 pour préparer les futures AOT, particulièrement sur le secteur de marais où les acquisitions récentes ont eu lieu.

Figure 9. Pâturage hors contrats Natura 2000 et MAEC (en concertation avec l'opérateur)

Figure 10. Pâturage hors contrats Natura 2000 et MAEC sur terrains privés (sans concertation avec l'opérateur)

II.4.e Chantiers de bénévoles d'une demi-journée

Deux chantiers bénévoles ont été (co-)organisés par l'opérateur local en 2018. Les actions menées dans le cadre de ces chantiers sont localisées sur la Figure 14 (page 33) à l'exception des nettoyages de plage.

Nettoyage de plage : déchets

Un **nettoyage de plage du Vougo à Korn Ar C'here** a été coorganisé par la Glisse Pagan Association et la mairie cette fois-ci sans s'inscrire dans le cadre des Initiatives Océanes, c'est à dire qu'il n'y a pas eu demande de kit de communication en lien avec cette opération internationale coordonnée par Surfrider Foundation. Ce nettoyage a eu lieu le samedi 24 mars. Une quinzaine de volontaires y ont pris part dont des jeunes du conseil municipal jeunes (CMJ).

Coupe de rejets de saules et de prunelliers

Comme présenté précédemment, des lycéens du Cleusmeur à Lesneven, encadrés par l'enseignante Sylvie VERON, ont coupé des rejets de saules ainsi que des prunelliers (cf. Restauration de prairies dunaires sur la Palud, page 21). Des pieds d'Herbe de la pampa ont été également supprimés au niveau de la dépression creusée en faveur du Liparis de Loesel (page 25).

Le projet scolaire s'inscrit dans un module lié au développement durable et a bénéficié d'un financement Karta (dispositif de la région Bretagne). Les séances sont systématiquement précédées d'une présentation du site Natura 2000 et de ses objectifs afin d'inscrire le chantier en lien avec ce cadre de gestion.

Limitation de radis ravenelle sur Enez Kroazenn

En 2018, il n'y a pas eu de chantier de limitation des ravenelles en prolongement des chantiers menés en 2016 et 2017. Il y aurait intérêt à reconduire l'action en 2019.

Entretien du platelage d'An Isquin

Dans le cadre d'une formation d'apprentissage du breton pour adulte (méthode Pevar lamm), l'association SKED basée à Brest, a sollicité Nicolas pour une journée de découverte du marais en breton. La formule proposée par la mairie a été une visite du marais en matinée afin de découvrir notamment du vocabulaire liée aux plantes, aux animaux et aux milieux humides ; l'après-midi a été consacré à un chantier d'entretien du platelage d'An Isquin (Figure 11). Ce chantier a été l'occasion de poursuivre la transmission de mots liés à la nature et aux outils. Le groupe était accompagné par Elisabeth ROUSIC, formatrice à SKED et résidant à Guissény.



Figure 11. Entretien du platelage et coupe de saules à An Isquin - Chantier Sked 2 juin 2018

II.4.f Dispositif argent de poche

Depuis les vacances de la Toussaint 2017, la commune de Guissény a mis en place un dispositif « argent de poche » qui permet aux jeunes guisséniens de 16 à 17 ans de participer à des missions d'intérêt collectif contre une gratification de 15 € par séance de 3 h. Les missions collectives sont organisées sur les semaines de vacances sur 3 à 5 matinées et rassemblent de 5 à 10 jeunes. L'un des objectifs est d'impliquer de manière concrète les jeunes dans la vie de la collectivité, de créer du lien entre eux et avec la collectivité, les élus et les agents encadrant et participant à ces chantiers. Les missions sont variées :

- **entretien des espaces publics** : cimetière, camping, parcours sportif, aires de jeux
- **préparation des festivités** : aide à l'installation et à la préparation de l'arbre de Noël, montage et démontage de barnums en vue de leur contrôle sécurité
- **préparation des équipements** : vernissage tables et chaises Kurnig Kafé, numéros emplacements camping, etc.
- **entretien des espaces naturels**

Les actions d'entretien des espaces naturels ont eu lieu lors des vacances d'hiver 2018. Le groupe de jeune est intervenu sur deux secteurs :

- la plage de Porz Olier et le parking du Chemin du Dibennou (Figure 12) afin de : [a, b, c] dégager le muret de pierres qui délimite le parking et la dune ; couper les arbustes situés sur le bord de la dune ; [d] nettoyer la laisse de mer ; enlever une partie du géotextile et des restes de fils métalliques subsistant sur la plage suite à la destruction de la barrière d'ensablement lors de l'hiver 2014.
- les dunes de la plage de la Croix Figure 13 : [a] les ganivelles de la descente de plage ouest ont été repositionnés ; les monofils ont été retendus [b] ; les plots instables ont été ré-enfoncés [b].



Figure 12. Dispositif argent de poche : entretien de l'espace dunaire et des aménagements de Porz Olier



Figure 13. Dispositif argent de poche : entretien des aménagements de mise en défens et de l'aire de jeu sur le site de la Croix

Figure 14. Localisation des actions menées dans le cadre de chantiers bénévoles.

Figure 15 : Limitation et suppression d'espèces végétales invasives

Figure 16. Synthèse des actions de gestion menées en 2016

III Évaluation des incidences des projets

Le site Natura 2000 de Guissény est de superficie relativement faible et les activités de grande ampleur s'y exerçant sont relativement peu nombreuses. Toutefois, plusieurs projets ont nécessité une évaluation d'incidences spécifiques au site de Guissény en 2018.

III.1 Manifestations sportives

En 2018, trois manifestations sportives terrestres étaient soumises à évaluation d'incidence.

III.1.a Les foulées de la baie (édition 2019)

Les Foulées de la baie (24^{ème} édition en janvier 2018), course à pied de 10 km organisée par l'association la flèche guissénienne, est ouverte à 1000 participants et traverse en majeure partie le site Natura 2000. Le circuit traverse le site Natura 2000 en utilisant uniquement des cheminements existants sans dégradation d'habitat d'intérêt communautaire ou dérangement d'espèce. Il n'y a pas eu d'échanges nécessaires en 2018 après le relai de dirigeants et leur accompagnement en 2017.

III.1.b Trail de l'Aber Wrac'h (édition 2018)

En 2018, le trail de l'Aber Wrac'h a démarré pour la troisième fois depuis le Curnic début avril. Une nouvelle rencontre a eu lieu en janvier 2018 avec les organisateurs et le chargé de mission Natura 2000 afin de discuter du parcours. Il y a eu quelques changements de dernière minute liés à l'humidité d'un secteur. Une parcelle acquise récemment par le Conservatoire du Littoral a ainsi été traversée, les organisateurs ayant contacté l'exploitant (GAEC PASCOËT) pour obtenir son aval.

III.1.c Raid nature du Kurnig (édition 2018)

L'édition 2018 du Raid du Kurnig a été annulée pour des problèmes de délais et d'organisation. De nombreux échanges ont eu lieu avec les organisateurs pour discuter du parcours qui a évolué.

III.2 Manifestation nautiques

III.2.a Fête de la mer organisée par la SNSM de Guissény (édition 2018)

La fête de la mer de la SNSM de Guissény est organisée depuis plusieurs années sur le site du Curnic. C'est la quatrième année qu'elle est soumise à évaluation d'incidences. Cette fête consiste en des repas à terre et des activités sur la plage ou en mer notamment des tours de bateaux et des démonstrations de sauvetage. Pas de remarques particulières pour cette manifestation.

III.2.b Championnat de funboard coupe Penn Ar Bed (édition 2017)

L'épreuve prévue le 26 novembre 2017 a successivement été reportée faute de vent au 17 décembre puis a finalement pu avoir lieu le dimanche 11 février 2018. Il n'y a pas eu d'édition en 2018.

III.3 Circulation avec un engin motorisé sur le DPM : ramassage de goémon

III.3.a Demande de dérogation de circulation pour le ramassage de goémon d'épave

Trois demandes de dérogation en 2018 pour le ramassage de goémon d'épave pour des agriculteurs en activité (deux à Guissény et un à Plouguerneau). Tous les agriculteurs ont sollicité le chargé de mission pour une rencontre et un accompagnement sur le dossier.

III.3.b Demande de dérogation de circulation pour le ramassage d'algues de rives

Les professionnels Sébastien JONAS, Iain MACKENZIE-SPROAT et l'entreprise France Haliotis ont également obtenu une autorisation de circulation sur le DPM pour le ramassage d'algues de rives ; Il s'agit de renouvellement.

Aucune de ces entreprises n'a sollicité Nicolas LONCLE pour la constitution du dossier et l'évaluation d'incidence. La mairie au titre de pouvoir de police a apporté un avis favorable à la circulation pour ces activités ; en tant qu'opérateur local, elle a demandé dans ses réponses à la DDTM que soit évalué l'effet cumulé des pratiques de ramassage d'algues de rives sur les habitats du site Natura 2000.

III.3.c Demande de dérogation de circulation pour le ramassage d'algues vertes en mer

Depuis 2014, l'entreprise AGRIVAL ramasse de algues vertes en mer à Guissény à des fins de valorisation agro-industrielle (nutrition et santé animale principalement). Les bilans d'activités 2014 à 2016 détaillent largement l'historique de cette activité nouvelle et de ces incidences. Suite aux études menées en 2016, la mairie avait émis des préconisations pour limiter spatialement le ramassage au haut du port du Curnic. Ces dispositions ont été intégrées à l'arrêté préfectoral.

Remarques de la mairie suite à la saison 2018

Les mêmes demandes de précision qu'en 2017 sont formulées à savoir un besoin d'évaluation à long terme des impacts sur la faune benthique et les poissons et d'une évaluation de la charge au sol pour la nouvelle machine utilisée depuis deux saisons. Par contre, les tracés GPS ont été fournis pour 2018 permettant de connaître les zones de circulation de l'engin de ramassage.

III.3.d Demande de dérogation de circulation pour étude

Pour l'étude de l'UBO sur l'ensablement des clapets et le fonctionnement sédimentaire de la baie de la digue (cf. page 20), une autorisation de circulation avec un quad a été sollicitée pour assurer un levé GPS plus rapide de cette baie couvrant une trentaine d'hectares. La demande de dérogation de circulation et l'évaluation d'incidence associée ont été réalisées par la mairie.

III.4 Création de structures conchylicoles : un projet d'algoculture ?

Le projet de parc à Ormeaux au large du Vougo a été un dossier environnemental important de cette dernière décennie. Il a connu *a priori* son épilogue à l'été 2017 avec l'annulation de l'arrêté préfectoral (cf. bilans d'activités de 2015 à 2017) suite au contentieux engagé par la mairie et l'association de l'ADDPM.

Fin 2018, Michael GLEESON a sollicité une rencontre en mairie pour un nouveau projet de concession. Il a été reçu par Nicolas LONCLE. Le projet serait *a priori* moins impactant pour les usages et sur les fonds marées puisque contrairement aux cages à ormeaux, seules les amarres fixant les lignes reposeraient sur les fonds marins. La période d'activité sur l'année serait également restreinte.

Le porteur du projet envisageait la même zone à Karreg Hir. Le contexte local lui a été expliqué et un nouveau projet certes en partie différent mais au même lieu serait sans aucun doute difficilement compris par les usagers, associations et élus. Par ailleurs, il a été présenté et transmis les enjeux environnementaux et en particulier les habitats marins sensibles comme le maërl présent sur ce secteur. La création d'une concession sur un secteur qui en est vierge avec un habitat sensible ne semble pas par ailleurs aller dans le sens de conservation des milieux. Il faut noter la volonté apparente du porteur d'avoir une approche plus concertée que France Haliotis.

Il lui a été précisé qu'il semblait prématuré de sélectionner une zone précise sans avoir une approche plus large. Il semble surprenant que ce secteur soit le seul favorable au regard de certains critères de production. Au demeurant, c'est l'un des principaux reproches formulés par la municipalité de Guissény concernant le projet de parc à ormeaux : l'absence de schéma d'ensemble sur le nord Finistère pour l'implantation des structures conchylicoles.

III.5 Mise en place d'un réseau d'assainissement collectif au Curnic

III.5.a Travaux de réseaux d'assainissement au Curnic

Des travaux importants (cf. bilan d'activités 2016 et 2017) pour récupérer les eaux usées du Curnic ont débutés en 2017. Les travaux en 2018 ont concerné le périmètre du site Natura 2000. Nicolas LONCLE a de nouveau été associé aux réunions de travaux. Seule sa participation a été véritablement requise lors des débuts d'opération

concernant plus ou moins directement le marais du Curnic

III.5.b Canalisation traversant le marais

Les travaux en eux-mêmes de création de réseaux ont fait l'objet d'une évaluation d'incidences par rapport à la traversée du marais en 2016, ils ont nécessité également une dérogation à l'arrêté de protection de biotope (affouillements interdits) et un dossier d'autorisation lois sur l'eau.

Les travaux de canalisation traversant le marais ont été menés en fin novembre- début décembre 2018. Le site a été visité avant travaux avec Ronan L'HOSTIS en charge du suivi des travaux du SIAC-GK, Nicolas LONCLE et l'entreprise Kerleroux afin de rappeler les consignes sur les zones de stockage et de circulation dans le marais. Nicolas LONCLE est passé régulièrement pendant les travaux (Figures 17 et 18) afin de vérifier le respect du site. Il est à noter que plusieurs remarques ont été faites à l'entreprise lors des travaux :

- des morceaux d'emballages plastiques liés à la pause de la canalisation étaient laissées dans la tranchée au lieu d'être ramassés pour traitement.
- le forage dirigé sous le lit de la rivière s'est apparemment mal déroulé provoquant l'affleurement d'une des buses de forage. Celle-ci émergeait d'une dizaine de centimètres dans la rivière pouvant à terme favoriser une sédimentation en amont dans cette rivière très lente. L'opération de passage sous la rivière au milieu de l'étang devait donc être reconduite début 2019.

De plus, les travaux ont remonté des bouts de bâches plastiques datant de la période d'exploitation du marais par l'entreprise horticole Stervinou et/ou la période d'extraction de sable. Nombre de ces morceaux de plastiques ont été ramassés par le chargé de mission.



Figure 17. Vue de la conduite d'assainissement et du système de raccord (soudure par chauffage de résistances)



Figure 18. Tranchée dans l'emprise du chemin du palud

Mises à part les remarques précédentes, il n'y a pas eu d'incidence à signaler sur les milieux et il faut plutôt souligner la bonne écoute de l'entreprise.

III.5.c Nouvelle station d'épuration et point de rejet

La nouvelle station d'épuration commune à Guissény et Kerlouan construite à proximité des bassins de lagunage de Guissény est devenue opérationnelle à l'été 2018, mais ne fonctionne pas pour le moment au niveau idéal de sa capacité car les réseaux sont en cours de construction. La canalisation de rejet vers le Quillimadec devrait être

terminée début 2019, mais le rejet dans l'Alanan se poursuivra jusqu'à ce que le transfert soit opérationnel.

III.6 Projet de stockage de matériaux inertes à Toulouarn

Pas d'information sur la poursuite de ce projet de stockage.

III.7 Réhabilitation de la friche urbaine de Skol An Aod

Une enquête publique a été menée en 2018 rassemblant de nombreux avis d'habitants. La non transmission d'éléments à l'un des propriétaires fragilisant la procédure, les différents parties engagées en faveur de l'expropriation en vue de la requalification du site ont jugé préférable de relancer la procédure.

III.8 Accompagnement des associations dans le cadre de manifestations diverses pour la prise en compte des espèces et des habitats sensibles

Afin d'assurer une prise en compte des espèces et des habitats au-delà de l'obligation réglementaire liée au régime d'évaluation d'incidences, la mairie de Guissény travaille avec les associations.

En 2018, il n'y a pas d'accompagnement notable à signaler.

IV Suivis scientifiques et techniques

IV.1 Suivis dans le cadre de l'opération Natura 2000 et de la gestion des terrains du CEL

IV.1.a Suivi morpho-sédimentaire du cordon dunaire

Quinzième année du suivi mené par le laboratoire Géomer (IUEM-UBO) et coordonné par Serge SUANEZ en convention avec la mairie. Elle fixe les conditions de ce partenariat qui est financé par la mairie après un financement initial par un Contrat Nature de la Région Bretagne. Ce suivi implique l'intégration des données de l'UBO dans notre base de données, des rencontres sur le terrain, un travail administratif, l'organisation d'échanges avec les élus, l'organisation de débat public, etc.

Une année relativement calme

Malgré un épisode érosif (tempête Eleanor) en janvier 2018, le bilan sédiementaire sur l'année écoulée est relativement stable. Les tendances observées sur les différents secteurs se poursuivent, à savoir un déficit sédimentaire pour la partie est (vers le Curnic) et une accrétion vers la partie ouest (vers le Vougo).

Les gains ou pertes sont plus ou moins importants selon les secteurs : c'est plus particulièrement au niveau des profils 3 et 4 que le déficit est le plus important. Sur certains secteurs de plage, il n'y avait plus au cours de l'été de matériaux sédimentaires disponibles : le sable avait disparu laissant place au paléosol de « head » (vieux sol de texture limoneuse) sur environ 1,5 ha à l'ouest et au nord de Karreg ar Bara.

C'est à la faveur de ce désensablement qu'a été mis à jour un foyer préhistorique relativement bien conservé et observé initialement par Nicolas LONCLE le 9 juillet puis par Gilles LE BORGNE. La découverte a été signalée aux archéologues départementaux par ce dernier et au dispositif Alert par Nicolas.

Caméra pour le suivi de Gwenn Drêz

La caméra installée à Gwenn Drêz (cf ; bilan 2017) a fonctionné de façon discontinue et a cessé de fonctionner au cours de 2018. Les données n'ont pas malheureusement pas été exploitées. Le projet n'a pas permis de dégager suffisamment de moyen pour pérenniser le travail d'ingénieur projet, ici Emmanuel AUGEREAU ; il n'y a donc pas eu le suivi technique et scientifique nécessaire. La caméra et le matériel devrait être démonté courant 2019.

Étude sur le fonctionnement morpho-sédimentaire de la baie de la digue

Depuis plusieurs années, il était souhaité réaliser une étude précise du fonctionnement sédimentaire de la baie comprise entre la digue du polder (An Dig Nevez) et la vieille digue (An Dig Kozh) pour essayer de mieux comprendre l'ensablement récurrent des clapets de l'écluse. Leur blocage par le sable contraint régulièrement (au moins une fois par mois) le service technique à désensabler les clapets avec tractopelle et remorque. Plusieurs solutions techniques ont été proposées par différentes personnes en particulier le prolongement de l'épi à l'ouest de l'écluse.

L'étude devait notamment éclairer pour savoir si cette solution technique était susceptible d'améliorer la situation, c'est à dire de limiter fortement le nombre d'interventions de façon durable (pour plusieurs années). L'étude a été réalisée dans le cadre d'un stage de master 1 sous la direction de Serge SUANEZ sous la forme d'une convention de partenariat entre le Conservatoire du Littoral, l'UBO et la mairie.

L'étude a permis un levé topographique précis (centimétrique) grâce à un DPGS notamment fixé sur un quad pour couvrir plus rapidement les 30 ha de baie (cf. III.3.d page 37). Ce modèle numérique de terrain a été comparé avec le seul modèle disponible à savoir le levé Litto3D (2012). Il a été mis en évidence que cette baie s'ensablait de manière conséquente (+ 9342 m³ ± 786 m³ en 6 ans). L'étude des photographies aériennes depuis 1952 a permis de mettre en évidence et de quantifier la progression des dunes au sud de la baie et les secteurs érodés à l'est.

Le prolongement d'un épi contribuerait probablement à limiter l'ensablement des clapets mais il ne l'empêcherait pas. L'étude n'a pas pu expérimenté cet aspect mais il est probable que le sable soit également déposé par la mer et le vent du nord vers le sud c'est à dire directement vers les clapets et pas seulement au travers d'une dérive littorale s'effectuant plus ou moins d'ouest en est. Or, c'est dans ce cas de figure que le prolongement de l'épi aurait un intérêt.

IV.1.b Gestion du trait de côte

OSIRISC+

Le territoire de la communauté de Lesneven Côte des Légendes a été sollicité par la DREAL pour être associé à un autre projet piloté par le laboratoire Géomer de l'Institut universitaire européen de la mer (IUEM – UBO). La mairie de Guissény avec la communauté Lesneven Côte des Légendes avait ainsi participé à une réunion fin décembre 2017 pour une présentation du projet OSIRISC+ (Observatoire sur les risques côtiers). Des échanges et une nouvelle rencontre avec Géomer (Iwan Le berre) ont eu lieu afin d'évaluer les possibilités d'une collaboration avec la CLCL sous la forme d'un atelier d'étudiants. Le recrutement d'un chargé de mission sur la thématique étant programmé pour 2018, il est apparu prématuré de lancer conjointement les deux travaux potentiellement redondants.

GEMAPI

Les récentes réformes territoriales ont prévues un transfert de la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) aux Communautés de communes au 1^{er} janvier 2018. En préparation de ce transfert de compétences et de la définition des rôles de chacun de nombreux échanges ont eu lieu avec la CLCL et le CEL. Raphaël RAPIN, maire de Guissény et président du COPIL du site Natura 2000 est devenu en charge du suivi de la thématique PI, le vice-président à l'environnement Christophe BELE restant en charge de la GEMA. Un groupe GEMAPI a été constitué et dans la pratique les deux aspects ont été vus avec l'ensemble du groupe, bien que les problématiques sur le territoire soient assez distinctes.

Recrutement d'une chargée de mission Prévention des inondations en vue d'une stratégie de gestion

Néomie FLOC'H a débuté à la CLCL en septembre 2018, afin de travailler à une stratégie de gestion du trait de côte une fois établi un diagnostic des côtes et une identification des enjeux.

Signature d'une convention tri-partite pour la digue du Curnic

Une convention a été signée entre le CEL, la CLCL et la mairie de Guissény. Elle précise les modalités d'organisation et les rôles des différents partis dans la période transitoire en cours qui doit conduire au plus tard au 28 janvier 2024 au transfert intégral de responsabilité de la digue à la CLCL, ou avant dans le cadre d'une convention de mise à disposition.

Intervention conférence régionale mer et littoral

Un projet de nouvel appel à manifestation d'intérêt est prévu au niveau régional, suite à celui dans lequel la CLCL s'est engagée et qui abouti au livret d'alerte (cf. bilan d'activités 2016 et 2017). Raphaël RAPIN et Nicolas LONCLE ont représenté le territoire lors de la conférence régionale mer et littoral du 7 juin 2018, pour témoigner de cette expérience et de son bénéfice pour avancer sur une gestion stratégique du trait de côte. La présentation a fait un retour sur les 20 dernières années permettant d'illustrer les étapes importantes menant à la démarche communautaire. Cette rétrospective a permis de mettre en évidence le rôle du cadre de gouvernance opérationnel permis par Natura 2000 dans le cas du site de Guissény.

IV.1.c Espèces d'intérêt communautaire

Les suivis papillons, libellules, orchidées, ont été réalisés annuellement par des prestataires extérieurs de 2005 à 2009. Ils ont été relancés à partir de 2012 par le chargé de mission mais faute de temps les suivis ne sont pas annuels et variables en fréquence et exhaustivité d'une espèce à l'autre. Si le suivi n'est pas annuel, le niveau de connaissance reste assez correct.

Liparis de Loesel *Liparis loeselii* var. *Ovata*

Un comptage collectif avec le CBNB et des bénévoles de Bretagne Vivante avait permis en 2017 d'apporter une image un peu plus précise des effectifs sur le site. En 2018, les observations ont été moins intensive et il n'est pas possible d'apporter une telle image. A l'exception de la station d'An Isquin (AIS) et du cas particulier de la Palud, il n'y a pas eu de comptage précis, parfois simplement *a minima* un passage pour tenter de localiser les pieds de l'année précédente.

Sud de l'étang du Curnic (SEC-1), pas d'observation de l'espèce

Quelques passages pour essayer de revoir la petite quinzaine de pieds en 2017, mais aucun pied n'a été observé.

Toujours pas d'observation dans la seconde dépression artificielle

En 2018 comme en 2017, il n'y a pas eu de véritable prospection de cette dépression anthropique.

Sud de l'étang du Curnic (SEC-2), pas de prospection

2018 est la première année sans prospection de cette station depuis sa découverte en 2012. Le projet d'une réouverture plus conséquente du fossé dans ses prolongements ouest et est qui pourrait favoriser l'expansion spatiale du Liparis est toujours pertinent.

Carrés d'étrépage de 2014

Lors du chantier Gwennili 2014, cinq carrés d'étrépage pour favoriser la détection du Liparis ont été réalisés. Les carrés n'ont pas été visités en 2018. L'évolution de la végétation semble peu favorable à l'installation de l'espèce et le niveau de décapage trop profond.

Station au sud-est de l'étang du Curnic (EEC)

Il n'y a pas eu de prospection complète de cette station très étendue. Des passages occasionnels ont été réalisés dans l'espoir de localiser notamment des pieds florifères sur les secteurs des années précédentes et envisager de mettre ces zones en exclos avant le pâturage automnal. Cependant, aucun pied florifère n'a été repéré.

Sous-station du Vougo ADV-1

Il n'y a pas eu de volonté de comptage mais plutôt d'évaluer si les pieds localisés et marqués en 2017 étaient encore présents au sein des zones à scoin. De très nombreux pieds ont été à nouveau observés suggérant plutôt une stabilité des effectifs sur cette zone.

Sous-station du Vougo (ADV-2)

En 2018, il n'y a pas eu qu'un passage sur les pieds en périphérie de la station afin d'affiner les limites de la zone de présence et afin d'évaluer les effets éventuels de la réouverture (pâturage). . Quelques pieds ont été localisés à l'ouest de la station en limite de roselière et de saulaie.

Stéphane CHAUMONT (Maison des dunes, CCBK) poursuit le suivi de plusieurs secteurs de la sous-station ADV-2 pour mieux appréhender l'écologie du Liparis. Il lui semble que les effectifs étaient moindres en 2018 ; il observe que les orchidées (*Epipactis palustris*) sont consommées par les poneys.

Aucun liparis n'a été observé sur la partie nord où passent les poneys mais il est probable que les niveaux d'eau influencent assez fortement les pieds sur cette zone moins humide (niveaux globalement bas en 2018). Toutefois, il conviendrait que la zone soit évitée par les poneys au printemps et en été.

Maintien de l'espèce sur la Palud (PAL)

En 2017, le comptage collectif avait permis de ré-observer l'espèce non observée depuis 2009. Une zone d'environ 30 m² autour des quelques pieds dont un avec capsules ont été exclos afin de les préserver de la fauche. La tige avec les capsules a été observée en 2018 ainsi qu'un nouveau pied en fleur. La plante a donc pu accomplir son



Figure 19. Pied de liparis en fleur et restes de capsules de la tige florifère de l'année précédente (photo prise le 18/06/2018)

cycle complet. Il n'est pas possible cependant de préciser si la zone a subi une inondation susceptible de favoriser la dispersion des graines. La zone a de nouveau été exclue de la fauche en 2018.

Station d'An Isquin (AIS), une répartition spatiale plus étendue

En 2017, le comptage collectif avait permis de mettre en évidence une zone plus étendue de présence que lors de la découverte de 2016. En 2018, les observations ont permis d'élargir un peu plus la zone de présence avec un pied à une dizaine de mètres au sud et des pieds vers l'ouest. Aucun pied n'a été observé dans la parcelles plus au nord où les schoins sont très denses.

Conditions météorologiques

L'automne hiver 2017-2018 s'est profilé de façon identique au précédent (plutôt sec sans débordement de mare en mare) mais un regain de pluviométrie début 2018 ont favorisé l'inondation des mares et des dépressions. Toutefois, il n'y a pas eu de connections des mares entre elles comme cela se produit lors des hivers très pluvieux.

Groupe régional sur le Liparis de Loesel

Pas de journée d'échange en 2018 ni d'échange spécifique.

Autres espèces d'orchidées

Le pied d'*Ophrys apifera* repéré en 2016 par Frédéric GESLOT au milieu du hameau du Curnic sur un « îlot » de voie publique, a peu de chance de repousser dans l'immédiat. Les travaux de voirie ont conduit à un remaniement total de la zone.

Frédéric GESLOT, employé espaces verts à la commune, a repéré fin mai des pieds de *Serapias parviflora* sur un coin engazonné du parking du Cabinet médical Evit Ar Vuhez, route de Kerlouan. Nicolas LONCLE a piqueté le petit secteur de présence et signalé aux médecins la présence de cette espèce protégée. La personne en charge de l'entretien de la pelouse a donc laissé les orchidées qui ont pu accomplir leur cycle complet. Sur la Figure 20, on voit clairement que ce secteur de gazon est diversifié, illustrant l'opportunité de gérer de façon favorable les espaces verts afin qu'ils contribuent à la préservation des espèces et aux continuités écologiques.



Figure 20. Pieds de *Serapias parviflora* sur espace vert, route de Kerlouan

Damier de la succise *Euphydrias aurinia*

Pas de suivi exhaustif en 2018

Il était prévu de faire uniquement le suivi des colonies de chenilles. Faut de disponibilité en fin d'été, il n'y a pas eu de suivi exhaustif en 2018. Seul le sud du secteur est a été prospecté. Le passage assez rapide donne une impression d'un faible nombre de colonie. A noter toutefois, l'observation de traces de colonies dans la parcelle sud : c'est seulement la seconde fois, la première fois étant en 2013.

L'évolution de l'habitat, notamment des moliniaies est assez préoccupante et la mise en place d'actions de gestion grâce au financement contrat Natura 2000 est assez urgente.

Groupe régional Damier

Il n'y a pas eu d'avancée ni travail notable sur un projet régional autour damier de la succise en 2018.

Agrion de Mercure *Coenagrion mercuriale*

Il n'y a pas eu de suivi en 2018

Phragmite aquatique

Il n'y a pas eu de suivi en 2018

Loutre d'Europe

Pas d'épreintes observées par Nicolas LONCLE en 2018 mais une prospection régulière au niveau de l'écluse.

Phoque gris

Pas de suivi sur cette espèce, observée régulièrement par des usagers du site.

IV.1.d Habitats d'intérêt communautaire

En 2018, il n'y a pas eu d'étude sur les habitats d'intérêt communautaire hormis le suivi du cordon dunaire (cf. IV.1.a page 40).

Mares

L'étude menée par Aquabio a mis en évidence de caractéristiques physico-chimiques remarquables des mares du site Natura 2000 et de la rareté de certaines espèces qui y vivent (cf. Faune aquatique page 45).

IV.1.e Connaissances des usages

Ramassage de goémon d'épave

Pas de nouveaux éléments de connaissance, par contre, nous avons partagé ces éléments à l'occasion du COPIL du site Natura 2000 Abers Côte des Légendes.

Pêche à pied récréative

Observatoire de la pêche à pied Manche Mer du nord

La pêche à pied récréative a constitué un sujet de premier plan en 2018, puisqu'un diagnostic a été réalisé sur le site par la mairie dans le cadre de la mise en place de l'observatoire de la pêche à pied Manche Mer du nord.

Les observations ont été réparties de juin à novembre et ont permis d'améliorer fortement la connaissance de la pêche à pied de loisir sur le site et en plus de sensibiliser les pêcheurs au travers notamment de 34 questionnaires directes. Une trentaine de comptages a permis par ailleurs d'estimer la fréquentation annuelle sur le site. Nous renvoyons à la lecture du rapport 2018 pour plus de détails.

Comptage national

Le chargé de mission a notamment réalisé un comptage de pêcheurs à pied dans le cadre du comptage national le 13 août.

IV.1.f Chiroptères (Chauve-souris)

Chiroptière pour la chapelle de Brendaouez

La mairie réalisent en 2018 des travaux de restauration du patrimoine religieux : l'église Saint-Sezny au bourg et la chapelle de Brendaouez. Cette dernière accueille avec certitude des chauve-souris de plusieurs espèces (pipistrelle commune et Sérotine probablement), comme en atteste le guano abondant et la découverte de cadavres (cf. bilan 2017). La chapelle de Brendaouez est située dans un environnement relativement préservé avec des prairies, haies et boisements susceptibles d'être favorable à une espèce telle que le Grand Rhinolophe (annexe II Directive "habitats faune flore"). Le secteur est connecté de façon relativement continue avec le marais du Curnic. La réalisation d'une chiroptière a été ajoutée au cahier des charges du lot couverture et charpente. La chiroptière a finalement été réalisée début 2019 et non en 2018.

IV.1.g Amphibiens et Reptiles

Pas de données notables à préciser. Les cartes de répartition n'ont toujours pas été réalisées faute de temps.

IV.1.h Abeilles à la maison de la digue

En août 2013, une colonie d'abeilles a été repérée entre un volet fermé et une fenêtre de l'étage à la maison de la digue. Depuis la colonie se maintient.

IV.1.i Faune aquatique

indicateur de la qualité des milieux

Le bureau d'études Aquabio (structure coopérative) élabore un indicateur BIOME (BIOindication des Mares et des Etangs). Afin de mettre au point cet indicateur, ils étaient à la recherche de mares en Bretagne : celles du site Natura 2000 ont été échantillonnées en juin 2016.

Le bureau d'études a tenu les gestionnaires sur l'avancée de leur projet mais n'a pour le moment communiqué la liste d'espèces observées, l'ensemble des prélèvements n'ayant pu pour le moment être traités. Des premiers résultats de l'indicateur ont été transmis.

Une sangsue très rare découverte à Guissény

Parmi les prélèvements effectués par Frédéric LABAT d'Aquabio, une observation d'une sangsue qui aurait pu paraître disparue : la sangsue dragon, *Hirudo troctina* JOHNSON, 1816. En effet, sa situation taxonomique n'a été clarifiée qu'en 2002 à partir de spécimens anciens des collections du British Museum of Natural History (BMNH) et du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), dont les derniers spécimens prélevés en milieu naturel datent de 1939... et depuis aucune observation ou presque ! L'espèce a toutefois été observée dans le sud de l'Europe. Un article devait être soumis sur l'observation. Plusieurs échanges ont eu lieu avec Frédéric LABAT sur les suites de cette observation, notamment en terme de gestion conservatoire et également pour connaître l'historique de la gestion.

IV.1.j Suivi de la digue du marais du Curnic

Le DOCOB prévoit le maintien en bon état de la digue du Curnic (Objectif F3). La fiche action 24 de niveau maximum de priorité, prévoit le suivi de la digue du Curnic. La fiche prévoit notamment la tenue d'un carnet de bord compilant « *les observations des éventuelles dégradations de la digue (parements nord et sud, sentier au sommet) en fonction des éléments (grandes marées, tempêtes) et des usages (randonnées etc.). Il compilera également toutes les actions ponctuelles de réparation (s'il y a lieu) ou de débouchage de l'écluse lors des ensablements.* ». La méthode de suivi a été mise au point en 2014 et est ajustée depuis.

Dans le cadre de la mise en place de la GEMAPI, une convention tri-partite (CEL, CLCL, Mairie de Guissény) a notamment été signée (cf. IV.1.b, page 41). Une étude sur l'ensablement des clapets a été réalisée par l'UBO (cf. page 40).

Suivis 2018

Visites de la digue

Des visites ont été effectuées après les épisodes de grandes marées sous conditions de vents forts et mer houleuse. L'expérience a permis d'observer que les marées des vives eaux en condition calme n'entraînent pas de dommages significatifs et ne justifient pas un suivi particulier. L'ensemble des visites de la digue (hors étude clapets) par le chargé de mission sont listés dans le Tableau 8.

Tableau 8. Liste des visites de la digue (suivi, entretien, travaux) en 2018 par N. LONCLE

	Observateur(s)	Type de visite	nombre dommages	n total blocs partis	Réparations temporaires / autres travaux		
					nombre	par	remarques
17/01/18	LONCLE Nicolas	Suivi dommages après série de MHVE	5	9	1	LONCLE Nicolas	Calage bloc(s) à la massette (ParMer_230-240) Réparations dans les jours suivants par ST
06/02/18	LONCLE Nicolas	Suivi dommages après série de MHVE	2	2	0		
02/03/18	LONCLE Nicolas	Suivi dommages après série de MHVE	1	1	0		
03/03/18	LONCLE Nicolas	Suivi dommages après série de MHVE	0	1	2		
04/03/18	LONCLE Nicolas	Suivi dommages après série de MHVE	0	0	0		
27/04/18	LONCLE Nicolas	Suivi dommages après série de MHVE	0				
24/09/18	LONCLE Nicolas	Suivi dommages après série de MHVE	1	1	0		
08/10/18	LONCLE Nicolas, FLOCH Noémie	Suivi dommages après série de MHVE	1	1	0		
09/10/18	LONCLE Nicolas	Suivi dommages après série de MHVE	0	0	0		
22/10/18	LONCLE Nicolas	Suivi dommages après série de MHVE	0	0	0		
07/11/18	LONCLE Nicolas	Suivi dommages après série de MHVE	0	0	0		
09/11/18	LONCLE Nicolas	Suivi dommages après série de MHVE	0	0	0		
05/12/18	LONCLE Nicolas	Suivi dommages après série de MHVE	0	0	0		
20/12/18	LONCLE Nicolas	Suivi dommages après série de MHVE	0	0	0		

Méthode de suivi

Il n'y a pas eu d'évolution de la méthode de suivi. L'outil de suivi terrain grâce à l'application Qfield est très

pratique.

Comme indiqué l'an passé, la base de données externe, sous tableur LibreOffice, reste pour le moment nécessaire pour les synthèses de dommages ou de travaux ainsi que le logiciel ArcGis. Idéalement, il faudrait pouvoir avoir un logiciel unique pour faire ce suivi, notamment dans un souci de transmission et que le suivi puisse être assuré par n'importe quel agent moyennant un minimum de formation.

En 2018, lors d'une journée consacrée aux digues, un logiciel de suivi développé par France Dignes a été présenté. Un test du logiciel était envisagé mais n'a pour le moment pas été réalisé.

Travaux

La majeure partie des travaux préconisés suite à la visite technique approfondie ont été réalisés à l'exception de la gestion de la végétation et la coupe de l'arbre en sommet de digue au niveau du parement amont.

Rédaction de rapports

Compte-rendu d'événements

Aucun événement suffisamment important n'a justifié la rédaction d'un compte-rendu.

Fiches EISH

Aucun événement suffisamment important n'a justifié la rédaction d'une fiche EISH.

Compte-rendu de travaux

Le CR des travaux menés en novembre 2017 a été rédigé en décembre 2017 et les planches photographiques finalisées début janvier 2018.

Répartition du temps de travail

Seulement 25 heures ont été consacrés au suivi de la digue en 2018 (hors étude clapets). Le temps de travail dédié à la digue a été répartie (au niveau du tracé horaire du temps de travail) entre le temps Natura 2000 financé par l'aide Etat/FEADER et le temps Mairie-CG29/CEL. La modification de la méthode de suivi et de consignation des dommages a été répartie entre les financeurs dont Natura 2000 car ils répondent directement à la fiche action n°24 du DOCOB par la tenue d'un cahier de bord (environ 9h).

IV.1.k Intégration des données dans le Système d'Information Géographique

Comme chaque année, un travail de cartographie sur SIG a été réalisé en 2018. Le travail consiste à intégrer toutes les données issues des suivis scientifiques, mais également d'intégrer toutes les opérations de gestion mises en place, pour en garder la trace et pouvoir évaluer la pertinence des actions de gestion. La réorganisation de ces données permettra une analyse pour l'évaluation du document d'objectifs.

IV.1.l Comptage Wetland et autres suivis d'oiseaux

Wetland

Le littoral de Guissény est suivi depuis une dizaine d'années dans le cadre du comptage international Wetland permettant de connaître les populations d'oiseaux d'eau (anatidés et limicoles principalement). Ce suivi est assuré par Jean-Noël BALLOT, bénévole au Groupe Ornithologique Breton (devenu Bretagne Vivante Ornithologie). Il suit également les vanneaux huppés se reproduisant occasionnellement sur l'arrière dune du Vougo.

Points d'écoute IPA

Les points d'écoute par la méthode des indices ponctuels d'abondance (IPA) relancés en 2015 avec Jean-Marie COCHET n'ont pas été reconduits depuis. Une réflexion sur les suivis oiseaux à mener serait nécessaire (enjeux du site, évaluation de la gestion, etc.).

Gravelot à collier interrompu

Pas de suivi en 2018 par l'opérateur.

Goéland argenté nicheur

La colonie découverte en 2016 dans la baie de Tresseny n'a pas été visitée en 2018.

IV.1.m Mammifères et autres animaux marins

Suivi sentinelle du programme CapOeRa

L'Association pour l'Étude et la Conservation des Sélaciens (APECS) a mis en suspens la collecte (hors protocole de suivi régulier) de capsules d'œufs de raie pour se consacrer à l'analyse des données. La mairie a relayé cette information. Quelques personnes ont tout de même déposé des capsules.

Échouage de mammifères marins

En 2018, au moins 4 mammifères marins se sont échoués morts à Guissény : trois phoques (deux en février un fin décembre) ; un dauphin commun (9 décembre). Les animaux encore présents ont été évacués des plages par le service technique, le signalement fait à Océanopolis ou Pelagis par Nicolas LONCLE ; des personnels de l'AFB sont venus faire des analyses avant passage de l'équarisseur.

IV.2 Projet de cahier de suivis

Afin de centraliser les données relatives aux divers suivis sur le site, le chargé de mission souhaite réaliser un cahier de suivis qui contiendrait :

- les résultats des suivis scientifiques sous forme de tableaux, de cartes, de photos et d'analyses
- le report des cahiers de pâturages
- les détails des dates d'intervention et de travaux par des entreprises
- toute autre information complémentaires utiles à la mémoire du site (comptes-rendu divers, etc.)

Ces différents suivis sont généralement présents de manière éparpillés notamment sur le poste informatique. Mais le bilan d'activités ne peut pas présenter tous ces éléments sous peine d'être alourdis considérablement et de perdre en lisibilité. Malheureusement, la charge de travail n'a toujours pas permis de rassembler ces éléments pour le moment.

V Information, communication, sensibilisation

V.1 Création / mise à jour d'outils de communication

V.1.a Communication par les médias de l'opérateur

Site internet du site Natura 2000

Le site internet lancé en 2009 a fait l'objet de mises à jour en 2018, essentiellement par la mise à disposition des rapports et différentes études en téléchargement, ainsi que par quelques actualités.

Autres supports numériques

Des informations sur les événements ont également été relayés sur la page Facebook et le site internet de la mairie.

Bulletin d'information municipal

La mairie de Guissény réalise une lettre d'information communale toutes les semaines. Peu d'informations relatives au Site Natura 2000 ou actions communales en faveur de l'environnement ont été rédigées (cinq messages en 2018 relatifs aux frelons asiatiques, au zérophyto et aux travaux dans le marais).

Revue annuelle : Sell'ta

La mairie de Guissény publie désormais une fois par an, une revue communale intitulée « Sell'ta ». Le bilan sur la gestion du site Natura 2000 en 2018, à la rédaction de ce bilan n'a pas encore été publié.

Livret estival : le Guiss'Anim

En remplacement du Sell'ta d'été, un livret a été élaboré en 2017 puis en 2018 reprenant la même forme. Il permet de présenter les animations et événements de l'été. Le document s'ouvre à nouveau sur le patrimoine naturel puisqu'il présente le site Natura 2000 et quelques règles à respecter, ainsi que les animations nature proposées.

V.1.b Information dans la presse et autres médias

Presse quotidienne régionale

A la plupart des interventions sur le site, les correspondantes de la presse locale sont contactées. En 2017, plusieurs articles ont été rédigés sur les actions Natura 2000 ou sur des sujets mentionnant Natura 2000 (collaboration, etc.) dans Ouest-France et Le Télégramme (Annexe I).

Presse magazine

Bretagne Magazine a réalisé un dossier sur la côte des Légendes, le photographe David ROCHAS est venu sur le site et Tanguy MONNAT, le rédacteur en chef s'est entretenu avec Nicolas par téléphone. Le dossier a été publié dans le N°104 de novembre-décembre 2018

Radio

Aucune interview radiophonique en 2018.

Télévision

Un reportage a été réalisé par France 3 Iroise (en breton et en français) au sujet de la fermeture des plages de la Croix et des Barrachou suite au classement sanitaire « insuffisant » cinq années consécutives.

Un reportage par TF1 sur le dispositif argent de poche à l'occasion de l'opération dans le cimetière à la Toussaint 2018.

V.2 Sensibilisation et Animation

L'ensemble des animations et interventions pédagogiques est synthétisé dans un tableau en Annexe V.

V.2.a Interventions auprès de scolaires et d'étudiants

Cycle 3 école Sainte-Jeanne d'Arc

Aucune intervention avec l'école primaire en 2018.

Master 2 Expertise et Gestion de l'Environnement Littoral, IUEM-UBO

Une intervention a été réalisée auprès d'étudiants de Master 2 sur Natura 2000 et la Gestion Intégrée des Zones Côtières illustrée par le cas du site de Guissény. Comme les années précédentes, la présentation a eu lieu sur site en exposant sur le terrain les pratiques de gestion, les problématiques locales, etc.

Lycée agricole du Cleusmeur

Dans le cadre d'un chantier nature une classe du lycée agricole du Cleusmeur a été sensibilisé aux enjeux du site Natura 2000 (cf. II.4.e, page30).

Accueil de stagiaires

Aucun stagiaire n'a été reçu en 2018.

Service civique

Il était prévu d'accueillir une personne en service civique. La mairie ne faisait pas la demande d'un agrément mais signait une convention d'intermédiation avec l'UFCV, qui prenait en charge toutes les démarches administratives. Une annonce a été publiée sur le site www.service-civique.gouv.fr et une vingtaine de candidatures ont été reçues. Une réponse positive a successivement été donnée à trois personnes qui ont finalement décliné l'offre pour diverses raisons (choix d'un autre service, offre d'emploi, etc.). La personne accueillie aurait dû notamment assister Nicolas dans les différentes tâches en particulier le diagnostic pêche pied. Suite à ces désistements successifs, il a été choisi de mettre en suspens l'accueil d'un service civique.

V.2.b Sensibilisation et animations auprès du grand public

Journée de la digue : 2^{ème} édition

Suite à la première édition qui a rencontré un vrai succès avec environ 800 visiteurs. Prenant le relais de l'association de théâtre Sumak, une association dédiée « la journée de la digue » a été créée afin d'organiser le nouvel événement (statut en annexe? XXX). La mairie, l'office de tourisme et plusieurs associations guisséniennes ont comme l'an passé à nouveau apporté leur soutien.

Continuité et nouveautés

L'édition 2018 a repris les ingrédients qui ont fait l'originalité et le succès de la première édition :

- rendre la route de la digue piétonne le temps d'une journée,
- proposer un subtil mélange de stands et d'activités autour de la nature, de la culture, des arts, du bien être, du recyclage, de l'économie circulaire...
- le cadre exceptionnel de la digue et du marais du Curnic
- un soleil radieux (ingrédient peu maîtrisable mais très important pour la recette !)

L'un des paris de cette nouvelle édition a été de décaler la date (le samedi 12 août au cœur de l'été en 2017) vers une aile de saison, le dimanche 9 septembre après la rentrée et le week-end précédent les journées du patrimoine. La fréquentation de la journée aura déjoué les craintes de Nicolas LONCLE d'une fréquentation moindre qu'en 2017. Le pari a en effet été gagné puisque environ 1 400 personnes sont venues sur le site au cours de la journée (soit près du double de l'an passé).

Certaines associations et exposants ne sont pas revenus faute de disponibilité notamment. Cela a été compensé par de nouveaux exposants. Soulignons notamment l'association l'APECS dont les bénévoles ont proposé des

animations sur les raies et les requins sur le site de la maison de la digue.

En fin de journée, un nouveau temps a été proposé au centre nautique du Curnic. Un documentaire suivi d'une conférence et une séance de ciné-concert. La fréquentation de ce temps a été un peu moindre qu'espéré.

Les bénévoles de l'association auront été identifiables à leurs casquettes décorées de façon très originale, le tout en mode « récup ».

Animations nature

La formule ayant rencontré un succès mitigé en 2017, il n'y a pas eu de créneau dédié à des animations nature. Nicolas a de nouveau déambulé le long de la digue en tenue de garde du littoral repris et n'a pas hésité à dresser quelques procès verbaux ! Il s'agissait en fait de rentrer au hasard au contact de visiteurs et pour un motif loufoque, de leur **dresser un faux procès verbal**² (cf. bilan d'activités 2017).

Nicolas a principalement proposé pour cette édition d'accueillir les visiteurs qui arrivaient depuis le Curnic quelques observations ornithologiques grâce à une longue-vue : en plus des habituels canards colverts, quelques limicoles ont pu être observés notamment un Chevalier arlequin bagué couleur. Quelques rares chanceux auront aperçu un râle d'eau.

Le nombre de personnes « sensibilisés » n'a pas été comptabilisé et se situe probablement au-delà de la cinquantaine. Pour ce type d'animation, des supports visuels à la fois pédagogiques et susceptibles d'attirer les gens manquent clairement. Nous n'avons actuellement pas de temps pour développer ou préparer ces outils.

Bilan de la deuxième édition

Les points forts soulignés en 2017 sont toujours valables pour 2018. La fréquentation encore meilleure en dehors des vacances d'été indique l'intérêt du public pour un tel événement. Il semble qu'il s'agissait plutôt de personnes du pays de Brest mais il n'y a pas d'élément précis permettant de préciser l'origine géographique. Il y a eu pas mal de familles avec enfants mais il y a certainement encore moyen de renforcer la présence de ce public.

L'équipe de bénévoles a souligné toutefois la relative lourdeur d'organiser l'événement et faute de forces bénévoles plus nombreuses, a proposé que la prochaine édition soit organisée en 2020. Une des options envisagées est de l'organiser fin mai au moment de la fête de la nature.

Sorties natures

Le nombre d'animations grand public proposé sur le site a été plus élevé en 2018 en raison principalement du programme d'animation nature proposée cette année par l'office de tourisme en lien avec la mairie. Au total, près de trente animations ont ainsi été proposées.

Journée mondiale des zones humides

Pas d'animation organisée en 2018.

Découvrir le marais du Curnic au printemps

Sollicité pour s'inscrire pour un événement régional et européen, et un événement départemental, le site a profité de l'opportunité pour proposer trois animations pour découvrir le marais du Curnic au printemps avec une communication dédiée (cf. affiche en Annexe VI). Les trois dates et événements en lien sont présentés ci-dessous.

Fête de l'Europe en Bretagne

Dans le cadre de l'opération *Europe in my Region*, le conseil régional organise la Fête de l'Europe en Bretagne. Un appel à l'organisation de journées portes ouvertes a été fait auprès des réserves naturelles et sites Natura 2000. Une sortie pour présenter le site a été organisée et animée par Nicolas LONCLE le jeudi 3 mai 2018, sous le titre « Guissény, un site naturel d'intérêt européen ». A l'occasion de cette visite Nature, Nicolas a présenté le réseau Natura 2000 : objectifs du réseau, intérêts et responsabilités du site de Guissény, soutiens financiers apportés par l'Union européenne et les différents partenaires (Etat, Conseil régional, Conseil départemental, Conservatoire du littoral, Mairie, etc.). Quatorze personnes ont participé à la sortie, locaux principalement et plusieurs vacanciers. Juliette CRISTESCU, chargée du pilotage de l'information et de l'animation des programmes européens, a

² Nicolas LONCLE n'est pas assermenté.

également assisté à une partie de la sortie.

Fête de la nature

A l'occasion de la fête de la nature, une sortie a été proposée le samedi 19 mai à 9h00. Le thème 2018 étant « voir l'invisible », la sortie a été intitulée « un concert dans la roselière : les fauvelles chantent en cachette » : elle visait à faire découvrir ces oiseaux discrets souvent peu vus ou très brièvement que sont les fauvelles paludicoles. Malgré le beau temps, seulement une personne a assisté à la sortie ! A noter que nous avons organisé cette sortie en 2012 et qu'une seule personne y avait assisté également. L'horaire n'est peut être pas encourageant mais c'est la condition pour espérer entendre les oiseaux chanter !

10 ans d'action pour les zones humides dans le Finistère

A l'occasion des 10 ans de la cellule d'animation sur les milieux aquatiques (CAMA), une série d'événement était proposée dans le Finistère au mois de juin. Une communication et des supports (affiche et programme) ont été diffusés au niveau départemental incluant la sortie au Curnic.

Le site de Guissény a proposé une sortie le 23 juin de 9h30 à 12h00, intitulée « Le Marais du Curnic : une zone humide extraordinaire ». L'animation sous un soleil radieux a réuni 8 personnes.

Animations estivales de la mairie

Des animations nature ont été conduites sur le site Natura 2000, les terrains du Conservatoire du Littoral, au bourg de Guissény et sur le site de Saint-Gildas. Les publics visés sont les habitants et les touristes également en saison estivale.

Sept animations (contre 10 en 2017) ont été proposées dont deux ont été annulées faute de participant. La sortie de découverte du marais, qui attire toujours plusieurs personnes et malgré un temps splendide n'a attiré personne pour la première fois depuis 2012 ! Une des explications à ce défaut est de l'avoir proposée avant le 14 juillet (le mercredi 12) mais la raison la plus probable est le passage en fin de matinée du Tour de France sur le secteur en particulier au Folgoët ! La seconde animation « la nature dans les murs du bourg » qui attire généralement moins de monde n'a attiré personne tout comme en 2014.

La fréquentation des animations est sensiblement la même qu'en 2016. et 2017 : 77 participants pour 5 animations (en excluant les deux premières animations annulées) soit une moyenne de 15 personnes ; le nombre de participants varie de 9 à 25. En 2018, la « découverte de l'estran » a attiré relativement peu de monde par rapport aux années précédentes (11 personnes, contre près de 30 en 2016 et 2017 et près de 40 en 2015). les animations « jeux buissonniers » sont restés plutôt plébiscités et c'est l'animation sur les blaireaux qui a attiré le plus de monde (25).

Du point de vue **communication**, il n'y a pas eu de livret dédié aux animations nature mais une place de choix dans le livret estival (cf. page 49). Par ailleurs, des **banderoles animation nature** réutilisables ont été réalisées pour l'affichage estivale.

Ces animations ne sont pas financées par l'animation Natura 2000 (fonds Etat/FEADER), mais elle contribue à sensibiliser les habitants à la diversité et la sensibilité des habitats présents et de faire connaître les actions menées grâce à Natura 2000.

Animations estivales de l'office de tourisme

Comme souligné dans le bilan d'activités 2017, il est souhaité renforcer l'identité nature du territoire communautaire en s'appuyant en particulier sur la présence de trois sites naturels en tout ou partie sur le territoire de la Communauté Lesneven Côte des Légendes (Guissény, Goulven-Keremma, Langazel). Cette volonté avait notamment permis la réalisation d'une exposition temporaire à Meneham en 2017.

En 2018, la commune de Guissény et l'office de tourisme communautaire ont travaillé en commun pour mutualiser les moyens et renforcer l'offre d'animations nature à Guissény. Il a été convenu que la personne recrutée pour la saison à l'office de Guissény, propose également des animations nature en complément de celles proposées par Nicolas. Actuellement, il n'est pas possible pour Nicolas de dégager plus de temps pour les animations grand public mais la demande pour une découverte médiatisée semble plus importante.

Camille STEFANI, recrutée pour la saison 2018 par l'office de tourisme, n'avait pas d'expérience en animation nature ou autre mais une vraie sensibilité environnementale. Comme convenu avec l'office de tourisme, Nicolas a « formé » Camille en lui proposant plusieurs sorties sur site, pour présenter les particularités, donner quelques trucs et astuces, et dégager des thèmes d'animation à proposer régulièrement. Camille a également accompagné Nicolas pour une formation sur la flore du littoral organisée par l'AGENB et animée par le CBNB. Deux animations hebdomadaires ont été proposées de fin juin à fin août :

- le lundi (14h00-16h00) : sortie sur à la découverte des dunes de la Sécherie au Curnic
- le vendredi (14h00-16h00) : sortie sur à la découverte du marais du Curnic

La première sortie le 29 juin sur les dunes a été animée par Nicolas afin de présenter une possibilité de conduite d'animation en situation réelle.

La fréquentation a été relativement bonne et suit globalement les mêmes tendances de fréquentation que les animations de Nicolas. Au total, 17 animations ont été proposées comptabilisant 224 personnes dont un tiers d'enfant environ.

Cette fréquentation confirme la demande pour une découverte médiatisée des espaces naturels à Guissény et sur le territoire communautaire. Pour certains participants, la balade nature proposée par Camille a parfois été en décalage avec leurs attentes naturalistes plus pointues d'où l'importance d'une communication appropriée (cf. bilan Camille STEFANI en (Annexe VII). Il n'est pas indispensable d'avoir de grandes connaissances naturalistes pour proposer une sortie de qualité. Camille a notamment préparé pour les enfants un support de type loto images, d'espèces à trouver pendant les sorties.

Fort de l'expérience de 2018, l'office de tourisme et la mairie envisage de reconduire ce partenariat mais de recruter plutôt quelqu'un avec un profil d'animateur avec des compétences en accueil (plutôt l'inverse en 2018).

Festival Kerzion

Il n'y a pas eu de tenue de « stand » Natura 2000 en 2018, Nicolas ne pouvant être présent lors du festival.

En 2017, le piquetage des **chardons bleus** n'avait pas été réalisé par Nicolas LONCLE et était incomplet. Des petits pieds avaient donc été fauchés. Une partie des pieds n'ont pas été retrouvés en 2018 ; par ailleurs de nouveaux pieds ont été repérés au niveau du parking et protégés. En 2017, des pieds avaient été détruits apparemment volontairement après le festival (cf bilan 2017). Il n'y a pas eu de destruction constatée en 2018.



Figure 21. Chardons bleus protégés par ganivelles basses sur le bord du parking Est du Curnic

Mojenn : Skeiz v.2

Skeiz, un spectacle théâtral racontant de manière ludique, comique et véridique l'histoire et la vie au Curnic (du néolithique à aujourd'hui) a été créée par la mairie et Strollad Ar Vro Bagan en 2013 et joué l'été jusque 2015 (cf. bilans d'activités de 2013 à 2015).

La troupe de théâtre encadrée par Céline SORIN, comédienne professionnelle de l'association SUMAK, a repris la pièce et l'a modifié dans une version un peu plus fantasque : en plus de la reprise et l'adaptation d'une partie des saynètes, le spectacle met en scène de façon humoristique, une troupe de comédiens dans une production au budget limité ce qui révèle quelques tensions au sein du groupe qui fait avec les moyens du bord et des accessoires parfois approximatifs au regard des saynètes ! Le parcours était un peu moins long, du centre nautique au blockhaus, en passant par la vieille digue à la pointe du Skeiz. Plusieurs des acteurs amateurs avaient participé à la première version. La pièce a été jouée à quatre reprises durant l'été. La saynète sur Natura 2000 et le concours de la plus belle plante du Curnic a été conservé.

V.2.c Maison de la digue : vers une étude de faisabilité et de programmation

L'aménagement de la Maison de la digue en centre d'accueil et d'interprétation nature est en suspens depuis près de 10 ans. Depuis 2017, le lancement d'une étude en vue de ces travaux a été actée.

Consultations

La mairie souhaite faire du Curnic un pôle nature et culture au travers de plusieurs équipements publics existants : le camping municipal, le centre nautique /Kurnig Kafé et la Maison de la digue (propriété du Conservatoire du Littoral). Ainsi, une consultation publique avait été lancée à l'automne 2017 pour réaliser une étude de faisabilité et de programmation sur ces trois équipements. Cette consultation s'était avérée infructueuse en raison de la complexité d'une étude associant des équipements certes complémentaires mais différents. Deux marchés distincts avaient donc été lancés : une étude pour la Maison de la digue et une autre pour le camping.

Une première consultation pour la maison de la digue a eu lieu début janvier 2018. La seule offre reçue, même après demande de précisions n'a pas apporté de réponse technique correspondant à la demande. La consultation a donc été relancée début mars : trois entreprises, représentant des groupements, y ont répondu. Le classement des offres était le suivant :

1. **Atelier de l'Hermine**, Laboratoire d'Architecture de Bretagne, Onésime paysage
2. **Confluence patrimoine**, IINEX Atelier, Agence HA Scénographie & design d'espace, Agence d'architecture Christophe Rouillé
3. **Empreinte A** Claire Cormier architecte, A3 Paysage, EXACT, ATIZ

La proposition classée première avait le prix le plus élevé, compensé par une excellente note technique. Ce montant plus élevé que l'estimation (34 000 € HT contre 25 000 € HT), a incité à rechercher des partenaires financiers. Cette recherche de financements complémentaires a conduit à mettre en suspens la procédure de sélection.

Recherche de partenaires

Plusieurs partenaires ont été sollicités. Tout d'abord, le **Conservatoire du Littoral**, propriétaire de la maison et des terrains environnants. Une convention de groupement de commande et son avenant a donc été signé entre la mairie et le CEL fixant à 5 000 € TTC la participation du CEL.

Afin d'engager d'autres partenaires, plusieurs réunions, rendez-vous, audiences ont eu lieu. Le Tableau 9 récapitule ces différents temps. Chaque réunion a donné lieu à la diffusion d'un diaporama adapté par rapport au projet.

Tableau 9. Listes des rencontres pour la sollicitation de partenaires pour le projet de la digue

Date	Ville	Bâtiment	Organisme rencontré	Représentation mairie / projet	Personnes rencontrées	Objet de la réunion
ven. 1 juin 18	Quimper	Hôtel du département	CD29	Jakez LE BORGNE (adjoint Culture tourisme), Nicolas LONCLE (technicien espaces naturels), Marie-Laure PICHON (CAP Culture, A.M.O.)	Mathieu CARPENTIER (Coopération territoriale), Lukaz SOUN (Finistère 360), Yolande STEPHAN (Chargée de mission Tourisme et Nautisme), Pierre THULLIEZ (Chef du Service Patrimoine naturel, littoral et randonnée)	Présentation du projet et son inscription dans le contrat de territoire
mer. 18 juil. 18	Guissény	Centre nautique	CD29	Raphaël RAPIN (Maire), Herveline CABON (1ère adjointe), Jakez LE BORGNE (adjoint Culture tourisme), Alexandra GUILLORE (DGS), Nicolas LONCLE (technicien espaces naturels),	Armelle HURUGUEN, Vice-présidente CD29	Faire un point sur les différents projets de la commune dans le cadre du contrat de territoire avec un focus sur la maison de la digue
lun. 20 août 18	Brest	Pays de Brest	Pays de Brest/Conseil régional	Raphaël RAPIN (Maire), Jakez LE BORGNE (adjoint Culture tourisme), Marie-Laure PICHON (CAP Culture, A.M.O.), Antony ISABEL (Directeur office de tourisme Côte des Légendes)	Thierry CANN (directeur)	Présentation du projet et son intérêt à l'échelle du pays de Brest
lun. 29 oct. 18	Guissény	Mairie	CLCL	Raphaël RAPIN (Maire), Jakez LE BORGNE (adjoint Culture tourisme), Alexandra GUILLORE (DGS)	Bernard TANGUY (Président CLCL)	Présentation du projet et son intérêt à l'échelle communautaire
mer. 7 nov. 18	Landerneau	Hôtel communautaire	Pays de Brest/Conseil régional	Raphaël RAPIN (Maire), Nicolas LONCLE (technicien espaces naturels),	Membres commission unique paritaire	Passage en commission unique paritaire

Ces différents rencontres et demandes ont permis l'engagement de ces partenaires. Le plan de financement de l'étude de programmation et de faisabilité est présenté au Tableau 10.

Tableau 10. Plan de financement de l'étude de faisabilité et de programmation de la maison de la digue

Dépenses Réelles		
Description des postes de dépenses	Montant (EUR HT)	%
Étude de faisabilité et de programmation	34 600.00	100.00
Total	34 600.00	100.00

Recettes		
Financeurs (co financeurs envisagés)	Montant (EUR HT)	%
Région - Contrat de partenariat	10 380.00	30.00
Département	5 000.00	14.45
Conservatoire du littoral	4 000.00	11.56
EPCI	5 000.00	14.45
Autofinancement public	10 220.00	29.54
Total	34 600.00	100.00

Ces différentes rencontres ont décalé d'environ 9 mois le lancement de l'étude. Ce temps aura été utile pour engager des partenaires et également car il aura permis de préciser le rôle de l'équipement et son inscription territoriale. Chaque rencontre aura nécessité la préparation d'un diaporama adapté à l'audience. Le temps consacré au dossier de la maison de la digue en 2018 est d'environ 75 heures.

Les trois candidats ont été contactés et ont confirmé qu'ils maintenaient leur offre aux mêmes conditions. C'est donc l'offre du groupement représenté par l'atelier de l'Hermine qui a été retenue conformément au classement initial. La notification et lancement de l'étude n'est intervenue que début 2019 car il n'était pas adapté de lancer l'étude en fin d'année.

V.3 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au delà du site et réseaux connexes

V.3.a Réseau Natura 2000 et autres réseaux

Le chargé de mission a participé aux journées de réseau Natura 2000 organisées par la DREAL Bretagne, notamment à celle de décembre qui a permis un retour d'expérience sur l'évaluation du DOCOB. Il a également assisté au forum des gestionnaires d'espaces naturels de Bretagne et au forum des gestionnaires d'espaces naturels national, dédié à l'évaluation sur les sites Natura 2000.

V.3.b Association des chargé(e)s de mission Natura 2000 de Bretagne

En tant que membre du conseil d'administration, Nicolas LONCLE a participé à l'activité de l'association des chargé(e)s de mission Natura 2000 de Bretagne : échanges sur problématiques du réseau, recherches d'outils, participation à des réunions. Sa principale contribution pour 2018 est présentée au point suivant.

V.3.c Représentation de l'association à l'Association des Gestionnaires d'espaces naturels Bretons

L'association des chargés de mission Natura 2000 (ACM N2000) fait partie des associations fondatrices de l'Association des Gestionnaires d'Espaces Naturels Bretons (AGENB). Nicolas LONCLE a représenté l'ACM N2000 aux conseils d'administration de l'association, et lors de l'assemblée plénière du réseau des gestionnaires. Le travail de l'AGENB bénéficie à l'ensemble des gestionnaires bretons et assure l'organisation des journées du réseau Natura 2000. L'AGENB participe en s'appuyant sur les membres du forum des gestionnaires bretons à favoriser la mutualisation des connaissances, du matériel de gestion, etc. ; à définir des stratégies et à conduire des projets multisites d'importance régionale ; à animer les réseaux, etc.

En 2018, le projet d'Agence bretonne de la biodiversité (ABB) a représenté un point important dans les échanges du conseil d'administration et notamment sur l'opportunité ou pas d'intégrer les missions de l'AGENB au sein de la future ABB.

VI Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'actions sur le site

VI.1 Plan algues vertes des bassins versants du Quilimadec et de l'Alanan

Le nouveau plan de lutte contre les algues vertes a officiellement été signé en 2018. Nicolas LONCLE a représenté la mairie lors de la réunion de la commission.

Étude sur le renforcement de la dénitrification dans l'étang du Curnic

Le projet d'étude sur le renforcement du phénomène de dénitrification par la roselière du Cleger (cf. bilan d'activités 2016) a été actée mais n'a pas pour le moment été amorcé.

Étang du pont

L'étang du pont a été acquis par la CLCL en 2017 en lien avec le plan algues vertes. L'idée était d'agir sur la dispersion des sels nutritifs (nitrates, phosphates) en baie de Guissény, soit en organisant des lâchers d'eau à marée basse et descendante, soit la nuit en période de pause photosynthétique. Cette gestion envisagée des niveaux d'eau était liée au fonctionnement du moulin du Pont, en cours de reprise. Or, le repreneur rencontrant des difficultés financières, il n'y avait plus d'activité meunière depuis au moins deux ans. Faute de réalisation de travaux d'amélioration de la continuité écologique par le propriétaire des vannes du moulin constaté par l'agence française de la biodiversité, la DDTM a pris un arrêté visant au maintien ouvert des vannes au cours de 2018. Cette situation a entraîné des à-secs de l'étang et une incompréhension auprès de riverains notamment. L'étang étant attractif pour les oiseaux notamment les limicoles, le site joue un rôle fonctionnel de reposoir notamment vis à vis des sites Natura 2000 de Guissény et de la baie de Goulven. Plusieurs autres thématiques, liées à la qualité de l'eau a incité à une réflexion plus globale sur cet étang. Cette réflexion a débuté en 2019, aussi les éléments seront rapportés dans le prochain bilan d'activités.

Ramassage des algues vertes

Par ailleurs, le ramassage des algues vertes a mobilisé du temps dans le cadre du ramassage en mer à des fins de valorisation par l'entreprise AGRIVAL (cf. III.3.c, page 37).

VI.2 Qualité des eaux de baignade

VI.2.a Actions de suivi et d'information

Le suivi de la qualité des eaux de baignade relève de la compétence des communes et est affectée au temps financé par la commune. Toutefois, il est en lien avec les enjeux du site Natura 2000 au travers de l'objectif opérationnel *F. Vers des actions à l'échelle des bassins versants*, et notamment la fiche action *20 Participer à la réflexion au sein du Comité de Pilotage du bassin versant du Quillimadec*. Ces actions visent plutôt l'amélioration de la qualité de l'eau pour limiter les algues vertes ; la pollution bactériologique ne relève pas forcément des mêmes origines mais relève globalement de la qualité des milieux.

Fermeture saisonnière des plages de la Croix et des Barrachou

Suite au classement en qualité insuffisante 5 années consécutives, les plages de la Croix et des Barrachou ont été fermées à la baignade et à la pêche à pied pour l'ensemble de la saison 2018 et ce jusqu'à ce que la qualité redevienne suffisante.

Information du public

Des panneaux ont été affichés sur site (cale de Skol An Aod, parking de la Croix, escalier des Barrachou) afin d'informer le public sur l'interdiction à la baignade. Le panneau A3 figure l'arrêté municipal, un texte expliquant les raisons de la fermeture et les actions menées pour reconquérir la qualité des eaux de baignade (Annexe VIII). Des pictogrammes d'interdiction et les interdictions principales en 3 langues (français, breton, anglais). Des renseignements complémentaires ont été apportés à plusieurs personnes en mairie ou sur le terrain.

Fermetures temporaires préventives

Des fermetures préventives ont été mises en place pour la plage des Barrachou lorsque la pluviométrie sur 24 h était supérieur à 10 mm tel que prévu par les profils d'eaux de baignade de 2010. Cette mesure avait été

initialement mise en place, mais par défaut d'organisation, en partie liée au changement de personnel, cette mesure n'a plus été mise en place systématiquement.

En 2018, 4 fermetures préventives ont été prises pour la plage du Dibennou suite à des épisodes de pluies importantes sur le bassin versant (Annexe IX).

A noter, qu'il avait été convenu avec l'ARS que dans une démarche d'exercice, des arrêtés fictifs seraient également pris pour la Croix et les Barrachou. Un simple message par courriel a donc été communiqué à l'ARS pour signaler ces fermetures fictives.

Fermetures préventives suite à pollution

Une pollution s'est produite le 4 juillet au niveau de la plage de la Croix suite à un accident sur le réseau d'assainissement. Les postes de relevage sont équipés de système d'alerte automatique qui envoie un signal en cas d'incident (pompe en panne, niveau trop haut, etc.). Le trop plein vers le milieu avait été bouché suite à l'étude des profils 2010.

Le débordement est conséquent d'une erreur humaine. Une entreprise prestataire avait réalisé la semaine précédente un nettoyage complet des postes. Or en repositionnant le panier dégrilleur, l'entreprise a replacé le panier dans le mauvais sens si bien que la grille faisait face à l'arrivée gravitaire. Petit à petit, les différents déchets contenus dans les eaux, notamment des lingettes ont été bloqués par la grille jusqu'à former un « bouchon ». Le réseau est donc monté en charge en amont et a débordé vers des regards d'eaux pluviales et abouti en baie de Tresseny pas deux rejets de part et d'autre de la cale de Skol An Aod.

Le débordement a été remarqué par Nicolas LONCLE et les agents du service technique ont maîtrisé la situation rapidement. Des eaux usées ont abouties en baie mais d'après les observations, en quantité limitée. La plage de la Croix étant déjà fermée, il n'y a pas eu d'arrêt de fermeture pris, une analyse ayant été réalisée par ailleurs le même jour au Dibennou. L'incident a par contre été signalé à l'ARS ainsi qu'au service de la DDTM en charge du suivi des équipements d'assainissement collectif. Une fiche d'incident a été renseigné et leur a été transmise (Annexe X).

Le dispositif de surveillance des postes de relevage ne permet pas d'éviter ce type de problème à moins d'intégrer un capteur de niveau bas. L'entreprise a été immédiatement contactée pour lui signaler le problème et qu'il ne se reproduise pas.

Fermetures suite à résultats insuffisants

La première analyse de la saison par l'ARS présentait des eaux de mauvaise qualité pour toutes les plages de la baie. Ce prélèvement d'avant saison est survenu après d'intenses précipitations. Les plages du Dibennou ont été fermées 4 jours.

Couverture médiatique

Cette fermeture saisonnière étant une première en Bretagne, il y a plusieurs articles et reportages, notamment un reportage par France 3 Bretagne (en français et breton) ainsi qu'un article dans le Télégramme.

A noter que l'association Eau et rivières de Bretagne a réalisé un dossier spécial sur les eaux de baignade en Bretagne dans son magazine de printemps. Guissény est mentionné mais sans un focus dédié, la problématique de la pollution bactériologique des eaux de baignade étant contextualisé au niveau régional.

Résultats analyses plages 2018

Un seul événement de pollutions forts en 2018

Début juin, de fortes pluies ont engendré une pollution des eaux de baignade de la baie de Tresseny jusqu'au Dibennou. Le reste de la saison n'aura pas été marqué par d'épisode de pollution au dessus des normes.

Les plages de la Croix et des Barrachou ont un suivi plus régulier, environ une fois par semaine contre un prélèvement tous les 15 jours pour les autres plages. Étant donné leur fermeture obligatoire, il était envisageable de faire moins de prélèvement mais il a été préféré conserver cette fréquence.

La lecture simple du Tableau 11, permet de constater que les résultats moyens concernent d'avantage la plage de La Croix.

Tableau 11. Résultats des analyses de la saison 2018 (données ARS)

	05/06	07/06	18/06	20/06	28/06	02/07	04/07	11/07	16/07	18/07	25/07	30/07	01/08	06/08	14/08	20/08	22/08	29/08	03/09	11/09	n analyses prévues	n analyses de recontrôle	bon	moyen	mauvais	
VOUGO	Blue		Blue			Blue			Green			Blue		Blue		Blue				Green		8		75 %	25 %	0 %
CURNIC									Blue											Blue		8		100 %	0 %	0 %
DIBENNOU	Red	Blue							Green											Blue		8	1	56 %	33 %	11 %
BARRACHOU																				Blue		14		71 %	21 %	7 %
LA CROIX	Red							Green												Green		14		36 %	57 %	7 %

Les résultats d'analyse des échantillons prélevés pendant la saison sont comparés aux références de qualité fixées par le ministère de la santé. La qualité qualifiée est celle déterminée par le paramètre le plus déclassant.

Dans le tableau ci-dessous qui présentent les seuils de classement, les valeurs correspondent au nombre de bactéries pour 100 ml

Entérocoques intestinaux			
Escherichia coli	Ei <= 100	100 < Ei <= 370	Ei > 370
EC <= 100	Bon	Moyen	Mauvais
100 < EC <= 1000	Moyen	Moyen	Mauvais
EC > 1000	Mauvais	Mauvais	Mauvais

Classement des plages

Le classement des plages à l'issue d'une saison est calculée à partir des données de la saison écoulée et celles des trois années précédentes. Ainsi le classement à l'issue de 2018, prend en compte les valeurs des années 2015, 2016, 2017, 2018. Deux valeurs sont calculées pour établir le classement : le percentile 90 et le percentile 95. Cette méthode de calcul permet de lisser les variations interannuelles et de mieux rendre compte du taux moyen de pollution sur le moyen terme.

Afin de bien comprendre la situation des plages au sein de la baie de Tresseny, les valeurs des percentiles 90 et 95 pour les deux paramètres mesurées sont présentées dans le Tableau 12 avec un rappel des valeurs seuils permettant de fixer le classement de la plage. Les Figures 22 et 23 permettent de rendre compte des différences importantes entre les plages du fond de baie de Tresseny et celles moins abritées et éloignées des rivières du Curnic et du Vougo. La plage des Dibennou a logiquement une position et des valeurs intermédiaires.

Tableau 12. Valeurs des percentiles 90 pour les paramètres bactériologiques (données ARS)

Escherichia coli	2015		2016		2017		2018	
	P90 (2015)	P95 (2015)	P90 (2016)	P95 (2016)	P90 (2017)	P95 (2017)	P90 (2018)	P95 (2018)
VOUGO	44,25	54,32	44,25	54,32	35,64	42,18	50,12	63,38
CURNIC	185,09	287,33	154,05	234,33	128,38	194,11	80,77	113,77
DIBENNOU	326,62	532,69	278,52	439,12	221,73	347,97	269,71	428,08
BARRACHOU	837,20	1450,80	570,13	896,59	555,89	955,80	non communiqué	non communiqué
LA CROIX	1401,18	2437,25	1082,12	1280,81	996,30	1723,72	non communiqué	non communiqué

Entérocoques intestinaux	2015		2016		2017		2018	
	P90 (2015)	P95 (2015)	P90 (2016)	P95 (2016)	P90 (2017)	P95 (2017)	P90 (2018)	P95 (2018)
VOUGO	43,39	54,16	70,06	94,49	60,47	80,05	53,19	68,82
CURNIC	95,89	140,76	97,86	142,12	87,90	126,77	52,01	66,38
DIBENNOU	110,80	162,52	101,08	147,68	79,25	111,82	107,06	158,19
BARRACHOU	229,48	374,93	135,92	201,44	122,08	181,70	non communiqué	non communiqué
LA CROIX	236,99	379,35	183,60	287,00	179,73	282,95	non communiqué	non communiqué

Le classement annuel de la baignade est un classement statistique basé sur les valeurs percentiles 90 et 95, calculés à partir de l'ensemble des résultats des quatre dernières saisons pour chacun des paramètres bactériens (Directive (2006)/7/CE)

Dans le tableau ci-dessous qui présentent les seuils de classement, les valeurs correspondent au nombre de bactéries pour 100 ml

Entérocoques Int.	Seuils			
	P95 <= 100	100 < P95 <= 200	P90 <= 185	P90 > 185
E. coli				
P95 <= 250	Excellente	Bonne	Suffisante	Insuffisante
250 < P95 <= 500	Bonne	Bonne	Suffisante	Insuffisante
P90 <= 500	Suffisante	Suffisante	Suffisante	Insuffisante
P90 > 500	Insuffisante	Insuffisante	Insuffisante	Insuffisante

Evolution des percentiles 90 et 95 pour le paramètre E. coli

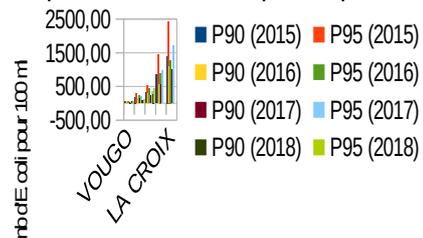


Figure 22. Evolution percentiles paramètre E. coli

Evolution des percentiles 90 et 95 pour le paramètre entérocoques intestinaux

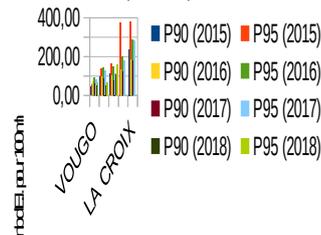


Figure 23. Evolution percentiles paramètre entérocoques

Passage en qualité « excellente » de la plage du Curnic

A l'issue de la saison 2018 et les très bons résultats de la plage du Curnic, le classement de cette plage passe de bon à excellent (Tableau 13). Elle rejoint donc la plage du Vougo.

Tableau 13. Classement sanitaire des plages depuis 2013 (année mise en place règlement Dir.2006/7/CE)

VOUGO						
CURNIC						
DIBENNOU						
BARRACHOU						
LA CROIX						

Le classement à l'issue d'une saison est calculée à partir des données de 4 années. Pour 2018, les données des années 2015, 2016, 2017, 2018 sont prises en compte. Ce système de calcul permet de limiter les variations interrannuelles et de mieux refléter l'état sanitaire moyen de la plage.

Excellente qualité	Bonne qualité	Qualité suffisante	Qualité insuffisante
--------------------	---------------	--------------------	----------------------

VI.2.b Études et recherche des sources de pollutions

Révision des profils

Indépendamment du contexte de fermeture saisonnière imposée aux plages de la Croix et des Barrachou, il était prévu de réviser les profils d'eaux de baignade des trois plages de la baie de Tresseny et de celle du Curnic. La plage du Vougo étant classée « Excellente qualité », il n'y avait pas lieu de réviser son profil conformément à la législation. Les profils auraient dû être révisés plutôt mais la décision d'un marché au niveau communautaire a en partie contribué à ce retard. Le bénéfice est une approche homogène pour l'ensemble du territoire et une véritable réflexion d'ensemble, malgré les particularités locales de chaque plage.

Cette approche communautaire s'avère particulièrement pertinente pour les plages de la baie de Tresseny qui concerne Guissény et Kerlouan mais qui sont impactées par le bassin versant du Quillimadec dont l'essentiel de la surface est présent sur le territoire de la CLCL.

Seuls sont présentés ici quelques éléments et résultats importants ; nous renvoyons à la lecture des rapports pour chaque plage pour plus d'informations.

Recherches de marqueurs sériques bactériologiques

Le marché ne prévoyait pas de nouvelles analyses de qualité de l'eau mais une mobilisation des données existantes des différents partenaires (Communes, CLCL (suivi bassin versant, données du SPANC) ainsi qu'un inventaire et une évaluation des mesures prévues et/ou mises en place depuis les derniers profils (2010) pour améliorer la qualité des eaux de baignade.

Au cours de la réunion de lancement, la mairie de Guissény représentée par Nicolas LONCLE a souligné la nécessité de préciser l'origine des pollutions et de ne pas se contenter d'une « simple » actualisation et mobilisation de l'existant. En effet, les profils précédents (2010) indiquaient déjà qu'en terme de flux de bactéries *Escherichia coli* et entérocoques intestinaux, le Quillimadec était la principale source pour la baie de Tresseny. Aussi, il convenait de mieux discriminer l'origine des pollutions en fonction des secteurs : humaines (assainissements) ou animales (agricoles ou sauvages) et pour le second cas, le type d'animaux (ruminants, porcins, canins).

Confirmation du Quillimadec comme source principale de pollution bactériologique

La campagne 2018 a permis de mettre en évidence l'importance du Quillimadec dans l'apport de pollution au niveau de la baie de Tresseny. Il est ainsi constaté que « **99,7 % par temps sec et 97,8 % par temps de pluie du flux en *E.coli* provient du Quillimadec, pour le flux en entérocoques, 99,7 % par temps sec et 78,8 % par temps de pluie du flux provient du Quillimadec.** A noter que 13,7 % du flux en entérocoques provient du point n°4 à côté du terrain de football de l'école Jeanne d'Arc à Guissény et 5,7 % provient du point n°2 au niveau de la Grève (Guissény). Il est quand même à noter que les résultats de cette campagne ne sont révélateurs que d'un instant donné, aussi les observations ne sont peut-être pas les mêmes durant toute la saison et à chaque événement pluvieux. Il ne faut donc pas écarter la possibilité de pollution par les autres exutoires de la baie de Tresseny et notamment des points n°7 et n°8 sur la commune de Kerlouan qui avaient été identifiés lors du profil initial »³.

³ DCI Environnement, 2019. Profil de vulnérabilité des eaux de baignade révisé de la plage de La Croix à Guissény

Confirmation d'une pollution d'origine mixte

L'analyse des marqueurs a permis de mettre en évidence une pollution à la fois humaine et agricole (ruminants, c'est à dire probablement bovins) sur le Quillimadec. Aucun marqueur porcin n'a été détecté sur le Quillimadec. Lors de l'analyse réalisée fin août 2017 par la mairie, les résultats avaient été identiques. Aussi, bien que le nombre d'analyse soit faible, les données permettent de mettre en évidence une origine double pour les pollutions bactériologiques. Les mesures les plus en amont ont été faites à l'amont de l'étang du Pont par temps de pluie indiquant des eaux déjà polluées.

Malgré les données lacunaires, il est raisonnable d'envisager des pollutions bactériologiques tout au long du bassin versant du Quillimadec et qu'il convient de préciser les origines.

A noter que par temps de pluie, l'exutoire au niveau de Corn Ar C'here a révélé des marqueurs porcins. Étant donné la faible zone captée par ce petit bassin versant, il est possible que cette présence de marqueurs soit liée à l'exploitation porcine sise à Lanvian.

Un plan d'actions dès 2019

L'étude des profils liste plusieurs actions à mettre en place pour limiter ces pollutions et reconquérir la qualité des eaux de baignade. Pour 2019, deux études permettront de préciser l'origine des pollutions.

D'une part, une étude portée par le Syndicat des eaux du Bas Léon, animateur du SAGE Bas Léon, consacrée à l'hydromorphie du cours d'eau, va notamment recenser l'ensemble des abreuvements directs au cours d'eau par des bovins.

Une étude portée par la CLCL va tenter de préciser l'origine des pollutions bactériologiques en réalisant des analyses tout le long du Quillimadec et de ses affluents. Il n'y aura pas dans ce cas d'analyse de marqueurs mais uniquement des taux de bactéries.

En croisant les résultats de cette étude, avec les données de l'étude hydromorphologie, des données d'occupation du sol et les données du SPANC, il devrait être possible d'identifier spatialement les zones les plus contributrices au flux bactériologiques, de distinguer leur origine (assainissements ou pratiques agricoles) et d'avoir des actions ciblées pour y remédier.

VI.2.c Autres aménagements et travaux

Panneaux d'information des plages

Pour les plages suivies par l'agence régionale de santé (ARS), il est obligatoire d'avoir des panneaux d'information précisant les profils de plage, le classement sanitaire annuel, les résultats d'analyses en cours de saisons, etc. Cet affichage faisait défaut ou était partiel jusqu'à présent. Parallèlement à l'étude sur les profils de plage, la CLCL a travaillé avec les communes littorales à un modèle de panneaux communs respectant les besoins réglementaires. Des messages de sensibilisation sur l'environnement seront présents également sur les panneaux (fragilité des dunes, taille captures pêche à pied). La réalisation et la pose des panneaux est prévu pour le premier semestre 2019.

Nouvelle station d'épuration et élargissement du réseau d'assainissement collectif

Les lourds travaux d'assainissement en cours sont notamment motivés par la reconquête de la qualité des eaux de baignade en baie de Tresseny. La nouvelle station d'épuration est en service mais ne collecte pour le moment que la zone du bourg de Guissény préalablement raccordé au système de lagunage.

L'étude des profils 2018 a mis en évidence la contribution majeure du Quillimadec pour les flux bactériologiques ; aussi, il semble que le nouveau système d'assainissement collectif ne contribuera que de manière limitée à l'amélioration de la qualité des eaux de baignade puisqu'il récupère assez peu d'assainissements susceptibles d'impacter le Quillimadec et que par ailleurs des pratiques agricoles contribuent certainement à une partie de la pollution.

VI.3 Autre : atteintes environnementales et police de l'environnement

VI.3.a Atteintes et dérangement dans le périmètre du site

Dépôts de déchets agricoles et brûlages

Pas de dépôts ni de brûlages constatés dans le périmètre du site Natura 2000.

Autres dépôts illégaux

Pas de dépôts particuliers à signaler en 2018.

Circulation sur milieux sensibles avec engins motorisés

Dérouillage de socs sur l'estran

Cette pratique n'a pas été relevé ou rapportée en 2018.

Circulation de quad sur l'estran

Au moins deux observations a posteriori de circulation de quads sur l'estran dont des passages proches du pied de dune (Figure 24).



a) Plage de la Croix, 1er juin



b et c) Plage du Vougo 22 novembre

(photos Brigitte POIRRIER)

Figure 24. Traces de circulation en quad sur l'estran

Circulation sur dunes

Au moins un constat de circulation motorisée sur dunes probablement à des fins « récréatives » sur l'arrière dune du Vougo face à l'ancien minigolf. Plusieurs passages et donc de traces sur un circuit concentrique peu étendu. La végétation a localement été perturbée mettant le sable à nu. Toutefois le passage semb

Chiens et chevaux sur l'estran

Régulièrement, des chiens ne sont pas tenus en laisse et causent des dérangements pour les oiseaux notamment sur l'estran ; ce dérangement n'est pas quantifié. Un dialogue de sensibilisation est parfois mené lorsque l'occasion se présente, les personnes sont plus ou moins réceptives... Des cavaliers fréquentent régulièrement l'estran.

L'arrêté municipal réglementant l'accès aux plages a été repris pour la saison estivale selon les mêmes conditions que celui de 2017. Il a été fait le choix de ne pas strictement interdire l'accès aux animaux en permettant l'accès avant 10h00 et après 20h00 mais en veillant à évacuer tout excrément. Des éléments de protection des espaces et des espèces ont été intégrés dans l'arrêté.

Lors des comptages pêcheurs à pied (cf. IV.1.e Connaissances des usages>Pêche à pied récréative, page 44), les différentes activités se déroulant sur l'estran ont été relevées et quantifiées (nombre de pratiquants), notamment la présence de chiens tenus en laisse ou non, provoquant des dérangements ou non, etc. Ces données n'ont pas encore été exploitées.

VI.3.b Atteintes environnementales en périphérie du site

Remblais et autres atteintes aux zones humides

Remblai sur zone humide

Au mois un constat de remblai sur une zones humides en 2018 par les services de l'agence technique départementale (ATD) ! Dès l'observation, les services de la commune sont intervenus auprès de l'équipe pour que le remblai soit arrêté. Une rencontre a eu lieu avec le propriétaire de la parcelle concernée : le dépôt avait semble-t-il été réalisé au-delà de la zone souhaitée et lors de la rencontre avec la mairie, la terre avait été évacuée de la partie humide de la parcelle.

Destruction de talus

Un talus inscrit au règlement graphique paysager du PLU a été détruit dans le secteur de Keraignan. Ce PLU était à la limite d'une rupture de pente juste en bord de zone humide en tête de bassin versant de l'Alanan. Les exploitants agricoles ont été contactés et ont reconstruit le talus.

Drainage de zone humide

Mi-novembre une parcelle humide vers Kervinganta été drainée et la terre creusée régalée sur la parcelle humide répertoriée au PLU. Un courrier a été envoyé aux exploitants et une demande faite auprès de la police de l'eau (DDTM) pour un avis et une visite sur site afin de permettre une remise en état. Il a été difficile d'avoir un retour de la police de l'eau, finalement contactée après plusieurs relances mais début mars, aucune visite sur site n'avait pour le moment eu lieu.

Pollutions d'origine agricole

Des signalements de pollution émanant d'installation agricoles ont été faites auprès de la mairie ou constaté par les agents : débordement d'une fosse à lisier, fossés régulièrement souillés par des matières organiques (aliments), dépôts et brûlages de bâches plastiques. Un rappel des réglementations est généralement fait.

Ces comportements d'une minorité d'exploitants nuisent cependant à l'image de l'ensemble de la profession et peuvent localement avoir un impact non négligeable sur la qualité des eaux notamment.

Suspicion de pollution au lisier sur l'Alanan

Le 26 avril au soir, le propriétaire du moulin de Brendaouez a été alerté par une eau noire. Une pollution au lisier était suspecté. Des visites sur le terrain dans la matinée du 27 avril n'ont pas permis d'apporter des éléments de preuve d'une telle pollution.

Brûlage de déchets

Au moins un constat de brûlage de déchets plastiques pas une exploitation agricole. Un courrier de rappel à la loi a été envoyé et des échanges téléphoniques ont eu lieu.

Autres pollutions

Dépôts de produits toxiques

Aucun dépôt de produit n'a été constaté en 2018.

VI.3.c Autres faits à signaler en périphérie du site

VI.3.d Lutte contre le Frelon asiatique

Une colonisation qui marque le pas ?

Le frelon asiatique est une espèce invasive qui a colonisé très rapidement la France en moins d'une dizaine d'années. La progression de sa présence sur le Finistère a été très impressionnante au cours des cinq dernières années. C'est le cas également à Guissény : un nid signalé et détruit en 2014 et 2015 ; 20 nids détruits en 2016 et plus de 40 nids détruits et/ou localisés en 2017 ! Cette évolution exponentielle est assez typique de certaines espèces invasives mais en 2017, l'espèce semble marquer le pas et atteint une sorte de pallier. Guissény est avec Lesneven, la commune de la CLCL où le plus grand nombre de nids ont été détectés.

En 2018, le nombre de nids détectés et détruit est nettement inférieur à 2017. Seulement 16 nids comptabilisés (Figures 25 et 26). Un des facteurs qui pourrait expliquer ce plus faible nombre est les deux épisodes de neige qui se sont succédés au cours de l'hiver. D'une part, ces périodes de froid ont pu faire mourir des individus en cours d'hibernation. D'autre part, les deux épisodes ont été séparés par un redoux au cours duquel les reines les plus précoces sont certainement sorties et auront été éliminées lors du deuxième épisode de neige et de froid. Cela pourrait expliquer que les premiers signalements de nids primaires ont été plus tardifs que les deux années précédentes : nids construits par des reines ayant émergé plus tardivement. Il s'agit d'observations et d'hypothèses locales, la biologie des insectes en général étant assez complexe et les fluctuations annuelles courantes, il convient d'être prudent quand aux résultats. Il nous semble en tout cas, que cette diminution n'est pas imputable à l'effort de piégeage qui reste faible. Afin de documenter la colonisation de l'espèce sur la commune, une cartographie précise a été réalisée pour 2018 et les années précédentes ont également été localisées (Figure 27).

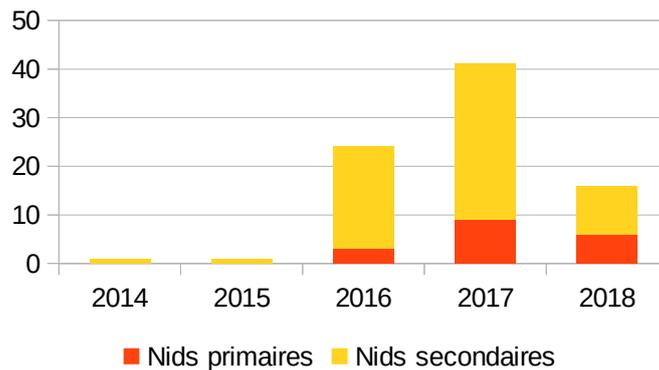


Figure 25. Evolution du nombre de nids localisés de frelons asiatiques de 2014 à 2018

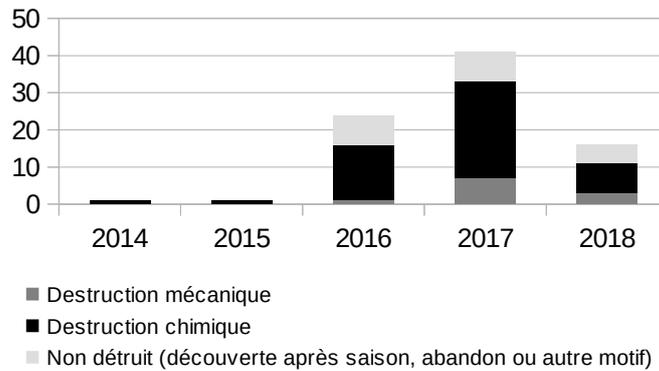


Figure 26. Destination des nids de frelons asiatiques de 2014 à 2018

Campagne de piégeage 2018

Suivant les recommandations du MNHN, la mairie n'a pas jusqu'en 2018 incité au piégeage. Peu d'éléments permettent scientifiquement d'affirmer que le piégeage ait un effet quelconque sur la limitation d'espèces. Le piégeage de printemps pourrait même être contre-productif en empêchant les affrontements à mort entre reines (<http://frelonasiatique.mnhn.fr/lutte/>). Par ailleurs, il est constaté dans la plupart des pièges, de nombreuses autres espèces d'insectes piégées. Le muséum recommande de ne piéger qu'à proximité des ruchers attaqués. Nicolas LONCLE est un peu isolé par rapport aux recommandations sur le piégeage.

Toutefois, la Communauté Lesneven Côte des Légendes a financé en 2018 des pièges dont la distribution était assurée par les référents communaux. Le modèle de piège retenu est un système de bouchons jaunes se fixant sur le goulot de la plupart des bouteilles plastiques. Les insectes attirés à la fois par le mélange sucré et la couleur jaune, rentre dans la bouteille sous le bouchon couvercle par le goulot et sont condamnés à y périr faute de pouvoir en ressortir. Ce système n'est pas du tout sélectif et Nicolas a distribué aux volontaires, les plans d'un modèle plus sélectif à construire en plus d'une documentation sur l'espèce. Il était demandé par la CLCL aux volontaires de consigner le type d'insectes piégés en plus des frelons asiatiques.

Sur Guissény 4 particuliers ont retiré des pièges. Deux d'entre eux ont trouvé les pièges fournis moins efficaces qu'une simple bouteille dont le goulot a été coupé et retourné. Aucun d'entre eux n'a fait une consignation précise des insectes tiers piégés.

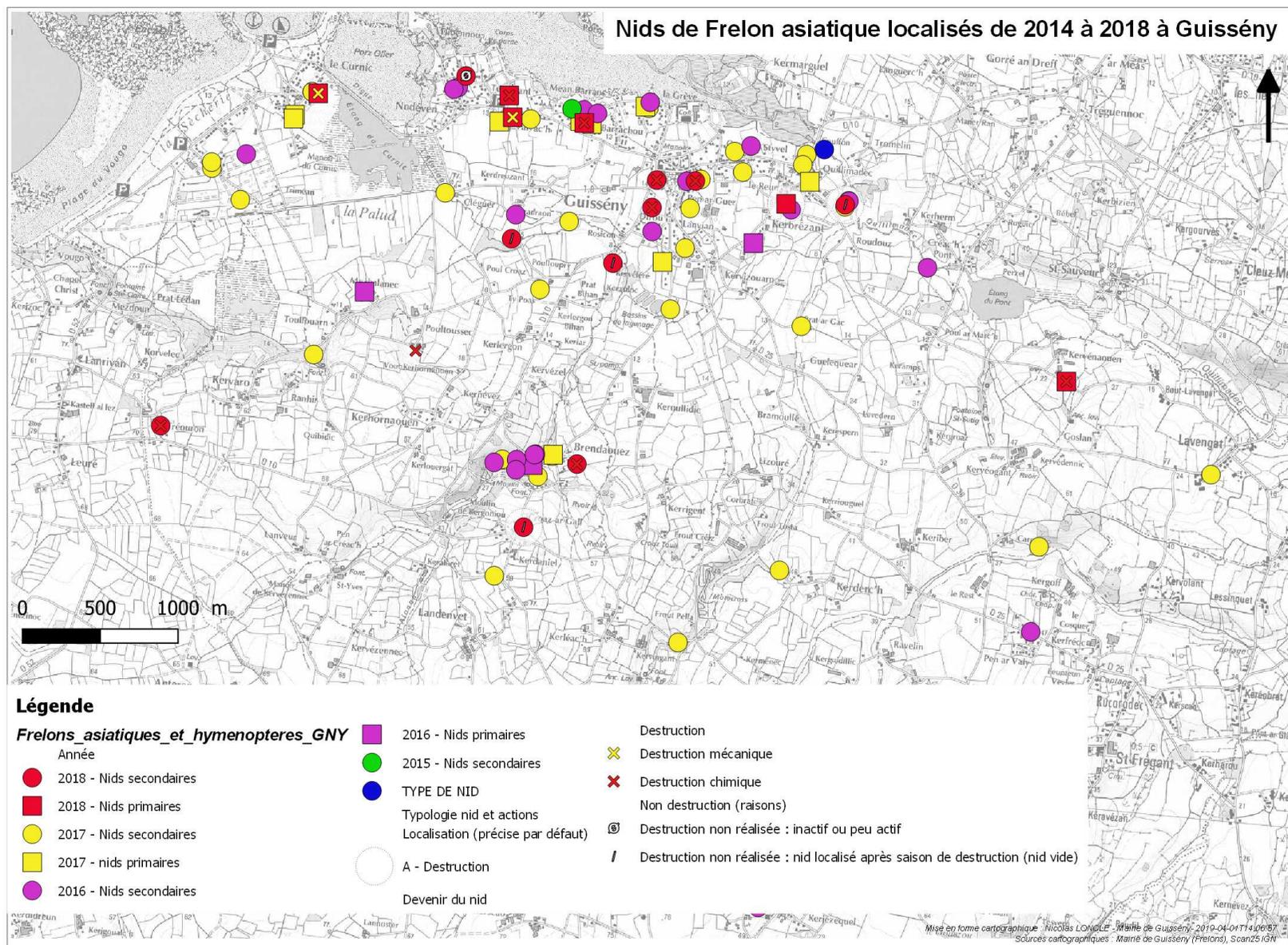


Figure 27. Localisation des nids détectés de frelons asiatiques de 2014 à 2018 ; devenir des nids 2018.

VII Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

VII.1 Organisation de la gouvernance du site

VII.1.a Organisation de réunion(s) du comité de pilotage

Il n'y a pas eu de comité de pilotage en 2018.

VII.1.b Animation de groupes de travail

Il y a eu une réunion du groupe de travail constitué pour l'évaluation du document d'objectifs (cf. VII.3 page 69).

VII.1.c Réunions ou rencontres avec les services de l'État et le CEL

Il n'y a pas de réunion particulière ou de visite à mentionner en 2018.

Action foncière renforcée

Depuis quatre ans, le Conservatoire du Littoral mène une action foncière renforcée sur des bassins versants algues vertes et notamment sur le secteur de Guissény (au sein du périmètre d'intervention) et particulièrement sur Plouguerneau dans le prolongement du site de Guissény jusque Kerizoc, dans la zone de préemption du Conseil départemental. C'est à dire que le CEL démarché de façon systématique les propriétaires de terrains (non bâtis) dans les zones concernées pour leur proposer l'achat. Nicolas LONCLE accompagne le CEL pour cette action grâce à sa connaissance du terrain pour l'identification des usagers, d'enjeux naturalistes ; il assure en partie l'intermédiaire entre les CEL entre les particuliers qui souhaitent vendre (on ne pas vendre) ou mieux comprendre les possibilités d'usages une fois le CEL propriétaire.

Acquisitions 2018

En 2018, aucun acte n'a été conclu pour Guissény ni pour Plouguerneau. Toutefois, les tractations se poursuivent et des accords ont été obtenus pour plusieurs parcelles. La Figure 28 (page 68) permet de présenter la situation foncière fin 2018.

Projet de périmètre d'intervention sur le secteur du Couffon

Le Conservatoire du Littoral a sollicité les communes de Guissény et Kerlouan pour la création d'un périmètre d'intervention sur le secteur du Couffon. La mairie de Guissény a proposé quelques modifications au périmètre proposé par le CEL. Nicolas a pu apporter quelques précisions pour un usager actuel du périmètre sur les conséquences que pourrait avoir un achat par le CEL des terrains exploités. Le projet n'a pas avancé.

Changement de personne en charge

Maïna PRIGENT en charge de ce dossier a quitté le Conservatoire du Littoral fin 2017 et c'est Sophie LE JEUNE qui a pris le relais sur cette mission.

Visites du personnel de du Conservatoire du littoral

Deux réunions et visites de terrain ont eu lieu avec la référente du site, Isabelle GAY (cf.).

Date	période	Thème	Personnes présentes	Organisateur(s)	Lieu
ven. 26 janv.	Matin	Action foncière	GAY Isabelle, LE JEUNE Sophie, Myriam DIASCORN (CCPA)	CEL / Mairie / CCPA	GUISSENY
jeu. 17 mai	Journée entière	Stage Gardes du littoral	gardes du littoral	CEL	FOUESNANT
ven. 18 mai	Journée entière	Stage Gardes du littoral	gardes du littoral	CEL	FOUESNANT
jeu. 28 juin	Matin	GEMAPI et gestion digue Curnic	GAY Isabelle et HERVOUETGwenal	CEL / Mairie / CLCL / DREAL	PLERIN
jeu. 4 oct.	Journée entière	Eval. DOCOB / Etude ensablement clapets	GAY Isabelle (+ membres groupes)	Mairie	GUISSENY

Tableau 14. Rencontres avec le Conservatoire du Littoral en 2018

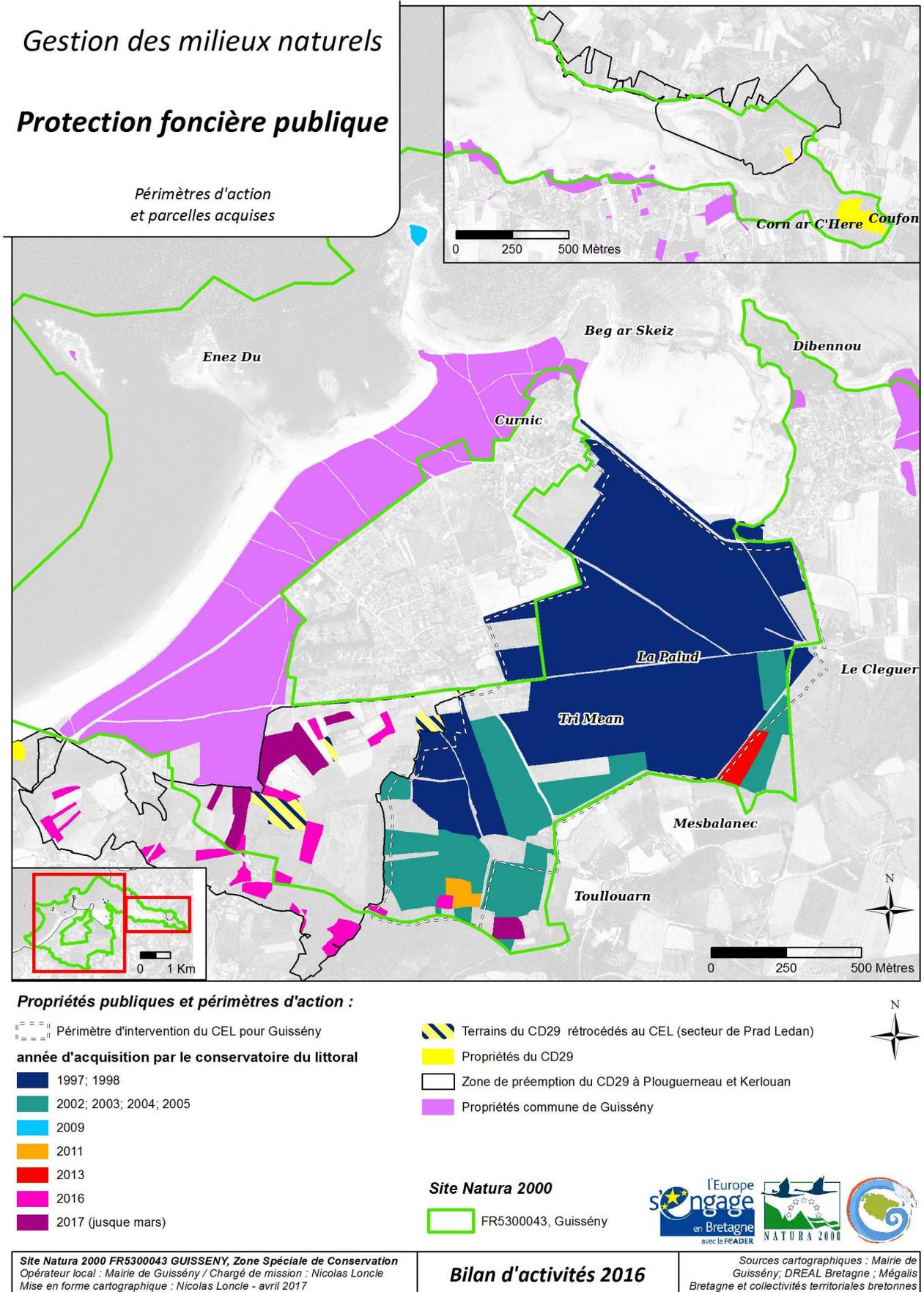


Figure 28 : Etat des lieux des acquisitions foncières dans et en périphérie du site

VII.1.d Rencontres et rendez-vous divers

De nombreux rendez-vous, rencontres, réunion diverses jalonnent la semaine du chargé de mission. Elles varient en temps et en formalité : des entrevues en mairie de quelques minutes avec un particulier, une association organisant une manifestation sur le site, etc. ; des visites de sites avec des scientifiques et naturalistes ; des journées entières de formations et de rendez-vous ; des animations. Seules les animations et les réunions et journées de formation sont détaillées dans ce bilan. Le suivi des rencontres tel qu'il était mené jusque 2014 n'a pas été reconduit car trop chronophage.

VII.2 Gestion administrative et financière

Sans tenir compte du travail administratif que nécessitent les contrats Natura 2000 et les MAEC (déjà évoqués précédemment), il reste un travail important de gestion administrative et financière. Il s'agit :

- des montages administratifs et financiers pour l'animation du site (échanges avec la DREAL, etc.)
- de l'élaboration et du suivi des budgets,
- du suivi des activités d'animation
- du suivi du temps de travail

VII.3 Évaluation et mise à jour du Docob

Travail d'évaluation mené en 2018

Le site de Guissény a été retenu avec les marais de vilaine pour expérimenter une méthode d'évaluation du DOCOB, en bénéficiant notamment d'un accompagnement par le CEREMA.

Ce travail a représenté à nouveau plus d'une centaine d'heures en 2018 et s'est répartie de trois façons :

- une réunion de travail du groupe régional (ISTC), afin de confronter l'avancée des tâches
- travail individuel du chargé de mission pour traiter la question évaluative n°1 sur la gestion quantitative et qualitative de l'eau
- une réunion d'un groupe de travail (GT3) spécifique dédié à l'évaluation du DOCOB afin de rendre compte et de discuter des éléments d'évaluation
- il convient de signaler un retour d'expérience avec le CEREMA vers l'ensemble du réseau Natura 2000 de Bretagne lors d'une réunion à Pontivy en décembre.

Ce travail n'est pas développé dans ce bilan d'activités car le travail d'évaluation fait l'objet d'un rapport à part entière.

Nous signalerons juste ici le caractère extrêmement intéressant de ce travail et l'intérêt manifesté par les participants du groupe de travail. Malheureusement, il est difficile de dégager du temps pour avancer sur ce travail d'évaluation pris au quotidien dans les différents tâches liées ou non à l'animation du site.

Comme envisagé début 2018, le groupe de travail a été associé à d'autres études relevant un caractère pratique. Ainsi, le groupe de travail n°3 (GT3) a eu lieu le matin avec ensuite un repas le midi ; l'après-midi, Serge SUANEZ a présenté les résultats de l'étude morpho-sédimentaire sur l'ensablement des clapets suivi par une visite à l'écluse. En 2019, il est prévu d'associer le groupe de travail à l'étude Maison de la digue.

Travail prévu en 2019

En 2019, il est prévu de traiter la question évaluative n°2 « *Quelle sensibilisation et mobilisation collective des acteurs locaux le DOCOB a-t'il permis ?* ». Cette question pourra venir alimenter les réflexions menées dans le cadre de l'étude Maison de la digue.

VII.4 Élaboration de la charte

Aucun travail relatif à la charte Natura 2000 n'a été mené.

VIII Synthèse

Au niveau gestion conservatoire, **l'année 2018 encore plus que la précédente est marquée par la quasi absence de travaux**. L'entretien des milieux ouverts se poursuit toutefois grâce aux **MAEC** engagées en 2015 et aux quatre **contrats Natura 2000** d'entretien par pâturage. Ces derniers se sont terminés fin 2018 dans le cadre du financement 100 % Etat. Ils ont fait l'objet d'adaptations et ont été déposés en septembre cette fois-ci dans le cadre de l'enveloppe ETAT/FEADER : **les quatre contrats Natura 2000 d'entretien par pâturage ont été retenus et couvriront la période 2019-2022**.

La possibilité enfin de solliciter du FEADER pour les contrats Natura 2000 a permis de déposer un **contrat d'entretien et de restauration des prairies et de la tourbière d'An Isquin**, travaux qui se répartiront sur trois ans.

Le secteur d'An Isquin étant prioritaire, plusieurs projets de restauration ou d'entretien de milieux ont été avancés mais mis en attente faute de temps ou de financement : il s'agit notamment de la gestion hydraulique le long e de la route de Toullouarn et la mise en défens des dunes.

Les chantiers de bénévoles ont été peu nombreux (trois) mais la dynamique est maintenue avec le lycée Cleusmeur ou encore l'association GPA.

Au niveau études et suivi des espèces **des bénévoles de Bretagne Vivante et des salariés du conservatoire botanique national de Brest notamment, en renfort du chargé de mission, ont permis d'actualiser les effectifs de Liparis**. La ré-observation de quelques pieds sur les prairies de la Palud, engagées en MAEC, est une bonne nouvelle. Bien que les effectifs totaux comptés ou estimés ne semblent pas tellement supérieurs à 300, la répartition spatiale assez large des stations, la variabilité annuelle, ou la discrétion et la difficulté à localiser les pieds suggèrent que la situation du Liparis de Loesel est plutôt favorable sur le site. Il n'y a pas eu par contre de suivi des populations de Damier de la succise et d'Agrion de mercure.

Pêche à pied récréative

Par ailleurs, la **découverte d'une sangsue, certes non indigène mais apparemment très rare**, révèle un peu plus l'intérêt des mares du site qu'il conviendrait d'étudier plus en détail.

Concernant la **sensibilisation du public, la première édition de la journée de la digue constitue l'événement majeur**. Cette mobilisation indique l'action de nouvelles personnes pour la vulgarisation du patrimoine naturel de la commune, de manière différente mais tout de même dans le sillage des associations Guissény Rendez-vous Nature et Nature et biodiversité en Pays Pagan. **L'exposition Naturae** a Meneham aura permis de faire découvrir les sites Natura 2000 du secteur et de communiquer sur Natura 2000 en tant que tel.

Enfin, pour l'animation et la vie du site, **l'évaluation du document d'objectifs constitue un temps très important qui permet notamment de relancer une dynamique collective d'échange** au travers d'un groupe de travail. La principale difficulté concernant ce travail *passionnant* demeure de dégager du temps parmi toutes les missions nécessaires à la gestion du site.

Index des figures

Figure 1. Périmètre du site Natura 2000 FR5300043 Guissény et autres périmètres de protection.....	7
Figure 2. Zones sous Contrat Natura 2000 ayant fait l'objet d'au moins une action en 2018.....	16
Figure 3. Détails des actions menées dans le cadre de contrats Natura 2000 en 2018.....	17
Figure 4. Surfaces engagées en MAEC ayant fait l'objet d'une gestion ou désengagées en 2018.....	19
Figure 5. Coupe de rejets de saules - Chantier Cleusmeur 28 mars 2018.....	22
Figure 6. Avancement du mur mur maçonné au bout du chemin de Tresseni (en haut 2017 et en bas à l'issue de l'été 2018).....	23
Figure 7. Modes de financement des actions.....	24
Figure 8. Suppression de pieds d'Herbe de la pampa de la dépression à liparis (SEC-1) - chantier Cleusmeur 28 mars.....	25
Figure 9. Pâturage hors contrats Natura 2000 et MAEC (en concertation avec l'opérateur).....	28
Figure 10. Pâturage hors contrats Natura 2000 et MAEC sur terrains privés (sans concertation avec l'opérateur).....	29
Figure 11. Entretien du platelage et coupe de saules à An Isquin - Chantier Sked 2 juin 2018.....	30
Figure 12. Dispositif argent de poche : entretien de l'espace dunaire et des aménagements de Porz Olier.....	31
Figure 13. Dispositif argent de poche : entretien des aménagements de mise en défens et de l'aire de jeu sur le site de la Croix.....	32
Figure 14. Localisation des actions menées dans le cadre de chantiers bénévoles.....	33
Figure 15 : Limitation et suppression d'espèces végétales invasives.....	34
Figure 16. Synthèse des actions de gestion menées en 2016.....	35
Figure 17. Vue de la conduite d'assainissement et du système de raccord (soudure par chauffage de résistances).....	38
Figure 18. Tranchée dans l'emprise du chemin du palud.....	38
Figure 19. Pied de liparis en fleur et restes de capsules de la tige florifère de l'année précédente (photo prise le 18/06/2018).....	42
Figure 20. Pieds de Serapias parviflora sur espace vert, route de Kerlouan.....	43
Figure 21. Chardons bleus protégés par ganivelles basses sur le bord du parking Est du Curnic.....	53
Figure 22. Evolution percentiles paramètre E. coli.....	59
Figure 23. Evolution percentiles paramètre entérocoques.....	59
Figure 24. Traces de circulation en quad sur l'estran.....	62
Figure 25. Evolution du nombre de nids localisés de frelons asiatiques de 2014 à 2018.....	64
Figure 26. Destination des nids de frelons asiatiques de 2014 à 2018.....	65
Figure 27. Localisation des nids détectés de frelons asiatiques de 2014 à 2018 ; devenir des nids 2018.....	66
Figure 28 : Etat des lieux des acquisitions foncières dans et en périphérie du site.....	68

Index des tables

Tableau 1. Liste des habitats d'intérêt communautaire recensés sur le site de Guissény.....	8
Tableau 2. Liste des espèces d'intérêt communautaire recensées sur le site de Guissény.....	9
Tableau 3. Liste des mesures faisant l'objet de fiches-actions dans le DOCOB.....	10
Tableau 4. Liste des contrats signés de 2003 à 2016.....	13
Tableau 5. Liste des MAEC prévues sur le marais du Curnic.....	18
Tableau 6. Mesures et superficies engagées en MAEC depuis 2015.....	18
Tableau 7. Actions spécifiques dans le cadre de la gestion des terrains du Conservatoire du Littoral.....	21
Tableau 8. Liste des visites de la digue (suivi, entretien, travaux) en 2018 par N. LONCLE.....	46
Tableau 9. Listes des rencontres pour la sollicitation de partenaires pour le projet de la digue.....	54
Tableau 10. Plan de financement de l'étude de faisabilité et de programmation de la maison de la digue.....	55
Tableau 11. Résultats des analyses de la saison 2018 (données ARS).....	59
Tableau 12. Valeurs des percentiles 90 pour les paramètres bactériologiques (données ARS).....	59
Tableau 13. Classement sanitaire des plages depuis 2013 (année mise en place règlement Dir.2006/7/CE).....	60
Tableau 14. Rencontres avec le Conservatoire du Littoral en 2018.....	67

Annexe V - Bilan des animations nature et interventions pédagogiques

Date	Thème	Événement en lien	Organisme demandeur Et/ou co-organisateur	Type de public visé	Langue	Point de rendez-vous	Lieu d'animation	Affectation Temps de travail*	nb total de personnes présentes (hors animateurs et accompagnateurs)	nb enfant -7 ans (gratuit)	nb enfant payant (1€)	nb adultes payants (2€)	autres adultes accompagnants (non payant)	nb d'élèves / étudiants	nb d'adultes (hors accompagnateurs)	nb accompagnateurs / professeurs	heure début	heure fin	recettes
mer. 28 mars	Chantier nature avec présentation du site Natura 2000	-	Lycée Cleusmeur – Mairie	scolaire (lycée)	français	Palud	Palud	N	-17						0	3	14:00	17:00	gratuit
jeu. 3 mai	Présentation du site Natura 2000	Fête de l'Europe en Bretagne	Animation de la Mairie – Conseil régional	grand public (focaux/touristes)	français	Maison de la Digue	Palud	N	14						14		14:00	17:30	gratuit
sam. 19 mai	Voir l'invisible : les oiseaux chanteurs de la roselière	Fête de la nature	Animation de la Mairie	grand public (focaux/touristes)	français	Maison de la Digue	Palud	C	1					1			09:00	10:30	gratuit
dim. 20 mai	Promenade dans le marais : oiseaux	-	membre jumelage	visite « privée » membres jumelage	Français / anglais	Maison de la Digue	Palud	B	3					3			10:00	12:15	nc
sam. 2 juin	Découverte du marais du Curnic	-	Sked	apprenants breton formation 4 lamm	breton	Maison de la Digue	Palud	M, C	6					5	1		10:00	12:30	nc
sam. 23 juin	Le Marais du Curnic : une zone humide extraordinaire	10 ans CAMA 29	Animation de la Mairie – CD29	grand public (focaux/touristes)	Français / anglais	Maison de la Digue	Palud	M, C	8					8			09:30	12:30	gratuit
ven. 29 juin	Découverte des dunes du Curnic	-	Animation Office de tourisme	grand public (focaux/touristes)	français	Centre nautique	Kurnig- Gwenn Dréz	M	3					3			14:00	16:30	gratuit
lun. 2 juil.	Découverte du marais du Curnic	-	Animation Office de tourisme	grand public (focaux/touristes)	français	Maison de la Digue	Palud	(OT)	0								14:00	16:00	gratuit
ven. 6 juil.	Découverte des dunes du Curnic	-	Animation Office de tourisme	grand public (focaux/touristes)	français	Centre nautique	Kurnig- Gwenn Dréz	(OT)	0								14:00	16:00	gratuit
lun. 9 juil.	Découverte du marais du Curnic	-	Animation Office de tourisme	grand public (focaux/touristes)	français	Maison de la Digue	Palud	(OT)	2								14:00	16:00	gratuit
jeu. 12 juil.	On va se marais ! (faune et flore du marais)	-	Animation de la Mairie	grand public (focaux/touristes)	français	Maison de la Digue	Palud	M, C	0								09:30	-	
ven. 13 juil.	Découverte des dunes du Curnic	-	Animation Office de tourisme	grand public (focaux/touristes)	français	Centre nautique	Kurnig- Gwenn Dréz	(OT)									14:00	16:00	
lun. 16 juil.	Découverte du marais du Curnic	-	Animation Office de tourisme	grand public (focaux/touristes)	français	Maison de la Digue	Palud	(OT)									14:00	16:00	
jeu. 19 juil.	La nature dans les murs du bourg	-	Animation de la Mairie	grand public (focaux/touristes)	français	Office de tourisme	Bourg	M	0								10:00	-	
ven. 13 juil.	Découverte des dunes du Curnic	-	Animation Office de tourisme	grand public (focaux/touristes)	français	Centre nautique	Kurnig- Gwenn Dréz	(OT)									14:00	16:00	
lun. 16 juil.	Découverte du marais du Curnic	-	Animation Office de tourisme	grand public (focaux/touristes)	français	Maison de la Digue	Palud	(OT)									14:00	16:00	
lun. 23 juil.	Pâté Brennig	-	Animation de la Mairie	grand public (focaux/touristes)	français	Centre nautique	Kurnig- Gwenn Dréz	-	10			10					10:00	12:00	20 €
lun. 23 juil.	Présentation Animations – Degemer AL Lun	-	Animation de la Mairie	grand public (focaux/touristes)	français	Centre nautique	Centre nautique	M, C	-40								18h00	19h00	gratuit
jeu. 26 juil.	Jouer avec la nature (jeux buissonniers)	-	Animation de la Mairie	grand public (focaux/touristes)	français	Saint-Gildas	Saint-Gildas	M	13	6	2	4	1				10:00	12:30	10 €
jeu. 2 août	Bande de blaireaux !	-	Animation de la Mairie	grand public (focaux/touristes)	français	Saint-Gildas	Saint-Gildas	M	25	8	9	7	1				10:00	12:45	23 €
jeu. 9 août	Faune, fun, flore du littoral	-	Animation de la Mairie	grand public (focaux/touristes)	français	Centre nautique	Kurnig – Enez Kroazenn	M, C	9	4	1	4					10:00	12:30	9 €
mar. 14 août	(Mini-)monstres marins dans la jungle algale	-	Animation de la Mairie	grand public (focaux/touristes)	français	Centre nautique	Kurnig- Gwenn Dréz	M	11	0	7	4					14:00	17:30	15 €
jeu. 16 août	Jouer avec la nature (jeux buissonniers)	-	Animation de la Mairie	grand public (focaux/touristes)	français	Saint-Gildas	Saint-Gildas	M	19	5	4	10					10:00	12:30	24 €
dim. 9 sept.	Journée de la digue	-	Sumak – Mairie	grand public (focaux/touristes)	français	Maison de la Digue	Kurnig – Penn An Dig	M, N, C	-50								10h00	18h00	gratuit
ven. 28 sept.	Natura 2000 et la GIZC (ex. de Guissény)	-	Master EGEL – IUEM	scolaire (universitaire)	français	IUEM	IUEM	V	-20								14h00	17h00	

MOYENNE participants animations nature estivales 15,4

TOTAL RECETTES 101 €

TOTAL participants animations nature Mairie et/ou CEL	M, C	#RÉF !
TOTAL scolaires	M, C	20
TOTAL scolaires sensibilisés à Natura 2000 (Lycée et universités)	N	-20
TOTAL autres publics sensibilisés à Natura 2000	N	> 140
TOTAL participants sorties assurées bénévolement	B	-17

* affectation du temps de travail (financement) :
M : Mairie de Guissény
C : Conservatoire du Littoral
N : Natura 2000
B : Bénévolet (hors temps de travail)
V : Vacation (hors temps de travail)

Annexe VI - Affiche réalisée pour les animations nature du marais au printemps

C'EST LE PRINTEMPS ! DEUET EO AN NEVEZ-HAÑV !

3 dates pour découvrir
le marais du Curnic

3 deiziad d'ober tro
palud Kurnig

GUISSÉNY, UN SITE NATUREL D'INTÉRÊT EUROPÉEN

Jeudi 3 mai à 14h - Fête de l'Europe en Bretagne

Voici le mois de mai, où les fleurs volent au vent... le mois de mai c'est aussi le mois de l'Europe. Et le saviez-vous : le littoral de Guissény fait partie du plus grand réseau d'espaces naturels au monde : le réseau européen Natura 2000 ! Le site Natura 2000 de Guissény est l'un des premiers engagés en Bretagne. La commune bénéficie depuis 20 ans d'un soutien financier de l'Union européenne pour le fonctionnement et réaliser des travaux de gestion des milieux naturels. A l'occasion d'une balade nature dans le marais, Nicolas vous présentera concrètement le fonctionnement du site et les richesses naturelles qui y sont préservées.

UN CONCERT DANS LA ROSELIÈRE : LES FAUVETTES CHANTENT EN CACHETTE !

Samedi 19 mai à 9h - Fête de la nature : voir l'invisible !

Les matins de printemps, les roselières s'animent d'un concert surprenant. Les musiciens sont des petits oiseaux aussi discrets que beaux et poétiques sont leur noms : Phragmite des joncs, Rousserolle effarvée, Bouscarle de Cetti, Bruant des roseaux, Cisticole des joncs, etc. S'ils se font facilement entendre, ils sont par contre, si ce n'est invisibles, difficiles à apercevoir. Nicolas vous invite pour une promenade au travers de la roselière et autour de l'étang pour un plein de notes de musique... et pour d'autres découvertes que le hasard mettra sur le chemin.

LE MARAIS DU CURNIC : UNE ZONE HUMIDE EXTRAORDINAIRE

Samedi 23 juin à 9h30 - Le Finistère célèbre les zones humides

Venez à la découverte des milieux, plantes et animaux qui peuplent le marais de Curnic : les roselières et leurs oiseaux chanteurs, les dépressions dunaires et leurs orchidées, la tourbière et ses plantes carnivores... Une diversité incroyable sur quelques hectares !

Rendez-vous à la
Maison de la digue

Emgav e-kichen
Ti an dig



Conservatoire
du littoral



Annexe VII - Bilan balades nature 2018 par Camille STEFANI (saisonnier office de tourisme)

Bilan des balades commentées de Guissény Saison 2018

Objectifs de la balade

- Une dimension humaine
 - Interagir avec le groupe, les enfants, en les questionnant avant de présenter les plantes, etc.
 - Sensibiliser à la nature
 - Inviter les participants à s'approcher, toucher et observer la nature.
 - Transmettre l'idée de protection des ressources naturelles.
- Une visite sensorielle
 - *Toucher* : marcher pied nu sur la plage, entrer dans la mer, attraper une sauterelle, toucher les plantes, etc.
 - *Odorat* : Fenouil de mer
 - *Goût* : Fenouil de mer
 - *Ouïe* : écouter le chant des oiseaux, la mer, etc.
 - *Vue* : lecture de paysage, analyser les photographies aériennes, les plans, utiliser des jumelles et des loupes, etc
- Une visite ludique
 - *Jeu de repérage pour les enfants* : des panneaux de photos de plantes, oiseaux, à retrouver tout au long de la visite.

Les supports

- Les livres de botanique sont l'idéal pour répondre aux « colles » des participants. A associer à Internet...
- Photos satellites, schémas et cartes : véritable valeur ajoutée pour présenter l'évolution des milieux.
- Les enfants apprécient le jeu de repérage des plantes et oiseaux, qui les placent en enquêteurs tout au long de la visite, et non plus en suiveurs passifs.

La participation

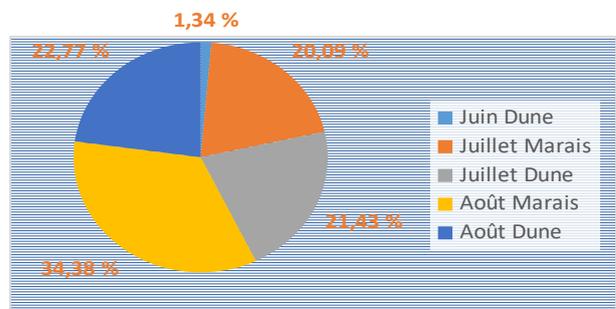
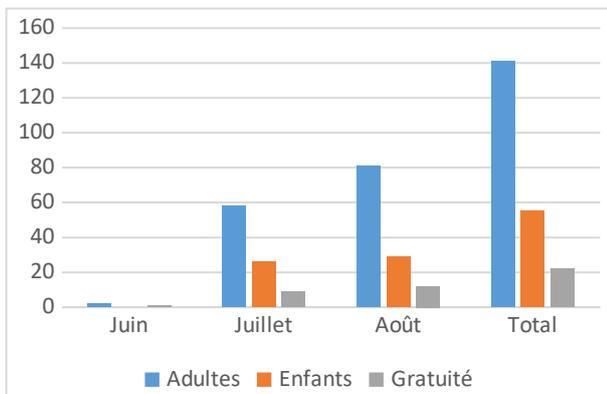
- 29 juin et 2-6 juillet : entre 3 et 0 participants aux visites (0 participants la semaine du 2 au 6 juillet), sachant qu'il n'y a eu que 2 visites proposées à cette période.
- Il y a eu une **hausse de participation** à partir du 13 juillet.
 - Alors que du 13 juillet au 30 juillet : entre 12 et 29 participants aux visites.
 - Beaucoup de participants les 2 premières semaines d'août jusqu'au 15 août, en cohérence avec la hausse de fréquentation du BIT.
 - Les balades dans le **Marais en août** sont celles qui ont attiré le plus de participations.
- Avec des groupes de **plus de 25 personnes, la balade perd en qualité** :
 - Les milieux visités ont des chemins étroits, les gens sont souvent en file indienne. Il est compliqué de se positionner au milieu du groupe pour donner le commentaire, donc celui-ci est difficilement audible par tout le monde. Certains participants s'en sont plaints.
 - Les schémas et photos satellites se présentent difficilement, même en format A3.
- La prise du règlement de la visite est compliquée quand il y a beaucoup de mondes. Certaines personnes essaient de « frauder »...

• **Quelques constats :**

- Il y a plus de participation quand la météo est bonne
- La majorité des participants sont des familles
- Régulièrement, quelques habitants de Guissény participent. D'autres sont de la Côte des Légendes
- Certains participants ont de grandes connaissances naturalistes, certains m'ont partagé à la fin de la visite qu'ils avaient trouvé le contenu succinct. Mais ce type de participants est minoritaire.
- 1 participation de touristes étrangers, qui parlaient français.
- Pour éviter de décevoir les biologistes, il est important de communiquer (notamment lors des réservations) que le contenu de cette balade est adapté à un public d'amateurs, et à des enfants. Non pas pour des experts qui cherchent des informations botaniques/ornithologiques poussées.

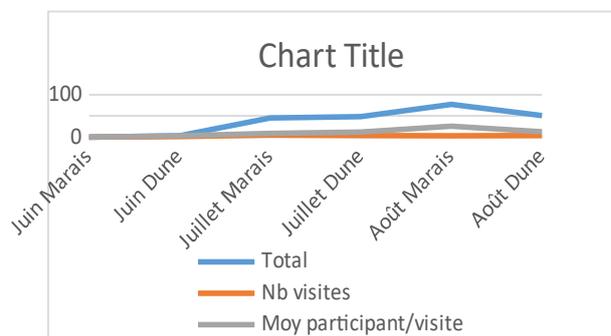
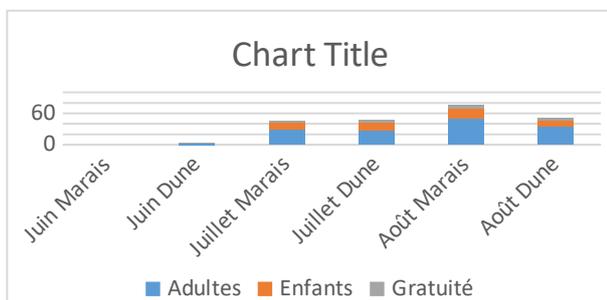
TOTAL

Mois	Adultes	Enfants	Gratuité	Total	Nb visites	Moy participant	%/mois
Juin	2	0	1	3	1	3,00	1 %
Juillet	58	26	9	93	9	10,33	43 %
Août	81	29	12	122	7	17,43	56 %
Total	141	55	22	218	17	12,82	100 %



PAR ANIMATION

Mois	Adultes	Enfants	Gratuité	Total	Nb visites	Moy participant/visite	%/mois/type
Juin Marais	0	0	0	0	0	0,00	0 %
Juin Dune	2	0	1	3	1	3,00	1 %
Juillet Marais	30	12	3	45	5	9,00	20 %
Juillet Dune	28	14	6	48	4	12,00	21 %
Août Marais	51	19	7	77	3	25,67	34 %
Août Dune	36	10	5	51	4	12,75	23 %
Total	147	55	22	224	17	13,18	100 %



Annexe VIII - Information et arrêté municipal sur la fermeture des plages de la Croix et des Barrachou

Fermeture à la baignade et à la pêche à pied de loisir pour raison sanitaire des sites de la Croix et des Barrachou



N° 13 - 2018

Finistère
Pen-Ar-Bed
Tél / Pellg : 02 98 25 61 07
Fax / Faks : 02 98 25 69 69

ARRETE MUNICIPAL

FERMETURE A LA BAINNADE ET A LA PECHE A PIED DE LOISIR POUR RAISON SANITAIRE DE DEUX SITES : LA CROIX ET BARRACHOU

Le Maire de la Commune de GUISSÉNY,

VU la Directive 2006/7/CE du Parlement et du Conseil du 15 février 2006 concernant la gestion de la qualité des eaux de baignade ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la santé publique et notamment l'article D1332-30 ;

VU l'arrêté interministériel du 7 avril 1981 ;

Considérant les nouvelles normes européennes en matière de qualité des eaux de baignade, issues de la directive européenne du 15 février 2006 ;

Considérant le classement sanitaire insuffisant de la qualité des eaux de l'Agence Régionale de la Santé durant les 5 dernières années pour les sites de La Croix et des Barrachou notifié à l'issue de la saison estivale 2017 ;

Considérant le courrier du Préfet en date du 17 janvier 2018 demandant la fermeture de ces deux sites précités ci-dessus ;

Considérant la délibération du Conseil Municipal de Guissény en date du 21 février 2018 décidant de fermer à la baignade et à la pratique de la pêche à pied de loisirs, pour toute la saison balnéaire 2018, les deux sites précités ci-dessus ;

ARRÊTE

Article 1er : A compter de ce jour, les deux sites de La Croix et des Barrachou sont fermés à la baignade et aux activités de pêche à pied de loisir pour toute la saison balnéaire 2018.

Article 2 : l'information du public est réalisée par un affichage permanent en mairie, sur les sites concernés et par les moyens de communication habituels de la Commune (Bulletin d'informations municipales, panneaux d'affichage extérieurs, site internet www.guisseny.net).

Article 3 : Le présent arrêté est transmis à Monsieur le Sous-Préfet de BREST et à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de PLABENNEC.

A GUISSÉNY, le 27 février 2018
Le Maire,
Raphaël RAPIN



Baignade interdite

Arabat neuial

Bathing prohibited

Les raisons de la fermeture

Le fond de baie de Tresseny subit occasionnellement des épisodes de pollutions bactériologiques (Escherichia coli et/ou entérocoques intestinaux) relativement courts (quelques heures à 3 jours) mais répétés au cours des dernières années. La récurrence de ces épisodes de pollution et le niveau moyen élevé ont entraîné un classement sanitaire insuffisant les 5 dernières années.

Les sources de pollution identifiées sont des assainissements non collectifs inefficaces ainsi que des pollutions diffuses d'origine agricole. Ces résultats ont été mis en évidence grâce à des études précises de terrain menées en 2010, dénommées « profils d'eau de baignade ». De nouveaux profils vont être réalisés en 2018 et permettront de préciser un peu plus l'origine des pollutions.

Les mesures de correction mises en place

La commune de Guissény a activement travaillé à améliorer la situation sanitaire par plusieurs aménagements et par la surveillance des risques de pollution, planifiés en 2010.

Les communes de Guissény et de Kerlouan se sont associées pour réaliser une nouvelle station d'épuration et élargir les réseaux afin de raccorder plusieurs secteurs urbanisés littoraux. La station est mise en service dès 2018. La construction des réseaux de raccordement va se répartir de 2018 à 2020. Aussi, l'effet de cette mesure sur la qualité des eaux ne sera probablement sensible qu'à partir de 2020, lorsque l'ensemble du système sera fonctionnel. Ces infrastructures représentent une dépense globale de plusieurs millions d'euros.

Par ailleurs, des actions pour la qualité des eaux sont menées sur le bassin versant notamment par la communauté de Lesneven Côte des Légendes pour limiter les risques de pollutions, par exemple en adaptant les pratiques agricoles et en reconstruisant des talus.

Délai pour la réouverture à la baignade et la pêche à pied

Il n'est pas possible de préciser si les deux sites pourront être ré-ouverts dès 2019. Ce cas de figure est peu probable, du moins pour la plage de La Croix. En effet, le classement sanitaire à la fin d'une saison est calculé à partir des résultats des quatre dernières années (ex. pour 2018 : 2015, 2016, 2017 et 2018). De plus, c'est le classement de 5 saisons successives qui est considéré : ainsi, la fermeture repose en fait sur un constat de qualité insuffisante sur les 8 années passées. Le mode de classement peut paraître assez complexe, mais il apporte la garantie d'une qualité de milieu sur le long terme. Sachant que nous prévoyons de ré-ouvrir les sites à terme, les analyses sont poursuivies en 2018.

Information du public et autres plages suivies

La collectivité a fait le choix de maintenir un suivi sanitaire des plages de la Croix et Barrachou car elle souhaite que le public soit informé et s'est engagée à l'amélioration de la qualité écologique et sanitaire des milieux.

Trois autres plages font l'objet d'un suivi sanitaire : Dibennou (plage de la maison du garde), Curnic et Vougo. Elles bénéficient d'un classement sanitaire de bon à excellent. Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons une belle saison balnéaire à Guissény.



Pêche à pied interdite

Arabat kregina

Shellfish picking prohibited



Informations - Titouroù :
Mairie de Guissény - Ti-Kêr Gwiseni
accueilguisseny@gmail.com 02 98 25 61 07

<http://baignades.sante.gouv.fr>



Annexe IX - Calendrier des analyses et des fermetures au cours de la saison de baignade 2018

Mai	La Croix	Barrachou	Dibennou	Curnic	La Sècherie (Vougo)	juin	La Croix	Barrachou	Dibennou	Curnic	La Sècherie (Vougo)	juil.	La Croix	Barrachou	Dibennou	Curnic	La Sècherie (Vougo)	août	La Croix	Barrachou	Dibennou	Curnic	Vougo	sept.	La Croix	Barrachou	Dibennou	Curnic	La Sècherie (Vougo)
mar. 1						ven. 1						dim. 1				p>		mer. 1	A	A	R			sam. 1					
mer. 2						sam. 2						lun. 2			A	A	A	jeu. 2						dim. 2					
jeu. 3						dim. 3						mar. 3						ven. 3						lun. 3	A	A	A	A	A
ven. 4						lun. 4	p>	p>	p>	p>	p>	mer. 4	A/P	A/P?	R/P?			sam. 4						mar. 4					
sam. 5						mar. 5	A	A	A	A	A	jeu. 5			Cm			dim. 5						mer. 5					
dim. 6						mer. 6						ven. 6			R			lun. 6	A	A	A	A	A	jeu. 6					
lun. 7						jeu. 7	R	R	R/C			sam. 7						mar. 7						ven. 7					
mar. 8						ven. 8						dim. 8						mer. 8						sam. 8					
mer. 9						sam. 9						lun. 9						jeu. 9						dim. 9					
jeu. 10						dim. 10						mar. 10						ven. 10						lun. 10					
ven. 11						lun. 11			R			mer. 11	A	A				sam. 11						mar. 11	A	A			
sam. 12						mar. 12						jeu. 12						dim. 12	p>	p>	p>	p>	p>	mer. 12					
dim. 13						mer. 13						ven. 13						lun. 13						jeu. 13					
lun. 14						jeu. 14						sam. 14						mar. 14	A	A				ven. 14					
mar. 15						ven. 15						dim. 15						mer. 15						sam. 15	Fin de la saison				
mer. 16						sam. 16						lun. 16			A	A	A	jeu. 16						dim. 16					
jeu. 17						dim. 17						mar. 17						ven. 17						lun. 17					
ven. 18						lun. 18				A		mer. 18	A	A				sam. 18						mar. 18					
sam. 19						mar. 19						jeu. 19						dim. 19						mer. 19					
dim. 20						mer. 20	A	A	A	A		ven. 20						lun. 20				A	A	jeu. 20			p>		
lun. 21						jeu. 21						sam. 21						mar. 21						ven. 21					
mar. 22						ven. 22						dim. 22						mer. 22	A	A	R			sam. 22					
mer. 23						sam. 23						lun. 23						jeu. 23						dim. 23					
jeu. 24						dim. 24						mar. 24						ven. 24						lun. 24					
ven. 25						lun. 25						mer. 25	A	A				sam. 25						mar. 25					
sam. 26						mar. 26						jeu. 26						dim. 26						mer. 26					
dim. 27						mer. 27						ven. 27						lun. 27						jeu. 27					
lun. 28						jeu. 28	A	A	A			sam. 28						mar. 28						ven. 28					
mar. 29						ven. 29						dim. 29	p>	p>	p>	p>	p>	mer. 29	A	A				sam. 29					
mer. 30						sam. 30						lun. 30			p>/A	A	A	jeu. 30						dim. 30					
jeu. 31												mar. 31						ven. 31											

BILAN DE LA SAISON	La Croix	Barrachou	Dibennou	Curnic	La Sècherie (Vougo)
nb d'analyses – bonne qualité	5	10	5	8	6
nb d'analyses – qualité moyenne	8	3	3	0	2
nb d'analyses – mauvaise qualité	1	1	1	0	0
% d'analyses – bonne qualité	36 %	71 %	56 %	100 %	75 %
% d'analyses – qualité moyenne	57 %	21 %	33 %	0 %	25 %
% d'analyses – mauvaise qualité	7 %	7 %	11 %	0 %	0 %

Période du 1er juin au 15 septembre (=107 jours)

nb d'arrêtés de fermeture temporaire	nc	nc	5	0	0
nb jours fermeture temporaire	nc	nc	4	0	0
nb jours fermeture préventive suite à météo et/ou pollution	nc	nc	18	0	0
Fermeture préventive "fictive" suite à pluviométrie ou pollution	18	18	nc	0	0
nb total jours fermés	nc	nc	22	0	0
% de jours fermés sur durée de la saison (=107 jours)	nc	nc	21 %	0 %	0 %

- A prélèvement par ARS – contrôle saisonnier
- C prélèvement de contrôle par ARS
- Cm prélèvement de contrôle demandé par mairie
- R Réception résultats analyse précédente (A, C ou Cm)
- p> Pluviométrie supérieure à 10mm en 24h

Résultats mauvais (connaissance des résultats en général 48h après)

Fermeture temporaire suite à analyses

Fermeture préventive suite à pluviométrie ou pollution

Fermeture préventive "fictive" suite à pluviométrie ou pollution

Annexe X - Fiche d'alerte suite à incident

Fiche d'alerte incident			
Emetteur		Destinataire	
Nom:	LONCLE Nicolas	Service de police de l'eau de la DDTM	
Fonction:	Responsable espaces naturels	alerte.assainissement@fnistere.gouv.fr	
Tél:	0298256957 / 0686721688	+	
Mail:	guisseny.n2000@gmail.com	Interlocuteur DDTM concerné par l'incident	
Date de transmission:	18/12/2018		
Objet			
Débordement du réseau en amont d'un poste de relevage et écoulement sur estran			
Localisation de l'événement			
Commune:	Guissény		
Nom de l'installation concernée:	Réseau d'assainissement collectif Guissény		
Lieu de l'incident:	Poste de Relevage de la Croix		
Date, nature et causes de l'événement			
	Dates	Heure	
Début d'incident:	04/07/2018	?	
Constat d'incident:	04/07/2018	16:30	
Retour à la normale:	04/07/2018	16:50	
<u>Nature de l'incident:</u>			
Débordement du réseau d'eaux usées (monté en charge) par regards d'égoûts et déversement dans réseau pluvial suite à obstruction du conduit au niveau du poste de relevage			
<u>Causes:</u>			
Le panier dégrilleur a été positionné à l'envers par l'entreprise prestataire ayant effectué le nettoyage du poste de relevage quelques jours auparavant. Une grille faisait face au conduit d'arrivée gravitaire des eaux usées. Les différents matériaux solides (lingettes, etc.) ont donc formé un bouchon empêchant les eaux usées de s'écouler dans le poste entraînant la montée en charge et le débordement du réseau en amont.			
Mesures conservatoires prises (camion Hydro, groupe électrogène,...)			
Prélèvements effectués:	non	<i>Si oui, préciser en commentaires: lieu de prélèvement et analyses demandées</i>	
Résultats d'analyses:	NC		
<u>Commentaires:</u>			
Service technique contacté dès constat : Ouverture du poste et panier dégrilleur remonté permettant retour à la normale rapide. / Les plages de la Croix, des Barrachou et des Dibennou étant déjà fermées à la baignade par arrêté, il n'a pas été nécessaire de prendre un arrêté de fermeture.			
Impact sur le milieu			
Volume journalier reçu STEP :			
Pluviométrie journalière :	0	Pluvio de pointe horaire :	
Volumes journaliers déversés:	?		
Flux rejetés:	?		
<u>Commentaires:</u>			
Le réseau a débordé par un regard d'égoût et vers deux conduites d'eaux pluviales. Ces eaux sont arrivées sur l'estran (marée basse) au niveau de la cale de Skol An Aod à proximité du poste de relevage. Il y a donc eu pollution du milieu récepteur. L'écoulement vers le milieu était probablement récent et probablement inférieur à 1h.			
Mesures correctives envisagées			
Signalement immédiat du problème au prestataire ayant réalisé l'erreur de remplacement du panier après intervention de nettoyage. Mettre en place une liste de vérification des tâches lors de chaque opération de nettoyage incluant le repositionnement correct du dégrilleur.			
Le problème est que sur ce genre de panne, il n'y a pas d'alerte automatique envoyée (pas de niveau d'eau). Il faudrait voir si un niveau prolongé anormalement bas puisse déclencher une alerte.			